

# L'EXPRESSION DU MIDI

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

Organe quotidien de Défense Sociale et Religieuse

RÉDACTION ET ADMINISTRATION: Toulouse, rue Roquelaine, 25

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

## ABONNEMENTS

Haute-Garonne et départements limitrophes...	Trois mois	Six mois	Un an
Départements non limitrophes...	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Strasbourg (triple postale)...	7 fr.	13 fr.	24 fr.
Les abonnements partent des 1 <sup>er</sup> et 16 de chaque mois et sont payables d'avance	40 fr.	80 fr.	150 fr.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 50 centimes

## ÉDITIONS RÉGIONALES

Lot, Aveyron, Corrèze Cantal  
Tarn, Aude, Hérault, Pyrénées-Orientales  
Gers, Htes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Landes  
Haute-Garonne, Ariège  
Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne  
Edition du matin spéciale à Toulouse

## ANNONCES & RÉCLAMES, FAITS DIVERS & LOCALES

Les annonces et réclames, faits divers et locales sont reçus dans nos bureaux, 25, rue Roquelaine, à l'Agence Canet, 33, rue Alsace-Lorraine, à Toulouse; chez nos correspondants, ainsi que dans toutes les agences de publicité de Paris, des départements et de l'étranger

FIL TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Lundi 24 Juillet 1899. — 9<sup>e</sup> Année. — N° 2650.

Bureaux à Paris : 26, rue Feydeau

## Judas-Jaurès

Jaurès a fait, hier soir, une conférence au théâtre du Capitole. Le sujet annoncé était celui-ci : *la Verrière ouvrière d'Albi*. La veille nous écrivions : « la Verrière a bon dos. Elle n'est qu'un prétexte. »

« Jaurès parlera surtout de l'affaire Dreyfus, il est payé pour cela et le syndicat ne lui permettra pas de voler son argent. »

Nos prévisions se sont réalisées à la lettre.

Nous n'assistions pas à la conférence à laquelle nous n'avions pas été invités. Mais la *Dépêche* nous en donne un compte rendu suffisamment complet pour nous édifier.

Jaurès n'a pas volé l'argent du syndicat.

Il s'est montré, à distance des bottes qu'il ne manquera pas de recevoir dans le derrière, si l'on se plaçait à bonne portée, aussi insolent, aussi dégoutant qu'on pouvait l'être.

Pour lui l'innocence de Dreyfus ne fait pas l'ombre d'un doute.

Ce sont les cléricaux — parbleu ! — les jésuites — naturellement — les nationalistes — c'est entendu, qui ont fait condamner ce malheureux traître.

Tous ceux qui ne voient pas le complot tramé par cette nouvelle triple alliance, sont des lâches, des fourbes et des menteurs.

Jaurès traitait les autres de lâches. Non, c'est à tort.

Puis l'avocat du traître y est allé de sa larme de vieil alligator.

Il a représenté Dreyfus, dont ses amis nous ont décrit l'embompoint et le bel état de santé dès le premier jour, comme un spectre-martyr ayant enduré les plus affreuses souffrances et subi, pendant quatre ans, la plus douloureuse, la plus atroce des agonies.

La-dessus, quelques dreyfusards amis de l'humanité, ont poussé des cris divers, parmi lesquels la *Dépêche* signale ceux-ci : « Au bain, Mercier ! Fusillez-le ! »

— Ou, au bain, a repris Jaurès ; mais, citoyens, nous ne sommes pas pour la férocité des moyens. Et, si nous voulons que Mercier aille au bain, ce n'est pas pour le torturer ou le faire souffrir, c'est parce qu'il faut qu'un grand exemple soit fait contre un grand criminel, afin qu'il n'abuse pas de l'impunité pour renouveler son crime. »

Est-il possible, nous le demandons, d'être plus cyniquement cafard ?

Le vendu a conclu son boniment en attribuant au peuple la victoire remportée par la justice et l'humanité sur le légalisme et la réaction.

Si le peuple, que Jaurès mettait ainsi en cause, avait été convoqué en masse à la conférence d'hier, il est probable que le sire de Bessoulet aurait reçu plus de trognons de chou que de coups de chapeau.

Ce que nous voulons retenir de cette manifestation nouvelle du syndicat cosmopolite dont Jaurès est l'un des entraîneurs les plus autorisés, c'est la façon cavalière dont ces prétendus défenseurs de la justice traitent d'avance ses arrêts.

La justice va prononcer demain, en toute liberté, nous l'espérons en dépit du parti-pris nettement établi du gouvernement de peser sur ses délibérations.

Si l'innocence de Dreyfus est manifeste, si elle doit éclater, lumineuse, indiscutable, à quoi bon cette agitation, ces affirmations sans preuves, ces menaces contre les témoins les plus autorisés ?

N'est-ce pas plutôt parce que l'on redoute l'arrêt de cette justice, tant de fois convoquée, que l'on essaie de soulever d'avance l'opinion contre son arrêt ?

Mais l'opinion, n'en déplaise à l'avocat du syndicat de la trahison, ne se laisse point ébranler par les salimbanques salariales lancés à ses trousses.

Elle attend confiante le verdict de la justice militaire.

Elle attend que le général Mercier, que le clément, l'humanitaire, Jaurès veut envoyer au bain ou au poteau d'exécution, prenne à son tour la parole et foudroie les misérables insulteurs de l'armée.

Or, Mercier parlera. Nous en avons la certitude aujourd'hui.

Et alors le peuple, que Jaurès invoquait hier avec son ordinaire impudence, fera certainement un grand exemple.

Et s'il se montre clément envers ceux qui errent de bonne foi, se montrera impitoyable à l'égard des hommes qui ont, à prix d'argent, ac-

cepté la criminelle tâche de troubler, d'affaiblir ce grand pays pour le livrer désarmé, impuissant à l'étranger.

Qui, Jaurès, un grand exemple, sera fait avant peu par le peuple et ce sera sur toi, Judas !

Jules Ribes-Méry.

## TOUS DE MÊCHE

La *Dépêche*, qui annonce la nomination de M. Darlan, ancien garde des sceaux, à une perception parisienne, s'en indignent et tombe à bras raccourcis sur l'ancien député de Nérac, qu'elle qualifie de budgétivore.

Nous n'avons pas à protester contre cette qualification.

Mais en fin de compte, qui a nommé M. Darlan, sinon le ministère cher à la *Dépêche* ?

C'est donc le ministère qu'il faudrait accuser et non celui qui bénéficie de ses faveurs.

Au fond, tous ces gens-là s'entendent comme larrons en foire.

Ils ont doté Darlan sachant qu'on ne s'éternise guère au pouvoir sous ce régime, et avec l'espoir, fondé ailleurs, que les amis de Darlan les doteront à leur tour après la prochaine débâcle.

« Donne-moi de ce que t'as, je te donnerai de ce que j'ai. »

Tel est le principe.

Et voilà, pourquoi ce sont toujours les mêmes qui vivent à nos crochets.

J. R.-M.

## Lys ou Violettes

Un vieux républicain, qu'on ne saurait accuser de tiédeur, ni de reniement, me faisait part de son découragement.

Car le découragement est l'état d'âme de tous les républicains avisés et prévoyants, à cette heure troublée et incertaine du régime.

Suivant l'expression consacrée et devenue quelque peu banale, nous sommes à un tournant de l'histoire, et on se demande ce qu'on trouvera de l'autre côté.

« La France, me disait ce vieux républicain, ancien haut fonctionnaire du 4 Septembre, est en mal d'enfant. Elle est grosse d'un inconnu, qu'elle va mettre au monde avant longtemps : cela se voit à son masque défaillant et se sent à ses tressaillements. »

« Que sera-ce ? »

« Un garçon ? une fille ? des jumeaux ? un monstre ? une souris, comme dans la fable ? »

Il avait raison.

Il n'est personne qui ne s'attende à quelque chose de nouveau, modifiant de fond en comble la situation présente.

En effet, la facilité avec laquelle on parle couramment de coup d'État, de conspirations, jusque dans le monde officiel, est le symptôme le plus curieux de cet état d'esprit.

Jusqu'à l'an dernier et pendant près de trente années, jamais, au grand jamais, on n'avait fait allusion à la possibilité d'un acte violent à commettre contre la République ; et même, durant l'aventure boulangiste, si mouvementée, si fiévreuse, c'étaient des mots qu'on ne prononçait pas et des choses auxquelles on ne pensait point.

Aussi, pour arriver à faire condamner l'infortuné général, fut-on obligé d'inventer des griefs ridicules et de stipendier de faux témoins.

M. Quesnay de Beaurepaire fut l'artisan de ce procès ignominieux, que trop de gens lui ont pardonné.

Pas moi. Je suis de ceux qui ne changent pas ; je fais partie des « immobiles », comme disait Barbey d'Aurevilly, et suis impitoyable pour ceux qui méritent mon mépris.

Ce mépris, quand je l'ai donné, je ne le reprends jamais.

Or, je le répète, en plein boulangisme, en pleine effervescence populaire, on ne pouvait constater ce qu'on voit aujourd'hui partout : l'effacement du parti républicain, son inquiétude, sa peur.

Pourtant, il n'y a rien devant lui, contre lui.

Pas un cheval, blanc ou noir, ne piaffe ; pas un plumet ne flotte au vent ; pas un homme ne se dresse.

On disait autrefois, en physique, que la nature a horreur du vide.

La République subit ce phénomène étrange et éprouve un mortel vertige devant l'avenir béant et vague.

Bien peu de républicains croient à un lendemain durable.

Pour peu qu'ils aient le sentiment de l'analyse sociale, ils comprennent que l'instrument gouvernemental, faussé, détraqué, ne fonctionne plus.

C'est tellement vrai que, instinctivement, on vient d'instituer un gouvernement de défense républicaine, alors que, de l'aveu des gens de sang-froid, il n'y avait pas d'attaqué.

Il y a là, ce me semble, le plus concluant, le plus terrible des aveux.

Halluciné, troublé par des fantômes, la République vacille et sent le terrain se dérober sous ses pieds.

esprits s'incarnera en une personnalité civile ou militaire.

L'histoire est là, qui nous enseigne que, si lente et si tardive que paraisse la solution, elle ne fait cependant jamais défaut.

La crise actuelle aura fatalement, et bientôt, son dénouement.

Je suis de ceux qui ne croient pas à la possibilité matérielle des combinaisons moyennes.

La révision de la Constitution me fait hauser les épaules.

La République plébiscitaire me fait hauser le nez. Quand le fruit sera complètement mûr, il se détachera et tombera, sans qu'il soit obligé de secouer l'arbre.

On sera alors tout surpris de voir que l'homme attendu par les uns et redouté par les autres, qui s'ignore lui-même, n'aura besoin que de peu de mois, voire de peu de jours, pour se lever et dépasser la foule de toute la hauteur de sa taille providentielle.

Trente années de République, c'est trente couches de fumier ; lit fécond et vivifiant sur lequel la Monarchie a déjà semé ses lys ou ses violettes.

Paul de Cassagnac.

## GALLIENI A TOULOUSE

### Un Toast de Soldat

M. le général Gay de Taradel, commandant la brigade d'Auch, devait porter l'autre soir à la réception du général Gallieni, un toast qu'il avait bien voulu nous communiquer et qu'il n'a pu prononcer, le programme de la fête ayant été réglé d'avance.

Nous reproduisons ce toast au risque de commettre une indiscrétion, car il nous paraît combler une regrettable lacune, en rendant à nos héroïques missionnaires, trop oubliés, l'autre soir, la part de gloire et de justice qui leur est due dans notre expansion coloniale.

Voici donc le toast du général de Taradel :

Au nom de l'armée et en qualité d'ancien officier d'infanterie de marine, je demande le grand honneur de prendre la parole et de lever mon verre à M. le général de division Gallieni, au vainqueur, au pacificateur de notre belle colonie de Madagascar. J'ai servi pendant treize ans dans cette belle armée de l'infanterie de marine, ces treize années de voyages, d'aventures, d'expéditions, de poésie et de lumière illuminent ma vie et m'aident à supporter le prosaïsme et les déboires de l'existence actuelle. Quel beau métier, quelle superbe tâche, quelle magnifique mission que celle qui est accomplie par l'infanterie de marine. Là, depuis le grade le plus élevé, chacun a sa part d'initiative, d'indépendance d'action, chacun tient dans sa main un peu du drapeau national et travaille d'une manière efficace à l'agrandissement de la patrie française.

De tout temps, cette arme, exceptionnellement brave et dévouée a accompli des prouesses ; mais c'est grâce à vous, mon général, et à quelques-uns de vos vaillants camarades que ces actes d'héroïsme accomplis si loin de la mère-patrie ont été dévolus et se sont imposés à l'attention du pays.

De mon temps, on les tenait cachés presque comme de mauvaises actions. À peine échappé de l'école, j'ai été attiré par la Cochinchine nouvellement conquise. Tous les jeunes officiers demandaient à aller dans ce pays à peine soumis où il y avait encore quelques dangers à courir, quelques lauriers à récolter.

Arrivés à temps pour assister à la prise des trois provinces de la rive droite du Mékong qui doublait l'étendue de notre possession.

L'amiral La Grandière demandait à grands cris à faire cette expédition nécessaire, le gouvernement lui répondit enfin : « Faites ce que vous voudrez ; mais l'empereur ne veut pas qu'on le sache en France et l'on ne vous fournira aucun subsidium. »

Les sans-patrie de l'époque avaient renoué au gouvernement impérial l'expédition du Mexique.

Les Américains se sont chargés depuis de nous apprendre que cette guerre n'était pas inutile.

La conquête fut pacifique, mais elle fut suivie de soubresauts sanglants et héroïques.

Les vols du vice-roi Phan-Than-Siang avaient révolté le pays.

La porte de Sadek fut assiégée par dix mille rebelles. La garnison se composait d'une compagnie commandée par le capitaine Roussel ; elle avait pour lieutenant le futur général Dodds et pour sous-lieutenant le futur général Chevalier.

Ils résistèrent pendant vingt-quatre heures et restèrent maîtres du terrain.

Sidi-Brahim a immortalisé ses défenseurs, personne ne connaît l'histoire de Sadek.

Quelques mois après le poste de Rachgia, commandé par le lieutenant Santerre, fut pris par les rebelles et la garnison tout entière fut massacrée.

Je fus envoyé pour reprendre le poste ; en accostant, ma virgule heurta quelque chose, c'était la tête du malheureux lieutenant Santerre que les rebelles avaient jetés dans l'Arroyo en nous voyant arriver.

Un an après, le lieutenant Salicetti était assassiné d'une manière analogue. Qui a connu ces faits ? Personne.

On faisait son devoir, on combattait, on mourait en silence, heureux de voir s'affermir et s'agrandir entre nos mains le morceau de patrie qui nous était confié.

Depuis cette époque, le domaine conquis par l'infanterie de marine s'est progressivement augmenté. L'étendue de nos possessions coloniales a décuplé et l'infanterie de marine s'est imposée à l'admiration du monde.

C'est là votre œuvre, mon général, œuvre dans laquelle vous ont aidés les généraux Desbordes, Dodds, les colonels Monteil et Bonnier et, enfin, le glorieux Marchand.

Puisque je parle de héros, je ne puis passer sous silence les héroïques auxiliaires qui participent si utilement à l'œuvre d'expansion coloniale qui s'accomplit.

Vous avez su les apprécier, les protéger et les défendre, mon général ; ils furent les premiers au danger, il est juste qu'ils soient à l'honneur.

Je veux parler de nos prêtres catholiques, qui sont l'objet de tant d'attaques, de persécutions et d'insultes de la part des sans-patrie ; en ignorent, ces gens-là, ce que font nos missionnaires ou plutôt ne veulent pas le savoir.

Quand le colonel Flatters a cherché une voie à travers le désert, il n'était pas le premier à avoir pénétré dans ces solitudes immenses et mystérieuses, plus lointain qu'aujourd'hui il a été assassiné. Les Péres Blancs étaient allés à Ghat et à Ghadames, ils y avaient été massacrés aussi ; mais d'autres les y avaient remplacés car le nombre des candidats au martyre ne diminue jamais.

Quand les explorateurs de Lagrée, Richart et d'Arceville ont cherché à atteindre les fleuves du Tonkin et de la Chine par la vallée du Mekong, ils ont trouvé des contrées empoisonnées par la fièvre où nul Européen ne peut séjourner, des missionnaires ont été tués ; ils n'y étaient pas devenus longtemps car les plus résistants n'y ont survécu que six mois ; mais ils sont remplacés par de nouveaux arrivants qui ambitionnent ce poste périlleux.

Ce sont ces héros inconnus et glorieux qui nous tracent la route. Le soldat d'infanterie de marine le suit, il combat et soumet le pays qu'il arrosé lui aussi de son sang, et quand le pays est pacifié, la population soumise, il court à d'autres conquêtes.

Soyez fiers et fier de votre rôle, mon général, il est périlleux, difficile et glorieux.

C'est en vain que les sans-patrie essaient de ternir nos gloires nationales et de démolir l'armée, il reste encore en France de braves gens dont le cœur s'élève pour les nobles causes et bonifié à la vue du drapeau national. La preuve en est, dans cette région, dans cette manifestation grandiose, dans le choix que notre société a fait de vous, mon général, pour vous décerner la plus haute récompense dont elle dispose.

Elle glorifie en vous l'armée dont vous êtes l'émulation la plus pure, la plus belle et la plus héroïque.

Bravo, général !

## LE CRIME DE LILLE

La *Croix du Nord* publie les deux informations suivantes :

Nous apprenons avec plaisir que M. Chesnelong vient d'être élu bâtonnier de l'ordre des avocats.

Qu'on le veuille ou non, cette nomination, au lendemain des événements auxquels l'éminent avocat a pris une part si active, aura aux yeux du public une signification particulière.

On y verra un hommage rendu par les pairs de M. Chesnelong à son talent et aussi à sa correction professionnelle.

Pour tout le monde, c'est une réponse élogieuse du barreau à la magistrature, et le *Progress* le faisait pressentir lui-même, hier, en cherchant à peser dans un sens opposé sur le libre choix des avocats de Lille.

Nous prions le nouveau bâtonnier d'agréer l'hommage de nos sincères félicitations.

## DE DINARD A RENNES

De M. Ernest Judet, dans le *Petit Journal* :

Que signifie la coïncidence du procès de Rennes avec la présence de Guillaume II sur notre territoire, à vingt-cinq lieues de distance ? Quel qu'il soit, quel qu'il soit invoqué pour affaiblir la violence de cette singulière opposition, elle domine l'esprit, elle développe des impressions pénibles ; car elle est incompréhensible, si elle n'est pas contestée. Quel est donc l'accord caché aux yeux des Français ?

Si Dreyfus est le point culminant d'une guerre d'espionnage dans laquelle l'Allemagne a eu plusieurs années le rôle brillant, le rôle prédominant des victorieux, et qui finit grâce à l'énergie de nos officiers par tourner contre elle ; or, elle n'entend pas supporter l'égalité, à plus forte raison notre supériorité. De la son rôle inquietant dans les mouvements d'une campagne où l'Allemagne cherche simplement notre dissolution totale, tandis que l'Allemagne songe à exploiter nos embarras pour étendre le territoire de ses ressentiments de 1871 et s'assurer notre vassalité.

L'inconscience des meneurs de la révision a autorisé et secondé toutes les espérances de la politique allemande. Elle pesé sur notre politique intérieure au point de la conduire dans les moindres détails. Du moment que le témoignage du pays qui a organisé la trahison chez nous s'est accepté comme valable par les victimes de la trahison, la défense devient difficile, presque impossible.

Ainsi l'ex-lieutenant-colonel Picquart a vu s'ouvrir les portes de sa prison, grâce à la naissance d'un document libérateur, signé du colonel prussien Schwartzkoppen ; ainsi s'est formée une véritable coalition des rapports internationaux destinés à sauver Dreyfus ; ils ont permis à la commission d'expertise, plus ou moins dans la main du syndicat, qui le titre de la coulisse, tantôt pour brouiller les cartes, tantôt pour troubler l'opinion, tantôt pour avouer volontairement le crime dont il faut qu'il soit coupable, pour dégrader le condamné de 1894.

Le conseil de guerre de Rennes, cerné de toutes parts, n'échappera aux mailles de la procédure, aux manœuvres qui empêchent son travail d'investigation, qui ont empêché sa franchise d'action et lui enlèvent son libre arbitre en refaisant aux sources, en recherchant, en étudiant, en coordonnant les éléments de preuves tirés des dossiers encore secrets, de la connaissance approfondie des efforts de l'espionnage allemand, de la mise au point des mystères diplomatiques, politiques, militaires qui forment le fond de cette ténébreuse histoire.

Il n'a été versé sur eux qu'une faible lumière, faussée sciemment par des inventions artificieuses, lancées en dessein dans la circulation et jetant dans les esprits le doute et l'anxiété.

Juste au moment de lever le dernier voile de la trahison, le mal énergiquement, le cabinet actuel s'est constitué précisément pour

faire triompher une méthode contraire. Le général de Galliffet a pu dire à haute voix « que le conseil de guerre de Rennes aura pleine et entière liberté, jugera en toute indépendance. »

Ces belles paroles sont déjà contredites par les faits ; après une série de tentatives assez louches pour envelopper le conseil d'une atmosphère d'incertitudes et d'erreurs, ils prétendent disqualifier ou éloigner du débat tous les documents recueillis par l'état-major français ; ils n'acceptent l'Allemagne et notamment par Schwartzkoppen.

Le conseil de guerre est défilé dans son intelligence et sa dignité ; on le transforme en instrument de constatation, on lui demande un arrêt qui ne serait qu'un service ; pour briser son veto on recourt aux plus dangereux expédients.

Il est visible que la crainte de la condamnation, oblige les partisans de Dreyfus à démasquer leurs batteries.

Il est prétendu disqualifier ou éloigner du débat tous les documents recueillis par l'état-major français ; ils n'acceptent l'Allemagne et notamment par Schwartzkoppen.

Le conseil de guerre est défilé dans son intelligence et sa dignité ; on le transforme en instrument de constatation, on lui demande un arrêt qui ne serait qu'un service ; pour briser son veto on recourt aux plus dangereux expédients.

Il est visible que la crainte de la condamnation, oblige les partisans de Dreyfus à démasquer leurs batteries.

Il est prétendu disqualifier ou éloigner du débat tous les documents recueillis par l'état-major français ; ils n'acceptent l'Allemagne et notamment par Schwartzkoppen.

Le conseil de guerre est défilé dans son intelligence et sa dignité ; on le transforme en instrument de constatation, on lui demande un arrêt qui ne serait qu'un service ; pour briser son veto on recourt aux plus dangereux expédients.

Il est visible que la crainte de la condamnation, oblige les partisans de Dreyfus à démasquer leurs batteries.

Il est prétendu disqualifier ou éloigner du débat tous les documents recueillis par l'état-major français ; ils n'acceptent l'Allemagne et notamment par Schwartzkoppen.

Le conseil de guerre est défilé dans son intelligence et sa dignité ; on le transforme en instrument de constatation, on lui demande un arrêt qui ne serait qu'un service ; pour briser son veto on recourt aux plus dangereux expédients.

Il est visible que la crainte de la condamnation, oblige les partisans de Dreyfus à démasquer leurs batteries.

Il est prétendu disqualifier ou éloigner du débat tous les documents recueillis par l'état-major français ; ils n'acceptent l'Allemagne et notamment par Schwartzkoppen.

Le conseil de guerre est défilé dans son intelligence et sa dignité ; on le transforme en instrument de constatation, on lui demande un arrêt qui ne serait qu'un service ; pour briser son veto on recourt aux plus dangereux expédients.

Il est visible que la crainte de la condamnation, oblige les partisans de Dreyfus à démasquer leurs batteries.

Il est prétendu disqualifier ou éloigner du débat tous les documents recueillis par l'état-major français ; ils n'acceptent l'Allemagne et notamment par Schwartzkoppen.

Le conseil de guerre est défilé dans son intelligence et sa dignité ; on le transforme en instrument de constatation, on lui demande un arrêt qui ne serait qu'un service ; pour briser son veto on recourt aux plus dangereux expédients.

Il est visible que la crainte de la condamnation, oblige les partisans de Dreyfus à démasquer leurs batteries.

Il est prétendu disqualifier ou éloigner du débat tous les documents recueillis par l'état-major français ; ils n'acceptent l'Allemagne et notamment par Schwartzkoppen.

Le conseil de guerre est défilé dans son intelligence et sa dignité ; on le transforme en instrument de constatation, on lui demande un arrêt qui ne serait qu'un service ; pour briser son veto on recourt aux plus dangereux expédients.

Il est visible que la crainte de la condamnation, oblige les partisans de Dreyfus à démasquer leurs batteries.

Il est prétendu disqualifier ou éloigner du débat tous les documents recueillis par l'état-major français ; ils n'acceptent l'Allemagne et notamment par Schwartzkoppen.

Le conseil de guerre est défilé dans son intelligence et sa dignité ; on le transforme en instrument de constatation, on lui demande un arrêt qui ne serait qu'un service ; pour briser son veto on recourt aux plus dangereux expédients.

Il est visible que la crainte de la condamnation, oblige les partisans de Dreyfus à démasquer leurs batteries.

Il est prétendu disqualifier ou éloigner du débat tous les documents recueillis par l'état-major français ; ils n'acceptent l'Allemagne et notamment par Schwartzkoppen.

Le conseil de guerre est défilé dans son intelligence et sa dignité ; on le transforme en instrument de constatation, on lui demande un arrêt qui ne serait qu'un service ; pour briser son veto on recourt aux plus dangereux expédients.

Il est visible que la crainte de la condamnation, oblige les partisans de Dreyfus à démasquer leurs batteries.

Il est prétendu disqualifier ou éloigner du débat tous les documents recueillis par l'état-major français ; ils n'acceptent l'Allemagne et notamment par Schwartzkoppen.

Le conseil de guerre est défilé dans son intelligence et sa dignité ; on le transforme en instrument de constatation, on lui demande un arrêt qui ne serait qu'un service ; pour briser son veto on recourt aux plus dangereux expédients.

res et surtout le blanc. Rien n'est plus frais que le blanc. Eviter le noir à tout prix. Le noir absorbe et garde la chaleur. Ces observations s'adressent non seulement aux vêtements, mais aux chaussures et au chapeau. Chaussures claires, chapeau clair. Les personnes en deuil, qui sont obligées de porter des chapeaux de paille noirs, ont moins frais que ceux qui portent des chapeaux de paille blanche. Vous n'avez qu'à en faire l'essai pour vous en convaincre.

Que les ablutions se renouvellent le plus souvent possible. La douche, excellente par toutes les températures, est souveraine en été. Et le grand secret de trouver le sommeil par les nuits ultra-chaudes, comme celles que nous avons en ce moment, c'est de se faire régulièrement des ablutions le soir, avant de se coucher. Il n'est pas de prom

complètement terminée. C'est une erreur de croire qu'il est dangereux de prendre, pendant la canicule, des bains en plein air et au milieu de la journée. Le seul inconvénient est d'être exposé à un soleil ardent et aux conséquences de l'insolation qui peut déterminer des méningites et des coups de soleil. Il faut donc mieux, comme toute, s'abstenir de prendre des bains pendant que le soleil chauffe dans toute son intensité.

Il faut éviter d'entrer dans l'eau en état de transpiration, à cause de la répercussion qui pourrait se produire sur les organes internes. Il est bon, afin d'éviter une congestion de cerveau, de se mouiller la tête au moment d'entrer dans le bain froid.

Le bain froid au-dessous de 15 degrés est très dangereux. Il est bon de s'assurer, avant tout, de la température exacte de l'eau, qui doit être au moins de 18 degrés.

Les bains de mer ne conviennent pas à tous les tempéraments. C'est seulement pour les personnes autorisées à en user que je formule ces prescriptions. J'ai fait allusion tantôt aux insulations. A cette époque de l'année, les cas de ce genre sont très fréquents. Voici les moyens à employer pour les combattre :

Il faut transporter le malade au pas, l'étendre, enlever tous les vêtements qui gênent la circulation, faire des lotions fraîches et vinaigrées sur le cou, la poitrine, et des frictions énergiques sur les membres inférieurs. Si le malade peut boire, lui donner un peu de thé, de café léger ou d'eau alcoolisée. Le laisser au repos. Dans les cas plus graves, s'il y a perte de connaissance complète, il faut faire des ablutions froides sur la tête et le corps et mettre des sinapismes sur la moitié inférieure du corps. Enfin, pratiquer la respiration artificielle.

Si ces précautions d'hygiène vous intéressent, permettez-moi maintenant de vous parler de la question des fruits, autre grosse question. Méfiez-vous des fruits qui ne se pèlent pas. Mangez la pêche, mangez la reine-claude, sans excès bien entendu.

Pour la nourriture ordinaire, ne changez rien à vos habitudes en vous donnant pour règle cependant de manger le plus de légumes verts possible. Mais mangez-en le moins possible. Mangez plutôt souvent beaucoup à la fois. Imitiez en cela les Anglais auxquels les longues fréquentations avec les colonies ont appris mille et un détails d'hygiène pour l'été. Les Anglais mangent quatre et cinq fois par jour. C'est une perte de temps assurément ; mais c'est, au point de vue hygiénique, assez pratique pendant les grandes chaleurs.

### PAR FIL SPÉCIAL

## DÉPÊCHES

### EXERCICES DE DÉFENSE DES CÔTES

Toulon, 23 juillet.  
Ses torpilleurs de défense mobile ont été mobilisés. Hier matin, avec leur matériel de combat et deux torpilleurs de guerre ont appareillé sous les ordres du lieutenant de vaisseau major Rolland pour effectuer, de concert avec les torpilleurs de la défense mobile de Corse, venus sur rade, des exercices de défense des côtes.

Le matériel chauffeur auxiliaire Mestrie a eu quatre doigts arrachés par l'hélice d'une torpille.

### RAPPROCHEMENT FRANCO-ALLEMAND

Berlin, 23 juillet.  
La présence de la canonnière française *Ibis*, dans le port de Geestmünde, a donné lieu à des fêtes. Les officiers de la marine allemande de la station ont invité, hier, à dîner les officiers de l'*Ibis*; ces derniers leur ont donné également à dîner, hier soir, à bord de l'*Ibis*.

L'*Ibis* est la canonnière chargée de la surveillance de la pêche dans la mer du Nord. Elle est venue à Geestmünde pour prendre du charbon. C'est la première fois, depuis 1870, qu'un vaisseau de guerre français fait relâche à Geestmünde.

Berlin, 23 juillet.  
La question de savoir si l'empereur Guillaume ira visiter l'exposition de 1900 à Paris a été soulevée depuis quelque temps dans les nombreux journaux allemands et étrangers. Voici, à ce propos, comment s'exprime un journal bien placé pour refléter l'opinion des cercles politiques et de la cour elle-même.

On considère assez communément comme certain que l'empereur a l'intention d'aller visiter l'exposition l'an prochain. C'est une erreur. Il ne faut pas se dissimuler que, lors même que l'empereur ne serait personnellement pas éloigné d'envisager la possibilité de ce voyage, l'exécution du projet rencontrerait dès l'abord de grosses difficultés.

L'an dernier, le projet d'un voyage impérial en Egypte, a dû être abandonné parce que certaines chancelleries voulaient lui attribuer une signification politique qu'il ne devait pas avoir, à quelles interprétations ne donnerait pas lieu à *fortiori* une visite de l'empereur à Paris, outre que personne ne peut dire quelle sera la situation générale et quelle sera la situation en France, l'an prochain ; enfin, le gouvernement français sera-t-il en mesure de garantir efficacement la sécurité de l'empereur ?

### LES TRAVAUX DES COURS D'APPEL

Paris, 23 juillet.  
Le garde des sceaux s'est fait rendre compte de l'état des travaux des cours d'appel. Il constate que, dans un certain nombre de ressorts, l'expédition des affaires civiles ne se faisait pas avec la célérité suffisante et adresse aux premiers présidents des instructions en vue de remédier à cet état de choses.

chaque chambre, quatre audiences hebdomadaires.

Dans les cours où ces quatre audiences existent déjà, il y aura lieu de créer des audiences supplémentaires et de constituer, si cela est nécessaire, pour couvrir l'arrière, une chambre temporaire, par application de l'article 2 de la loi du 30 août 1883.

### ACADEMIE DES BEAUX-ARTS

Paris, 23 juillet.  
Hier, à l'Académie des beaux-arts, il a été procédé à l'élection d'un membre libre en remplacement du comte Delaborde, décédé. Après huit tours de scrutin auxquels ont pris part 42 votants (majorité 22, M. Philippe Gille a été élu par 23 voix contre 19 accordées à M. Aynard et à M. Comte.

M. Philippe Gille, outre les nombreuses pièces de théâtre dont le succès lui est dû pour une bonne part, a écrit de nombreux ouvrages d'art notamment sur Versailles, son château et ses collections.

Après cette élection l'Académie a décerné le prix Estrade Delcor, de la valeur de 8,000 francs, à M. Dagnan-Bouveret pour l'ensemble de ses œuvres.

### POSTES ET TELEGRAPHES

Paris, 23 juillet.  
La médaille d'argent des postes et télégraphes est décernée, à MM. :

Bastide, courrier auxiliaire à Montpellier ; Fraisse, facteur rural à Montréal (Aude) ; Mollin, facteur en chef des Postes à Abbi-Barrats, facteur rural à Valence (Gers) ; Béguin, facteur rural à Maulon-Magnoac (Hautes-Pyrénées) ; Banaet-Bazaque, facteur rural à Castané (Haute Garonne) ; Bessières, courrier convoyeur à Toulouse ; Cambailu, courrier convoyeur à Perpignan ; Couvert, facteur à Prayssac (Lot-et-Garonne) ; Duffez, facteur local à Mirande ; Denegre, courrier convoyeur à Agen ; Girou, facteur rural à Lacalm (Aveyron) ; Hautier, chef surveillant des télégraphes à Toulouse ; Juge gardien de bureau au bureau des Postes à Rennes ; Lastage, facteur local à Cazabon (Gers) ; Maury, facteur local à Caux (Hérault) ; Portes, facteur local à Réalmont (Tarn) ; Royac, facteur local à Astaffort (Lot-et-Garonne).

M. Guasson, sous inspecteur à Lons-le-Saunier est nommé à Limoges en remplacement de M. Nouaille nommé directeur à Cahors.

M. Poytraud, inspecteur à Albi est nommé à Toulouse en remplacement de M. Devals décédé.

### LE « SUFFREN »

Paris, 23 juillet.  
La direction des constructions navales a reçu du ministre l'ordre de mettre à l'eau le 25 courant le cuirassé *Suffren*. Voici quelques renseignements officiels sur ce navire qui n'est resté sur cale que 190 jours, exactement, ce qui est un véritable tour de force.

Le *Suffren* mesure 125 mètres de longueur, 24 mètres de largeur et 23 mètres de la cale à la superstructure avec un tirant d'eau de 7 mètres 95. Il déplace 12,753 tonnes. Muni de trois machines commandant trois hélices, il doit fournir une vitesse de dix-huit nœuds.

Une cuirassée de trente centimètres en acier durci descend à cent quarante centimètres au-dessous de la ligne de flottaison de la coque. Quant à la coque, deux ponts cuirassés protégeront la partie supérieure. Quant à l'armement, il sera tout à fait moderne et formidable, et composé de pièces à tir rapide, quatre grosses pièces de 305 millimètres, dix de 164 millimètres, dix de 102 millimètres, dix de 87 millimètres ; outre, dix tubes lance-torpilles et six projecteurs électriques.

Le prix de revient de ce cuirassé sera d'environ vingt-neuf millions et demi de francs.

### CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Paris, 22 juillet.  
Le conseil de l'instruction publique, dans sa dernière séance tenue hier, a adopté un projet de décret stipulant qu'à partir de la session de juillet-août de l'année prochaine, l'interrogation de la langue vivante à la première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique peut porter sur le grec des candidats, soit sur l'anglais ou l'italien, soit devant les Facultés des lettres des universités ou l'enseignement de l'italien et de l'espagnol est organisé pour l'italien et l'espagnol.

Par contre, le conseil a renoué le projet de décret qui portait que dans les épreuves de la première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne, l'espagnol, l'italien et le russe, peuvent, sur la demande des candidats, être substitués à l'allemand et à l'anglais dans les académies ou l'enseignement de l'espagnol et de l'italien ou du russe est organisé.

### LA MORT DE M. CHESNELONG

Paris, 23 juillet.  
M. Chesnelong était né à Orléans en 1820. Après avoir terminé ses études à Paris, il dirigea dans son pays natal une grande maison de tissus.

### LE GÉNÉRAL GALLIENI

Luchon, 23 juillet.  
Le général Gallieni est arrivé à 4 heures hier, en gare de Marignac. Il a été reçu par le maire et par le conseil de Saint-Beat, sa ville natale.

Au discours de bienvenue le général, très ému, a répondu en remerciant ses compatriotes pour leur accueil chaleureux.

pas, entre gentilshommes on se comprend, la laqueait à tout hasard.

Notification de la suspension étant parvenue au corps d'armée, le doute ne m'est plus permis.

Comme maire, j'ai refusé de m'associer à une manœuvre odieuse et antipatriotique, dont le but évident était d'outrager et d'humilier l'armée. Ma suspension est-elle juste, méritée ? Je n'ai agi, ni pendant une période d'instruction, ni sur un point touchant de près ou de loin au service ; je n'ai pas fait suivre ma signature de mon grade militaire. Ma suspension est-elle même légitime ? On pourra se le demander dans le public. Quant à moi, je n'ai garde de le rechercher, cette mesure me plaçant en trop bonne et flatteuse compagnie, au milieu des officiers déjà frappés par vous.

Ma suspension, même ma révocation m'ont peu ému. D'où elles partaient, vous le comprenez sans peine, monsieur le marquis, elles ne pouvaient m'atteindre ; il n'en est pas de même de la suspension prononcée par vous. Elle me peine profondément parce qu'elle me vient de vous ; j'en souffre, non seulement parce qu'elle émane de l'ancien chef, à qui j'avais voué confiance et respect et qui, aujourd'hui, me contraignait à modifier mes sentiments à son égard, mais surtout parce que, en mettant les règlements militaires au service des basses rancunes de quelques politiciens, vous diminuez le prestige du commandement et indigez à l'armée et à son état-major une nouvelle humiliation.

Retraité, vous ne pouvez être que ministre civil de la guerre, je le sais ; mais le souvenir des hauts grades que vous avez occupés, et des fonctions élevées que vous avez remplies, ne peut s'effacer d'un trait. Il subsiste et donne à vos actes, comme aux mesures que vous prenez, un caractère particulier, une portée spéciale, une signification plus cruellement douloureuse pour ceux qui ont gardé au cœur le respect et l'amour de l'armée.

Voilà ce que je tenais à vous dire. Le ministre civil, peut-être, ne m'entendra pas ; le général, lui-même, comprendra. Veuillez agréer, etc.

Comte de MALHERBE.

### CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Brest, 23 juillet.  
Ce matin à six heures, dans la grande salle des fêtes de l'hôtel de ville, la réunion annuelle de la Société des anciens combattants de 1870.

M. Robert Surcouf, père du député de Saint-Malo, président cette cérémonie patriotique, à laquelle ont assisté six cents personnes. Trois discours ont été prononcés et les orateurs ont été salués par le cri de : « Vive l'armée ! »

Après le discours de M. Surcouf, un discours très intéressant a été prononcé par le commandant de la Défense nationale, M. de la Roche, qui a fait un exposé de l'état de la Défense nationale, de ses succès et de ses difficultés. Il a été applaudi à l'unanimité.

Le groupe parlementaire de la Défense nationale, présidé par M. Georges Berry, a voté hier l'ordre du jour suivant :

Considérant que le communiqué du gouvernement sur la limitation du procès de Dreyfus et sur la prétention de M. le ministre de la guerre de tracer des réquisitions toutes faites au commissaire du gouvernement du conseil de guerre est une atteinte portée, non seulement à la liberté qui doit être laissée aux jurés mais encore à la loi elle-même, le comité dénonce à la France entière, cette tentative de main mise sur la justice militaire dans le but d'obtenir l'acquiescement de nos soldats à l'œuvre de réhabilitation de Dreyfus et de toutes les voies légales contre les agissements condamnables du gouvernement.

Ce n'est un mystère pour personne, maintenant, que les dreyfusards tenteront tout pour sauver leur client. M. Joseph Reinach a jadis annoncé un « chambardement général » ; il a son plan, il veut laisser le public et l'effrayeur.

Un correspondant de Marseille de la *Patrie* signale, il y a quelques jours, les manœuvres des agitateurs qui essaient de mettre en mouvement les masses socialistes. Ce qui se passe à Marseille est également visible dans toute la France. Partout les commis-voyagers en grève prêchent ouvertement la révolte ; ils ont la bouche bien garnie, et le soir, au cabaret, ils trouvent des oreilles trop dociles. Un vaste mouvement de grève générale est en préparation.

Nous avons déjà signalé un certain nombre de grèves, notamment à Nantes, Beaune, Nîmes, Cannes, etc.

Comme on le voit, dans de nombreux centres, la grève est employée comme moyen d'agitation ; il y a là une situation grave qui, en d'autres termes, solliciterait l'attention des pouvoirs publics.

D'après les dernières nouvelles de Rennes, les débats de l'affaire Dreyfus commencent le lundi 7 août. Le *Petit Bleu* fait observer que ce sujet que les assises, dont l'ouverture commence habituellement à Rennes le premier lundi d'août, sont avancées cette année-ci et s'ouvriront le lundi 31 juillet.

On connaît, d'autre part, les conclusions du général Duchesne, à l'égard du général de Pellieux.

Il semble donc que l'on se trouve en face d'une de ces campagnes d'intimidation auxquelles se complaisent les dreyfusards et qui ont, autant par but, de nuire sur le gouvernement que d'enlever l'opinion publique.

Le *Soleil*, ce matin, ne prenait-il pas à partie le général de Galliffet, pour n'avoir pas, immédiatement, frappé des arrêts de rigueur, le capitaine Guyot de Villeneuve et avoir ainsi permis aux adversaires des dreyfusards de dire tout à leur aise ?

A signaler, une autre campagne des dreyfusards : c'est celle qui a pour but d'obtenir du gouvernement d'accorder à Esterhazy un sauf-conduit pour venir assister à Rennes.

Le *Petit Bleu* annonçait même hier, que l'ex-commandant se tenait à Bruxelles, prêt à venir.

Ce matin, Cécilemeau reprend la thèse pour son compte. L'opportunité des prétendues révélations d'Esterhazy et cette campagne ont réveillés les soupçons sur le rôle d'Esterhazy.

### A RENNES

Rennes, 23 juillet.  
La venue à Rennes du général Brugère a produit une mauvaise impression ; comme elle a coïncidé exactement avec les instructions ministérielles, on ne se gêne pas pour dire que l'inspection du corps d'armée n'a été qu'un prétexte. On confirme que le gouverneur de Paris aurait rendu visite à chacun des membres du conseil de guerre, qu'il avait une mission de la part du gouvernement.

On dit, d'autre part, que ces messieurs auraient reçu par la poste, des brochures tendant à prouver l'innocence du condamné de 1894 et divers autres papiers de propagande dreyfusards.

M. de Beaurenaire, depuis son arrivée, n'a cessé d'être filé par la police tant parisienne que locale.

Une manifestation patriotique a eu lieu aujourd'hui. Les anciens combattants de 1870-71 ont parcouru la ville avec quatre drapeaux en tête. Une foule énorme les suivait, acclamant l'armée et conspuant les dreyfusards.

Le tribunal vient d'acquiescer le jeune Bilange, apprenti menuisier, âgé de 14 ans, poursuivi pour avoir jeté des pierres contre les fenêtres du professeur israélite dreyfusard Basch lors des manifestations hostiles contre celui-ci par l'objet. M. Basch avait dénoncé lui-même ce jeune garçon qu'il accusait d'avoir jeté une vitre. Le tribunal a pris en considération les motifs très légitimes de l'inculpé et l'a acquiescé. On acquiescement est un soufflet pour les dreyfusards.

On télégraphie de Rennes au *Temps* : Je suis vous donner, comme certaine, la date du 7 août pour l'ouverture des débats qui seront particulièrement longs car, en raison de la charnière que nos jurés, juges, avocats, témoins et l'inculpé lui-même, il se confirme qu'il y aura audience que le matin.

Ces débats commencent vers 6 h. 12 pour se terminer à midi. Cette décision aurait été prise par le général Lucas d'accord avec le colonel Jouan.

On assure, dans les milieux nationalistes et je vous donne cette information sans avoir pu la contrôler, que M. Deroulède viendrait donner des conférences au cours du procès Dreyfus et qu'un appartement lui aurait déjà été retenu chez un ami.

### FAITS DIVERS

#### Explosion à bord

Pola (Autriche), 23 juillet.  
Une explosion de chaudière a eu lieu, hier, à bord du bateau-torpilleur *Adler*, torpilleur autrichien du canal de Gurla, près de l'île de Torcello.

L'enseigne de vaisseau Grabmayr et quatre hommes de l'équipage ont été tués ; deux ont été blessés. L'explosion a probablement été causée par une rupture de l'enveloppe de la chaudière. La chaudière a été projetée par dessus bord. La coque du bateau est gravement avariée.

#### Un suicide

Paris, 23 juillet.  
Une nouvelle sensationnelle s'est répandue, ce matin, rapidement sur les boulevards. On disait que Abraham Dreyfus, cousin germain d'Alfred Dreyfus, s'était, dans un accès de fièvre chaude, jeté dans le feu de l'appartement qu'il occupait au premier étage, 9, rue Baudin.

Dans l'impossibilité d'obtenir aucun renseignement de la police, nous nous sommes immédiatement rendus à son adresse dans le quartier et voici ce que nous avons appris :

Abraham Dreyfus, aujourd'hui âgé de 48 ans, habitait depuis 10 ans l'appartement où il s'est suicidé. Il était marié et avait deux enfants. Depuis quelque temps il était associé avec son frère dans une maison de tissus du quartier du Sentier.

Trois intimes lui ont servi de témoins. Alfred Dreyfus, son frère, et ses deux enfants ont été témoins de la scène. L'assassinat a été constaté par un médecin et les raisons sont demeurées mystérieuses, avait séparé irrémédiablement les deux hommes. Abraham Dreyfus souffrait beaucoup de la rupture de leurs relations. Les affaires de conseil de guerre, la dégradation, enfin, le transport d'Alfred Dreyfus, avaient fortement ébranlé ses facultés mentales.

Les événements qui se sont déroulés rapidement ces jours derniers ont achevé de lui faire perdre toute sa raison.

Hier on le vit, triste, préoccupé, la domestique qui le servait avait remarqué ses allures mélancoliques mais le sachant son causeur, elle s'était refusée de l'interroger.

Cette nuit, vers une heure M. Abraham Dreyfus se leva ouvrant la fenêtre et se précipita dans la rue à la base du premier. Il eut encore l'énergie de se relever et de remonter chez lui sans doute pour recommencer sa tentative, mais la force lui manqua. Il ne put que se débattre et se laisser aller dans une demi-heure plus tard on le releva. Son état paraît désespéré.

### PETITES NOUVELLES

22 juillet.  
Le jugement du grand prix de Rome pour la section de peinture a eu lieu à l'Institut ; le jury a classé ainsi les concurrents : premier grand prix, M. Bange, élève de Jean-Paul Laurens et de Constant ; premier second grand prix, M. Victor Guetta, élève de Lesclapart, B. Constant et Fleury ; deuxième second grand prix, M. Joignot, élève de Bonnat.

M. le ministre de l'Instruction publique a nommé M. de Launay, ancien conseiller municipal de Paris, s'y rendra lui-même vers la fin de cette semaine avec son secrétaire, M. Collet.

On ne peut évaluer qu'approximativement le nombre des audiences que dureront les débats, tant que la liste des témoins, soit à charge, soit à décharge, ne sera pas définitivement arrêtée.

Labori et Demange attendent, pour établir leur charge, celle du commandant Carrière leur ait été communiquée.

Toujours d'après le *Matin*, on estime toutefois, dès à présent, que les débats dureront au minimum dix jours.

La note officielle par laquelle il est rendu compte du conseil de cabinet, tenu hier, notée que les ministres se sont occupés d'un certain nombre de questions qui seront soumises au conseil mardi prochain.

Les journaux dreyfusards, ce matin, avec un ensemble éditant, prétendent que ces mesures concernent :

Le capitaine Guyot de Villeneuve pour la courageuse lettre à M. Syveton ;

Le général de Pellieux au sujet de l'enquête du général Duchesne ;

Enfin le général de Boisdeffre à propos duquel il aurait fait à Rennes.

La décision sur ces sujets est de ces officiers, mardi prochain, dit le *Petit Bleu*.

On fait remarquer, à ce sujet, que le vote du général de Boisdeffre, à Rennes, a été purement et simplement démenti.

### Madrid, 23 juillet.

La Chambre des députés, M. Romero-Robledo, protesta contre la manifestation carliste, faite par l'archevêque de Séville, puis, il protesta avec indignation, contre les manifestations antiespagnoles qui ont eu lieu au théâtre Tivoli, à Barcelone.

M. Romero-Robledo, qualifiée de « misérables », ceux qui ont crié : « Vive la Catalogne indépendante ! vive la Catalogne française ! » et ont sifflé l'hymne royal espagnol.

Cet hymne avait été joué sur la prière de l'amiral français, qui a donné, à cette occasion, une preuve de courtoisie.

M. Robledo, espère que les Espagnols de toutes nuances, protesteront contre les cris séditieux poussés au théâtre Tivoli.

Les députés catalans demandent la parole pour protester contre de semblables manifestations et affirmer leurs sentiments de loyalisme espagnol.

### Bilbao, 23 juillet.

Les grèves sont au même point. On annonce plusieurs meetings socialistes pour demain en vue d'entretenir la grève à tous les mineurs et autres industries.

### Madrid, 23 juillet.

Une dépêche de Méllila annonce que les chaloupes à vapeur de l'escadre ont fait, hier, des travaux de sondage sur la côte du Maroc, près Méllila.

L'escadre anglaise, qui se trouvait devant cette plage, n'a pas pavoisé et n'a fait aucune salve d'artillerie, bien que ce fut l'anniversaire de la régente. Ce fait est très commenté.

Par contre, l'escadre française, qui était à Barcelonne, est restée toute la journée pavoisée.

### Paris, 23 juillet.

Prix des Gobelins, à réclamer, 5,000 francs, 2,000 francs environ. — 1. Bernique, à M. Albert Meyer (French) ; 2. Indien, à M. Marghioum (Mudge) ; 3. Little Daisy, à M. Th. Carter (Desay).

Non placés : Audace, Sixpence, Glainville, Hourrah, Bludun, Lena, Cagré, Fern-de-Jolie.

Mutuel : gagnant 45 50 ; places Bernique 42 50, Indien 20 50, Little Daisy 32 50.

Prix du Luxembourg, 4,000 francs, 800 mètres environ. — 1. Multiplicateur, à M. J.-R. Hennessy (Bowen) ; 2. Thibet, à M. Camille Blanc (Dodd) ; 3. Coppee, à M. Albert Meyer (French).

Mutuel : gagnant 27 50.

Prix du Pantillon, 15,000 francs, 2,200 mètres environ. — 1. Domezan, à M. I. Mysocski (T. Lane) ; 2. Fanthos, à M. J. de Bromon (Wili) ; 3. Tapis Vert, à M. H. Delamarre (J. Watkins).

Non placés : Hervé dérobé, Jaffa.

Mutuel : gagnant 25 50 ; places Domezan 16 50 ; Fanthos 26 50 ; Tapis Vert 16 50.

Handicap de Vincennes, 10,000 francs, 1,600 mètres environ. — 1. Valteline, à M. J. Gadoia (Wili) ; 2. Indan Chief, à M. Marghioum (Mudge) ; 3. Patte de Velours, à M. H. Petit (Dodd).

Non placés : Mau-, Alaska, Liberté, Plan, Toledo, Willan.

Mutuel : gagnant 47 50 ; places Valteline, 17 50 ; Indan Chief, 30 50 ; Patte de Velours 24 50.

Prix du Lion de Belfort, 4,000 francs, 800 mètres environ. — 1. Martha II, à M. le duc de Brissac (Bowen) ; 2. Eclair, à M. Albert Meyer (French) ; Fleur-de-Portugal, à M. le comte de Padate (Dodd).

Mutuel : gagnant 14 50 ; places Martha II 14 50 ; Fleur-de-Portugal 14 50 ; Eclair 14 50.

### SPORT

Courses de chevaux

#### A VINCENTS

Paris, 23 juillet.

Prix des Gobelins, à réclamer, 5,000 francs, 2,000 francs environ. — 1. Bernique, à M. Albert Meyer (French) ; 2. Indien, à M. Marghioum (Mudge) ; 3. Little Daisy, à M. Th. Carter (Desay).

Non placés : Audace, Sixpence, Glainville, Hourrah, Bludun, Lena, Cagré, Fern-de-Jolie.

Mutuel : gagnant 45 50 ; places Bernique 42 50, Indien 20 50, Little Daisy 32 50.

Prix du Luxembourg, 4,000 francs, 800 mètres environ. — 1. Multiplicateur, à M. J.-R. Hennessy (Bowen) ; 2. Thibet, à M. Camille Blanc (Dodd) ; 3. Coppee, à M. Albert Meyer (French).

Mutuel : gagnant 27 50.

Prix du Pantillon, 15,000 francs, 2,200 mètres environ. — 1. Domezan, à M. I. Mysocski (T. Lane) ; 2. Fanthos, à M. J. de Bromon (Wili) ; 3. Tapis Vert, à M. H. Delamarre (J. Watkins).

Non placés : Hervé dérobé, Jaffa.

Mutuel : gagnant 25 50 ; places Domezan 16 50 ; Fanthos 26 50 ; Tapis Vert 16 50.

Handicap de Vincennes, 10,000 francs, 1,600 mètres environ. — 1. Valteline, à M. J. Gadoia (Wili) ; 2. Indan Chief, à M. Marghioum (Mudge) ; 3. Patte de Velours, à M. H. Petit (Dodd).

Non placés : Mau-, Alaska, Liberté, Plan, Toledo, Willan.

Mutuel : gagnant 47 50 ; places Valteline, 17 50 ; Indan Chief, 30 50 ; Patte de Velours 24 50.

Prix du Lion de Belfort, 4,000 francs, 800 mètres environ. — 1. Martha II, à M. le duc de Brissac (Bowen) ; 2. Eclair, à M. Albert Meyer (French) ; Fleur-de-Portugal, à M. le comte de Padate (Dodd).

Mutuel : gagnant 14 50 ; places Martha II 14 50 ; Fleur-de-Portugal 14 50 ; Eclair 14 50.

Prix du Tour du monde, 10,000 francs, 1,600 mètres environ. — 1. Valteline, à M. J. Gadoia (Wili) ; 2. Indan Chief, à M. Marghioum (Mudge) ; 3. Patte de Velours, à M. H. Petit (Dodd).

Non placés : Mau-, Alaska, Liberté, Plan, Toledo, Willan.

Mutuel : gagnant 47 50 ;

**Co qu'on dit au Conseil des Ministres**

**Le Journal:** — De l'un des derniers, le président M. Waldeck-Rousseau sollicitait du ministre de l'Instruction publique un châtiment terrible contre les jeunes officiers qui commettent le crime de manifester en faveur de l'armée. M. de Galliffet refusa tout net de s'écarter. M. Millerand, intervenant alors au débat, crut devoir s'écrier: « Encore des officiers vivants, sans doute. »

**AUTOUR DE L'AFFAIRE**

**Dossier compromettant**  
De l'Echo de Paris: — Il se confirmait par la note adressée au conseil de guerre à été débarrassé de la suite du conseil de guerre, à ce lieu il y a trois jours au ministère de la guerre et pendant lequel M. Pateigne a joué un rôle actif. C'est après l'absence de certains dossiers apportés par M. Pateigne, que le gouvernement jugé prudent pour la défense de limiter le débat.

**Une lettre de François Coppée**

De Gaulois: — M. François Coppée, président d'honneur de la Ligue de la Patrie française, vient d'adresser au capitaine Guyot de Villeneuve, la lettre suivante: « Veulez (Seine-Inférieure, 20 juillet. « Je viens de lire dans l'Echo de Paris votre belle lettre à mon vaillant ami Gabriel Sylvain et ainsi que sa belle réponse et comme votre générosité et son désintéressement enrichissent la cause — assez maigre, hélas! — de la Ligue de la Patrie Française, je tiens à vous exprimer notre vive reconnaissance. »

**Horrible accident**

Un accident est arrivé à l'ouvrage de la rue de Valenciennes à Paris où est établie une imprimerie importante. Une religieuse de la congrégation du Saint-Nom de Jésus, la sœur Marie Boutinier, passant près d'un arbre de cochon, qui fait mille tours de terre et courages étonnants par la voix de M. Sylvain; ce sont eux enfin qui recueillent aujourd'hui les fruits des bons Français dont votre acte généreux est un si éclatant témoignage. « Veuillez agréer, Monsieur capitaine, l'expression de mes meilleurs sentiments. »

**UNE ARRESTATION**

Sous ce titre, nous lisons dans la Voix du Peuple, d'Auxois, que le 22 juillet, il fallait s'y attendre. L'affaire Flamand mangée, les franc-maçons devaient chercher à en faire naître de nouvelles et du même genre. A la veille du jugement de Dreyfus, il s'agit à tout prix de distraire l'opinion publique de l'injustice que l'on se prépare à commettre.

**CHRONIQUE LOCALE**

**AVEYRON**  
Tentative d'assassinat sur M. Monservin  
Les journaux de l'Aveyron nous annoncent des détails sur l'attentat dont a été victime M. Monservin, le sympathique député de Rodez.

**Lot**  
Cour d'assises  
Jurés titulaires. — MM. Louis Bruel, négociant à Cahors, Jean-Pierre Laval, maire à Lacampourcat, François Bouscat, maire à Lacampourcat, Arthur Bénédicte, conseiller général à Glanes, Guillaume-Eugène Mayzen, boulanger à Gramat, Joseph Rougerie, négociant à Saint-Céré, Marcel Bouchet, notaire à Baysac, commune de Strenouilles, Auguste Gras, propriétaire à Sérignac, Louis Caussean, propriétaire à Labenque, Emile Magot, pharmacien à Cahors, Gérard Glanes, propriétaire à Aynac, Marie-Françoise Cayrac, conducteur des ponts et chaussées à Cahors, Jacques Bessières, propriétaire à Lanzac, Adrien Despit, négociant à Figeac, Marc Rourdarie, greffier à Saint-Germain, Isidore Faure, maître d'hôtel à Saint-Céré, Jean Rescoussie, greffier à Labenque, Jean-Pierre Bach, greffier de paix à Cahors, Eugène Palame, propriétaire à Saint-Denis, commune de Lissac, Jean Laviale, propriétaire à Bouhony, commune de Castelnaud-Montriat, Joseph Marques, avocat à Cahors, Isidore Lacarrière, maire à La Pourcelle, commune de Saint-Péroux, Louis Guilhem, notaire à Labenque, Alexandre Lafage, négociant à Labastide-du-Vert, Charles Leches, contrôleur des contributions directes à Cahors, Edmond Clary, médecin à Cahors, Eugène Palame, négociant à Luchez, Marcelin Gouyguon, propriétaire à Strenouilles, Pierre-Jules Mazelie, avocat à Castelnaud-Montriat, Maurice Causse, receveur des contributions indirectes en retraite à Gramat, Maurice Delciaux, propriétaire à Fourmagnac, Jean-Baptiste Lescol, vétérinaire à Capiliers, commune de Sérignac, Théophile Faurie, docteur-médecin à Francoules, Alphonse Salles propriétaire à Montdomme.

**HAUTE GARONNE**

**HAUTE GARONNE**  
Jurés suppléentaires. — MM. Emile Toulouse, architecte à Cahors, Fernand Truchy, contrôleur des contributions directes à Cahors, Alfred Morel, directeur des postes à Cahors, Louis-Gaston, ingénieur à Cahors. CAHORS. — Correctionnelle. — Audience du 10 juillet. — Guillaume Gaston, âgé de 37 ans, né à Agen, est un professionnel du vol à l'américaine, aussi son casier judiciaire est-il orné de nombreuses condamnations. Le 24 août 1894, devant le tribunal correctionnel de Cahors le condamna par défaut à cinq ans de prison, sous le nom de Georges de Latour, pour une tentative de vol à l'américaine du préjudice des sieurs Pierre Girma et Paulin Coubaynes, propriétaires cultivateurs au Montat.

**HAUTE GARONNE**

Depuis sa condamnation par défaut, Guillaume Gaston a été pris pour des faits semblables. Il a subi des condamnations, notamment en 1890, devant les tribunaux de Tours et de Versailles, qui l'ont condamné l'un et l'autre à cinq ans de prison. Guillaume Gaston a cru devoir, après ces deux dernières condamnations, faire opposition au jugement de défaut du tribunal de Cahors en date du 9 août 1894. Mal lui en a pris, car le tribunal, impressionné par les nombreuses condamnations du prévenu, a refusé de faire droit à la requête et l'a condamné à cinq ans d'emprisonnement. Le 28 mai dernier, MM. Deviers, Delpech et Dubernat, commis de culture, en résidence à Douelle, Mercuès et Luchez ont saisi au domicile du sieur Jean Lagrasserie, dit Philib, demeurant à Gazelle, commune de Gaillac, 4,802 bois d'allumettes souffrées en cours de fabrication, 24,000 allumettes en bois d'origine frauduleuse et 9 kilos de tabac de fraude. Le tribunal condamne le délinquant à 300 francs d'amende.

**HAUTE GARONNE**

Le tribunal condamne le délinquant à 300 francs d'amende. Jean Leymarie, âgé de 63 ans, sans domicile fixe, né à Forges, arrondissement de Tulle (Corrèze), trouvé mendiant dans la commune de Cahors, est condamné à un mois de prison.

**HAUTE GARONNE**

A. C... âgé de 55 ans, résidant en ce moment à Paris, est prévenu de vol, à Labenque, en décembre 1893, d'être entré dans des objets saisis sur lui et confiés à sa garde. Le tribunal donne défaut contre le prévenu et le condamne à 25 fr. d'amende. Léon Filhol, âgé de 30 ans, sabotier à Cazals, a relevé appel d'un jugement rendu par le tribunal de simple police de Cazals, le condamnant à 3 fr. d'amende pour contravention à l'art. 471 de la loi municipale. Après plaidoirie de M. H. de Valon, le tribunal réforme le jugement rendu par le juge de paix de Cazals, et accorde, en outre, un sursis de six mois à Filhol pour établir qu'il est propriétaire de la parcelle de terrain.

**HAUTE GARONNE**

vacin se disposait à monter en voiture, devant le seul de sa maison, pour se rendre à la campagne; un individu, vêtu d'une blouse et paraissant âgé d'environ 40 ans, se précipita, demandant à parler au député de Rodez.

**HAUTE GARONNE**

M. Monservin pria alors son interlocuteur d'entrer. L'inconnu le suivit et, une fois seul avec lui, il dit: « C'est bien vous, monsieur Monservin? » Sur la réponse affirmative de ce dernier, le paysan sortit sa main droite, qu'il avait, jusque-là, tenue cachée sous sa blouse; cette main tenait un revolver que le malheureux s'apprêta à braquer sur M. Monservin.

**HAUTE GARONNE**

Fort heureusement, celui-ci vit le geste, aperçut l'arme et désarma aussitôt son adversaire. Mme Monservin accourut aux cris de son mari et, à son tour, appela au secours. Des voisins arrivèrent et, tandis que les uns tenaient en respect le misérable, d'autres allaient appeler la gendarmerie. M. Costedoat, capitaine de gendarmerie et plusieurs gendarmes se rendirent sur les lieux et amenèrent au parquet l'auteur de ce lâche attentat.

**HAUTE GARONNE**

En quittant la maison de M. Monservin, ce triste sire a déclaré, nous assure-t-on, qu'il regretterait d'avoir manqué son coup et qu'il recommencerait à la première occasion. Au parquet, il a déclaré se nommer Astorg et être de Cadayrac, commune de Salles-la-Sourde. Il a été trouvé porteur d'une somme de 20 fr.

**HAUTE GARONNE**

Questionné sur les mobiles qui l'avaient poussé à un acte aussi coupable, on nous affirme qu'Astorg a déclaré qu'il voulait tuer M. Monservin « parce que ce dernier était riche. » Il aurait aussi tenu ce propos chez M. Monservin. Astorg ne paraissait nullement exalté et avait l'air d'avoir longuement et avec calme prémédité son coup. Il a, d'ailleurs, lui-même dit qu'il avait cherché M. Monservin en ville pendant toute la journée et que, ne le trouvant pas, il s'était décidé à venir trouver chez lui le député de Rodez.

**HAUTE GARONNE**

La nouvelle de cet odieux attentat a provoqué en ville une légitime émotion. ROZES. — Petit séminaire de Saint-Pierre. — Huit élèves de rhétorique qui s'étaient présentés devant la Faculté de Toulouse, viennent d'apprendre qu'ils sont admissibles pour la première partie du baccalauréat. Ce sont: M. J. Maris, Gabriel, Alfred Bourdonc, Isidore, Marius, Albert Courtial, Ernest Fournié, Justin Gayraud, Augustin Mailhé, Jules Phalain. Lyre ruthénoise. — Le dimanche 30 juillet, la Lyre ruthénoise donnera, dans l'enclos des rathes, une grande fête cyclo-musicale, dont nous publierons très prochainement, le programme, mais qui, d'après ce que nous savons, constituera une attraction remarquable, digne d'amener un public nombreux dans l'enclos, qui formera une distraction de tout genre le plus beau que possible. La moisson. — Les moissonneurs se payent à la loue 4 et 4 fr. 50 par jour. Du côté de Laisac on les paye 5 et 5 fr. 50.

**HAUTE GARONNE**

MILLAU. — Tribunal correctionnel. — Audience du 20 juillet. — Eulalie Boudes, femme Montellier, 32 ans, charpentière, à Millau, 25 fr. d'amende pour détention d'un faux poids. Marie Vidal, femme Calmes, 36 ans, marchande de fromages à Saint-Georges, 16 fr. d'amende pour détention d'un faux poids. Audience des vacances. — Les audiences qui tiendra le tribunal de première instance de Millau, tant en matière civile que correctionnelle, pendant les vacances qui commenceront le 15 août et finiront le 15 octobre, sont fixées aux samedis 26 août, 9 et 23 septembre et 7 octobre. Pour le tribunal de commerce, elles sont fixées aux mardis 22 août, 5 et 19 septembre et 3 octobre.

**HAUTE GARONNE**

VILLEFRANCHE. — Correctionnelle. — Louis Durand, ancien mineur à Villefranche, au moulin des Sept-Meules, poursuivi pour banqueroute simple, a été condamné par le tribunal correctionnel de Villefranche, à six mois de prison, sans application de la loi Bérenger. La même audience ont été jugés: René Lacombe, 22 ans, cultivateur, domicilié à Boreaux, outrage public à la pudeur, quinze jours de prison (loi Bérenger). Marie Alary, 18 ans, et Henri-Charles-Ernest Mocuillon, 19 ans, sans profession et sans domicile fixe, vol de deux couteillers et deux fourchettes et complicité, Marie Alary, trois jours de prison (loi Bérenger) et Mocuillon, six jours de prison. Fernand Barrac, 25 ans, domestique à Comolobert, vol de deux chemises renfermant divers objets, quinze jours de prison (loi Bérenger). Adrien Garpouste, 31 ans, mineur à Crnac, abus de confiance, trois mois de prison par défaut.

**HAUTE GARONNE**

Auguste Marty, 20 ans, mineur à Aubin, coups et blessures volontaires, 16 francs d'amende. Jean Malrieu, 57 ans, chiffonnier à Descazeville, colportage d'allumettes de contrefaçon, 300 francs d'amende. Octroi. — M. Pomès, surveillant, est nommé receveur, en remplacement de M. Verdier. M. Henri Tastayre est nommé surveillant. A la gare. — Un employé de la gare, M. Vayssié, vient de prendre sa retraite. ENTRAYGUES. — Adressé à M. Loubet. — La Dépêche nous apprend que, à l'occasion du banquet démocratique qui a eu lieu le 10 courant à Entraygues, M. Dauban, maire et conseiller d'arrondissement, a prononcé quelques paroles vibrantes de patriotique défense républicaine et empreintes du plus sincère anticléricalisme; elles ont été, à plusieurs reprises, couvertes de chaleureux applaudissements, et, avant de se séparer, les nombreux républicains présents à ce banquet ont signé et envoyé l'adresse suivante: « Les républicains d'Entraygues, réunis dans un banquet de fraternité démocratique, sous la présidence de M. Dauban, maire et conseiller d'arrondissement d'Entraygues, adressent à M. Loubet, président de la République, leurs hommages de vive sympathie et d'entier dévouement et au cabinet Waldeck-Rousseau-Millerand, l'expression de leur confiance dans son œuvre d'énergique défense républicaine et de répression de la conjuration cléricalo-césarienne. »

**HAUTE GARONNE**

Les électeurs savent ardemment démocratiques, elles ne sont pas ennemies de la religion et ne veulent point que, sous prétexte de défense, on se livre aux pires vexations, aux plus sales calomnies. Et, à l'occasion, elles sauront prouver à M. Dauban qu'elles ne sont pas de son avis. SAINT-AFFRIQUE. — Tribunal correctionnel. — Audience du 21 juillet. — S.L... de Béziers, vol de marchandises au préjudice de son patron, un mois de prison. Pour outrage à la gendarmerie, le sieur Jean-Baptiste Jalby, sans domicile fixe, quinze jours d'emprisonnement. Jean Fonbonne et Oger Vital, tous les deux sans domicile fixe, sont condamnés, le premier pour outrage à la gendarmerie, à dix jours de prison; le second pour rébellion, outrage à la gendarmerie, à un mois de prison et 5 fr. d'amende. Pour vol de deux convertis en roulez au préjudice de la dame Carrière, Alexandrine Rivallier, native de Carriac, est condamnée à quinze jours de prison. Suicide. — Marius Galzin, âgé de 20 ans,

**HAUTE GARONNE**

domestique chez M. Roger, à Saint-Etienne-de-Naucoules, a été trouvé, jeudi matin, pendu dans sa chambre. Cet individu était natif d'Ayssènes, canton de Saint-Rome-de-Tarn. On ignore les motifs de ce suicide. LA CAVALERIE. — Gendarmerie. — Par décision de M. le colonel commandant la 1<sup>re</sup> légion de gendarmerie, en date du 20 juillet, M. Pistre, commandant le cheval à la Cavalerie, est nommé brigadier à cheval à Châteaufort (Lotzère). SEVERAC-LE-CHATEAU. — Prix du pain. — On vend actuellement 55 centimes le pain de 2 kilos qui auparavant coûtait 60. ARBAS. — Incendie. — Jeudi, un violent incendie a détruit une grange remplie de fourrage appartenant au sieur Amans Gaudert des Planques commune de Moyrazès.

**HAUTE GARONNE**

Jurés titulaires. — MM. Louis Bruel, négociant à Cahors, Jean-Pierre Laval, maire à Lacampourcat, François Bouscat, maire à Lacampourcat, Arthur Bénédicte, conseiller général à Glanes, Guillaume-Eugène Mayzen, boulanger à Gramat, Joseph Rougerie, négociant à Saint-Céré, Marcel Bouchet, notaire à Baysac, commune de Strenouilles, Auguste Gras, propriétaire à Sérignac, Louis Caussean, propriétaire à Labenque, Emile Magot, pharmacien à Cahors, Gérard Glanes, propriétaire à Aynac, Marie-Françoise Cayrac, conducteur des ponts et chaussées à Cahors, Jacques Bessières, propriétaire à Lanzac, Adrien Despit, négociant à Figeac, Marc Rourdarie, greffier à Saint-Germain, Isidore Faure, maître d'hôtel à Saint-Céré, Jean Rescoussie, greffier à Labenque, Jean-Pierre Bach, greffier de paix à Cahors, Eugène Palame, propriétaire à Saint-Denis, commune de Lissac, Jean Laviale, propriétaire à Bouhony, commune de Castelnaud-Montriat, Joseph Marques, avocat à Cahors, Isidore Lacarrière, maire à La Pourcelle, commune de Saint-Péroux, Louis Guilhem, notaire à Labenque, Alexandre Lafage, négociant à Labastide-du-Vert, Charles Leches, contrôleur des contributions directes à Cahors, Edmond Clary, médecin à Cahors, Eugène Palame, négociant à Luchez, Marcelin Gouyguon, propriétaire à Strenouilles, Pierre-Jules Mazelie, avocat à Castelnaud-Montriat, Maurice Causse, receveur des contributions indirectes en retraite à Gramat, Maurice Delciaux, propriétaire à Fourmagnac, Jean-Baptiste Lescol, vétérinaire à Capiliers, commune de Sérignac, Théophile Faurie, docteur-médecin à Francoules, Alphonse Salles propriétaire à Montdomme.

**HAUTE GARONNE**

Jurés suppléentaires. — MM. Emile Toulouse, architecte à Cahors, Fernand Truchy, contrôleur des contributions directes à Cahors, Alfred Morel, directeur des postes à Cahors, Louis-Gaston, ingénieur à Cahors. CAHORS. — Correctionnelle. — Audience du 10 juillet. — Guillaume Gaston, âgé de 37 ans, né à Agen, est un professionnel du vol à l'américaine, aussi son casier judiciaire est-il orné de nombreuses condamnations. Le 24 août 1894, devant le tribunal correctionnel de Cahors le condamna par défaut à cinq ans de prison, sous le nom de Georges de Latour, pour une tentative de vol à l'américaine du préjudice des sieurs Pierre Girma et Paulin Coubaynes, propriétaires cultivateurs au Montat.

**HAUTE GARONNE**

Depuis sa condamnation par défaut, Guillaume Gaston a été pris pour des faits semblables. Il a subi des condamnations, notamment en 1890, devant les tribunaux de Tours et de Versailles, qui l'ont condamné l'un et l'autre à cinq ans de prison. Guillaume Gaston a cru devoir, après ces deux dernières condamnations, faire opposition au jugement de défaut du tribunal de Cahors en date du 9 août 1894. Mal lui en a pris, car le tribunal, impressionné par les nombreuses condamnations du prévenu, a refusé de faire droit à la requête et l'a condamné à cinq ans d'emprisonnement. Le 28 mai dernier, MM. Deviers, Delpech et Dubernat, commis de culture, en résidence à Douelle, Mercuès et Luchez ont saisi au domicile du sieur Jean Lagrasserie, dit Philib, demeurant à Gazelle, commune de Gaillac, 4,802 bois d'allumettes souffrées en cours de fabrication, 24,000 allumettes en bois d'origine frauduleuse et 9 kilos de tabac de fraude. Le tribunal condamne le délinquant à 300 francs d'amende.

**HAUTE GARONNE**

Le tribunal condamne le délinquant à 300 francs d'amende. Jean Leymarie, âgé de 63 ans, sans domicile fixe, né à Forges, arrondissement de Tulle (Corrèze), trouvé mendiant dans la commune de Cahors, est condamné à un mois de prison. A. C... âgé de 55 ans, résidant en ce moment à Paris, est prévenu de vol, à Labenque, en décembre 1893, d'être entré dans des objets saisis sur lui et confiés à sa garde. Le tribunal donne défaut contre le prévenu et le condamne à 25 fr. d'amende. Léon Filhol, âgé de 30 ans, sabotier à Cazals, a relevé appel d'un jugement rendu par le tribunal de simple police de Cazals, le condamnant à 3 fr. d'amende pour contravention à l'art. 471 de la loi municipale. Après plaidoirie de M. H. de Valon, le tribunal réforme le jugement rendu par le juge de paix de Cazals, et accorde, en outre, un sursis de six mois à Filhol pour établir qu'il est propriétaire de la parcelle de terrain.

**HAUTE GARONNE**

Vacances judiciaires. — Le tribunal civil de Cahors a fixé ainsi qu'il suit les audiences de vacation pour l'année 1899: Les samedis 21 août, 4 et 18 septembre et 2 octobre. CARCASSONNE. — Pour les réservistes. Les réservistes d'infanterie de la classe 1899, causés par les épreuves de la loi, ont encore convoqués qui ont été désignés et les hommes appartenant à la cavalerie, l'artillerie et au génie qui n'ont pas encore été convoqués sont informés que leurs ordres d'appel sont déposés dans les brigades de gendarmerie de leur canton où ils seront tenus à leur disposition. Assises. — Cinq affaires seront soumises au jury de l'Aude à la session des assises qui s'ouvrira le 1<sup>er</sup> septembre.

**HAUTE GARONNE**

Nous en ferons connaître le rôle, dès qu'il sera arrêté. Nouvelles militaires. — Hier, samedi, à trois heures de l'après-midi, le chef de bataillon de Darny, commandant le détachement de la 1<sup>re</sup> de Carcassonne, a pu à la tête d'un bataillon en tenue du dimanche, dans la cour de la caserne d'Iéna. A l'issue de cette revue, M. le général Mansuy, commandant la 1<sup>re</sup> brigade de cavalerie, a commandé d'armes, a remis à M. le capitaine habitué la croix de chevalier de la Légion d'honneur; à M. Poutrouge, capitaine au 21<sup>e</sup> de réserve. Noyé. — Hier matin, vers 10 heures, la nommée Thérèse Fagot, veuve Dagnac, dite Tronpette, âgée de 61 ans, s'est noyée dans le bras de l'usine d'électricité, à hauteur du Pont-Vieux. Il est probable que la pauvre femme était allée pour se baigner et que le courant l'a entraînée. Elle avait laissé, en effet, son tablier et ses souliers sur la rive. Le cadavre a été retrouvé dans la vanne de l'usine et s'est arrêté au dessous du Pont-Neuf; il a été retiré de l'eau par un employé de la fonderie Guiraud, nommé Bourdier. M. Delorme, commissaire central; M. Sarmitano, commissaire de police et M. le docteur Canzove ont procédé aux constatations d'usage. D'après le médecin légiste, la mort a été déterminée par une congestion cérébrale. Le corps a été reconnu par les deux fils de la victime, ouvriers fondeurs.

**HAUTE GARONNE**

Orange. — Un orage, s'est abattu sur la ville et ses environs. Les coups de vent ont été très terribles pendant une demi-heure. Des mandats d'arrêt ont été lancés dans la journée contre des chemineaux qui répandaient plus ou moins — au signalement donné par les témoins, montait la route de Saint-Jean sur une charrette attelée d'un cheval, quand une voiture qui venait à fond de train en sens inverse heurta le moyeu d'une des roues de son véhicule et le fit chavirer dans la fosse. Bontemps a reçu des contusions à la tête et au pied droit. Une enquête est ouverte pour découvrir l'auteur de l'accident. Les évalistes. — Un rapport de convention a été dressé contre Pintiau fils, pour avoir descendu à bicyclette la rue Victor-Hugo avec une vitesse excessive. La belle étoile. — Dans leur ronde de nuit, les gardes municipaux ont arrêté et conduit au poste dix jeunes gens tous couchés dans des meubles de paille aux abords de la ville. Ces individus, qui ont leur domicile à Carcassonne, ont été verbalement réprimandés par M. le commissaire central, puis remis à leurs familles. Vagabonds. — Les sieurs Auguste Combe, âgé de 28 ans, ouvrier coiffeur, et Pierre Leloir, âgé de 33 ans, journalier, sans domicile fixe, trouvés dans les rues de la ville sans travail et sans moyens d'existence ont été arrêtés et mis à la disposition de l'autorité judiciaire sous l'inculpation de vagabondage. Etat civil du 21 au 22 juillet. — Décès. — Marie-Anne de Saint-Germain-Sibra, 90 ans, veuve Sicard, boulevard Bessières, 3; Charles-Albert Clément, 7 mois, rue Olivier.

**HAUTE GARONNE**

NARBONNE. — Société des Pêcheurs à la ligne de l'arrondissement de Narbonne. — Les membres de la Société des Pêcheurs à la ligne qui désirent participer au concours de Pêche qui aura lieu le 6 août prochain à Perpignan, et au banquet qui sera offert par la Société des Pyrénées-Orientales, sont invités à se faire inscrire dans la journée de dimanche 23 juillet au siège de la Société, rue du Pont 11, à Narbonne (café de la Bourse). Arrêté. — Hier soir, vers six heures, l'inspecteur de police Lida et les agents Cazalès, Verdier et Puech ont procédé à la vérification de l'état de la rue de l'Industrie, à l'arrestation du nommé Alcala, inculpé de tentative de vol qualifiée, de violence et tentative de vol avec effraction, commis le 14 juillet dernier chez les époux Héron, rue Ahibert. CASTELNAUDARY. — L'élection d'aujourd'hui. — On sait que l'élection au conseil général pour le canton Sud a lieu aujourd'hui même. On ne s'en douterait pas vraiment à voir le calme qui n'a cessé de régner partout. C'est que tout le monde en a assez de cette surexcitation des esprits, de cet échauffement des têtes qui, par la faute de certains candidats, semblent être devenus l'accompagnement nécessaire dans notre région de toutes les élections. On sent partout le même désir de tranquillité, le même besoin de calme. M. Rivals, député, sera seul candidat. Il n'y aura donc pas probablement d'incidents dans la journée. On prévoit un chiffre considérable d'absentions. Le scrutin sera ouvert à 7 heures du matin et fermé à 6 heures du soir. La séance sera tenue dans la salle de la mairie établie en ville, dans la salle du tribunal civil. Ceci à titre de simple renseignement, car le devoir de nos amis, est de rester chez eux.

**HAUTE GARONNE**

Avis. — Nous prévenons nos lecteurs et nos amis que l'Express du Midi sera désormais mis en vente, tous les jours, à partir de 6 heures du matin, au bureau de M. Binétruy, situé place de la République, devant la halle aux grains. Statistique. — Voici l'état récapitulatif du mouvement de la population pour l'arrondissement de Castelnaudary: Mariages, 281; divorces, 1; enfants légitimes, 2,459; enfants naturels, 388; et garçons, 17; filles, 8. Naissances, total, 321; mortes, garçons, 14; filles, 6; total, 20. Décès: sexe masculin, 432; sexe féminin, 409; total, 841. Excédent des décès sur les naissances, 17.

**HAUTE GARONNE**

montait la route de Saint-Jean sur une charrette attelée d'un cheval, quand une voiture qui venait à fond de train en sens inverse heurta le moyeu d'une des roues de son véhicule et le fit chavirer dans la fosse. Bontemps a reçu des contusions à la tête et au pied droit. Une enquête est ouverte pour découvrir l'auteur de l'accident. Les évalistes. — Un rapport de convention a été dressé contre Pintiau fils, pour avoir descendu à bicyclette la rue Victor-Hugo avec une vitesse excessive. La belle étoile. — Dans leur ronde de nuit, les gardes municipaux ont arrêté et conduit au poste dix jeunes gens tous couchés dans des meubles de paille aux abords de la ville. Ces individus, qui ont leur domicile à Carcassonne, ont été verbalement réprimandés par M. le commissaire central, puis remis à leurs familles. Vagabonds. — Les sieurs Auguste Combe, âgé de 28 ans, ouvrier coiffeur, et Pierre Leloir, âgé de 33 ans, journalier, sans domicile fixe, trouvés dans les rues de la ville sans travail et sans moyens d'existence ont été arrêtés et mis à la disposition de l'autorité judiciaire sous l'inculpation de vagabondage. Etat civil du 21 au 22 juillet. — Décès. — Marie-Anne de Saint-Germain-Sibra, 90 ans, veuve Sicard, boulevard Bessières, 3; Charles-Albert Clément, 7 mois, rue Olivier.

**HAUTE GARONNE**

NARBONNE. — Société des Pêcheurs à la ligne de l'arrondissement de Narbonne. — Les membres de la Société des Pêcheurs à la ligne qui désirent participer au concours de Pêche qui aura lieu le 6 août prochain à Perpignan, et au banquet qui sera offert par la Société des Pyrénées-Orientales, sont invités à se faire inscrire dans la journée de dimanche 23 juillet au siège de la Société, rue du Pont 11, à Narbonne (café de la Bourse). Arrêté. — Hier soir, vers six heures, l'inspecteur de police Lida et les agents Cazalès, Verdier et Puech ont procédé à la vérification de l'état de la rue de l'Industrie, à l'arrestation du nommé Alcala, inculpé de tentative de vol qualifiée, de violence et tentative de vol avec effraction, commis le 14 juillet dernier chez les époux Héron, rue Ahibert. CASTELNAUDARY. — L'élection d'aujourd'hui. — On sait que l'élection au conseil général pour le canton Sud a lieu aujourd'hui même. On ne s'en douterait pas vraiment à voir le calme qui n'a cessé de régner partout. C'est que tout le monde en a assez de cette surexcitation des esprits, de cet échauffement des têtes qui, par la faute de certains candidats, semblent être devenus l'accompagnement nécessaire dans notre région de toutes les élections. On sent partout le même désir de tranquillité, le même besoin de calme. M. Rivals, député, sera seul candidat. Il n'y aura donc pas probablement d'incidents dans la journée. On prévoit un chiffre considérable d'absentions. Le scrutin sera ouvert à 7 heures du matin et fermé à 6 heures du soir. La séance sera tenue dans la salle de la mairie établie en ville, dans la salle du tribunal civil. Ceci à titre de simple renseignement, car le devoir de nos amis, est de rester chez eux.

**HAUTE GARONNE**

Avis. — Nous prévenons nos lecteurs et nos amis que l'Express du Midi sera désormais mis en vente, tous les jours, à partir de 6 heures du matin, au bureau de M. Binétruy, situé place de la République, devant la halle aux grains. Statistique. — Voici l'état récapitulatif du mouvement de la population pour l'arrondissement de Castelnaudary: Mariages, 281; divorces, 1; enfants légitimes, 2,459; enfants naturels, 388; et garçons, 17; filles, 8. Naissances, total, 321; mortes, garçons, 14; filles, 6; total, 20. Décès: sexe masculin, 432; sexe féminin, 409; total, 841. Excédent des décès sur les naissances, 17.

**HERAULT**

MONTPELLIER. — Les prochaines assises. — La Chambre des mises en accusation, réunie mercredi sous la présidence de M. Cottignies, président de la chambre, a renvoyé devant la session d'assises de l'Hérault, qui s'ouvrira à Montpellier le 1<sup>er</sup> août prochain, les affaires de M. Binétruy, député, âgé de 33 ans, sergentier, né à Compiègne (Aveyron), domicilié à Béziers; Louis-Jean Marty, âgé de 43 ans, cultivateur, né à Faussergues (Tarn), sans domicile fixe; Adolphe-Laurent Masadou, âgé de 45 ans, voyageur de commerce, né à Nîmes, domicilié à Avignon; Louis-Paul Fournier, âgé de 30 ans, boulanger, né et domicilié à Toulouse; Louis-Marie-Jules Rouch, âgé de 23 ans, comptable, né et domicilié à Castelnaudary; Louis-Roland, âgé de 36 ans, boulanger, né au Pujol (Hérault), domicilié à Béziers, accusés de vol et de complicité de vol. Il s'agit d'un vol de onze titres hongrois représentant ensemble la somme de dix mille francs, commis dans la nuit du 29 au 30 octobre 1898, au préjudice de Mme Cheviki, domiciliée à Béziers, rue de la Rotonde, 24.

**HERAULT**

Tous ces accusés sont sous les verrous, excepté M. Marty qui est en fuite. Joseph-Germain Marty est l'auteur du vol; les autres sont ses complices. La chambre des mises en accusation a, en outre, renvoyé devant la session d'assises de l'Aude qui s'ouvrira à Carcassonne le 1<sup>er</sup> août, sous la présidence de M. Denayrouse, conseiller, le nommé Jean Calas, âgé de 55 ans, boulanger, domicilié à Gapandou, accusé d'attentat à la pudeur. Les affaires seront jugées devant la même session par trois autres individus et Marius Dedier, âgé de 40 ans, ex-employé de commerce, né et domicilié à Marseille, accusés de vol et de complicité de vol. Une ordonnance de non-lieu a été rendue en faveur du nommé A. M., âgé de 37 ans, né à Rome, domicilié à Paris, impiqué dans cette affaire.

**HERAULT**

Quelques-uns ont fait de bijoux, de titres, etc., représentant une somme totale de quatre mille francs, commis en août 1898 au préjudice de Mme Dasso de Laiane, domiciliée à Carcassonne. Trois individus sont actuellement en fuite; ce sont les auteurs du vol; Dedier est poursuivi pour complicité.

**CHRONIQUE DE TOULOUSE**

Conférence Jaures AU CAPITOLE La soirée-conférence a été donnée à 9 heures avec le concours de Jean-Jean Jaures. Les guichets n'ont pas été très pressés. Le grand porte-parole du syndicat et du cosmopolitisme, classé du parti socialiste, doit savoir mieux que personne qu'il n'a pas le droit de s'occuper de la Verrie. On le lui a assez répété. Hier soir encore, il a promis à la Verrie ouvrière tout ce qu'il n'a pas tenu et tout ce qu'il ne tiendra pas. Jaures n'aurait à vite tourné la page. Dreyfus est bien plus intéressant. On en a parlé une fois de plus. (Vieux lèches.) Qu'à de commun l'affaire Dreyfus avec la verrie ouvrière? Ça a manqué de chaleur. Les battoirs eux-mêmes ont fonctionné mollement. Jaures a été excommunié par les vrais socialistes. Il n'a plus d'adversaires. Il est nettoyé.

**CHRONIQUE DE TOULOUSE**

Le crime de Fronton L'instruction n'a pas fait un pas. Aliemond est resté, hier, à la prison Saint-Michel. Le juge d'instruction a jugé inutile de l'interroger pour l'instant. Des mandats d'arrêt ont été lancés dans la journée contre des chemineaux qui répandaient plus ou moins — au signalement donné par les témoins,

**CHRONIQUE DE TOULOUSE**

De l'eau! De l'eau! Ce qui se passe à Toulouse à cette heure est véritablement horrible. Il fait trente-quatre degrés à l'ombre et quarante-cinq au soleil, et nous sommes sans eau depuis deux jours. Non seulement aux étages élevés de nos maisons modernes, mais même aux étages inférieurs de nos vieilles maisons. Pour le lavage, la cuisson, le nettoyage, il faut que chacun aille s'approvisionner aux fontaines publiques. Ceux qui ont des bonnes n'en souffrent qu'à demi. Et ce sont les malheureuses servantes qui écopent. Mais les ouvriers; ceux qui n'ont que quelques minutes pour prendre leur repas, qui ont des enfants à débarrasser, deshardes à laver, à leurs rares heures de repos! A la fin du compte nous ne comprenons pas que les abonnés à l'eau de la ville soient assez bêtes pour payer un liquide qu'on ne leur livre pas justement quand il devient absolument indispensable. La ville s'est engagée à fournir de l'eau contre finance. Si elle ne tient pas ses engagements, les abonnés sont délaissés des leurs. Et les abonnés se métrant en grève de paiement, il faudrait bien que la ville prit des mesures efficaces pour assurer notre alimentation. Et ce serait cette fois, la grève la plus juste et la plus légitime.

**CHRONIQUE DE TOULOUSE**

Les Amis du Peuple Le bruit court que l'administration des Hospices serait sur le point de réduire de 20 à 12 fr. 50 par mois les émoluments des femmes employées à la Maternité. Vingt francs et nourri, c'est ce que l'on donne généralement à la plus inexpérimentée des bonnes. Ici le travail est plus difficile, plus long, plus pénitent, les respons

FOIRES & MARCHÉS

MARCHÉ DE BORDEAUX Du 23 juillet. Sucres bruts... MARCHÉ DE BORDEAUX Du 23 juillet. Sucres bruts... MARCHÉ DE BORDEAUX Du 23 juillet. Sucres bruts...

GRS Eauze. Principaux cours du marché... TARN-ET-GARONNE. Cours du marché du 22 juillet... TARN-ET-GARONNE. Cours du marché du 22 juillet...

TARN. Cours du 22 juillet. Mercuriale du 22 juillet... BULLETIN FINANCIER. Paris, 23 juillet. Quel est en ce moment la meilleure...

tre elles ont regagné quelques points sur leurs cours précédents. Quant aux routes étrangères, pour le moment nous ne recommandons l'achat d'aucune...

Etude de M ROZES, avoué, rue Lapeyrouse, 9, Toulouse. RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS. Du vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Attendu que Valats n'a été ni défendeur ni partie dans aucune des actions incriminées... Attendu que Valats n'a été ni défendeur ni partie dans aucune des actions incriminées...

LES IMMEUBLES SUIVANTS Situés dans la commune de Nohic, canton de Grisolles, arrondissement de Castel-sarrasin (Tarn-et-Garonne).

de Nohic, formant le numéro 247 de la section A du plan cadastral de ladite commune... Une parcelle de terre en nature de labourable, sise au lieu dit « Rival », d'une contenance d'environ soixante-trois ares quarante-quatre centiares...

de Nohic, formant le numéro 247 de la section A du plan cadastral de ladite commune... Une parcelle de terre en nature de labourable, sise au lieu dit « Rival », d'une contenance d'environ soixante-trois ares quarante-quatre centiares...

ON DEMANDE à acheter, dans la Haute-Garonne et départements voisins, propriétés de rapport ou d'agrément, Usines, industries et fonds de commerce...

Attendu que Valats n'a été ni défendeur ni partie dans aucune des actions incriminées... Attendu que Valats n'a été ni défendeur ni partie dans aucune des actions incriminées...

LES IMMEUBLES SUIVANTS Situés dans la commune de Nohic, canton de Grisolles, arrondissement de Castel-sarrasin (Tarn-et-Garonne).

de Nohic, formant le numéro 247 de la section A du plan cadastral de ladite commune... Une parcelle de terre en nature de labourable, sise au lieu dit « Rival », d'une contenance d'environ soixante-trois ares quarante-quatre centiares...

de Nohic, formant le numéro 247 de la section A du plan cadastral de ladite commune... Une parcelle de terre en nature de labourable, sise au lieu dit « Rival », d'une contenance d'environ soixante-trois ares quarante-quatre centiares...

de Nohic, formant le numéro 247 de la section A du plan cadastral de ladite commune... Une parcelle de terre en nature de labourable, sise au lieu dit « Rival », d'une contenance d'environ soixante-trois ares quarante-quatre centiares...

LES IMMEUBLES SUIVANTS Situés dans la commune de Nohic, canton de Grisolles, arrondissement de Castel-sarrasin (Tarn-et-Garonne).

LE Roi des Gueux Par Paul FÉVAL. TROISIÈME PARTIE. La Maison de Pilate. III. LE SERMENT DE MONCADE. Un amer sarcasme allait tomber des lèvres d'Aïda : ce fut don Hernan qui lui imposa silence.

Don Hernan de Moncade fit un geste qui ressemblait à une prière, pour empêcher Inez de s'approcher davantage. Comme Inez avançait toujours, il baissa les yeux et dit : « J'ai fait un serment !... j'ai fait un serment !... »

Elle était belle, en vérité, belle comme le suprême sourire des saintes. Aïda, ramassée sur elle-même et souffrant tous les tourments de l'enfer, la couvait d'un regard de bête fauve.

Elle était belle, en vérité, belle comme le suprême sourire des saintes. Aïda, ramassée sur elle-même et souffrant tous les tourments de l'enfer, la couvait d'un regard de bête fauve.

Elle était belle, en vérité, belle comme le suprême sourire des saintes. Aïda, ramassée sur elle-même et souffrant tous les tourments de l'enfer, la couvait d'un regard de bête fauve.

Elle était belle, en vérité, belle comme le suprême sourire des saintes. Aïda, ramassée sur elle-même et souffrant tous les tourments de l'enfer, la couvait d'un regard de bête fauve.

### ABONNEMENTS

Haute-Garonne et départements limitrophes...	Trois mois	Six mois	Un an
Départements non limitrophes...	4 fr.	8 fr.	16 fr.
Étranger (Union postale)...	5 fr.	10 fr.	20 fr.
Abonnement partiel des 1 <sup>er</sup> et 16 de chaque mois et sont payables d'avance	1 fr.	2 fr.	4 fr.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 50 centimes

### ÉDITIONS RÉGIONALES

Lot, Aveyron, Corrèze Cantal  
Tarn, Aude, Hérault, Pyrénées-Orientales  
Gers, Htes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Landes  
Haute-Garonne, Ariège  
Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne  
Édition du matin spéciale à Toulouse

### ANNONCES & RÉCLAMES, FAITS DIVERS & LOCALES

Les annonces et réclames, faits divers et locales sont reçus dans nos bureaux, 25, rue Roquelaine; à l'Agence Canal, 34, rue Alsace-Lorraine, à Toulouse; chez nos correspondants, ainsi que dans toutes les agences de publicité de Paris, des départements et de l'étranger.

FIL TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Lundi 24 Juillet 1899. — 9<sup>e</sup> Année. — N<sup>o</sup> 2650.

Bureaux à Paris : 26, rue Feydeau

## Judas-Jaurès

Jaurès a fait, hier soir, une conférence au théâtre du Capitole. Le sujet annoncé était celui-ci : *La Verrière ouvrière d'Albi*.  
La veille nous écrivions : « La Verrière a bon dos. Elle n'est qu'un prétexte. »  
« Jaurès parlera surtout de l'affaire Dreyfus, il est payé pour cela et le syndicat ne lui permettrait pas de voler son argent. »  
Nos prévisions se sont réalisées à la lettre.

Nous n'assistions pas à la conférence à laquelle nous n'avions pas été invités. Mais la *Dépêche* nous en donne un compte rendu suffisamment complet pour nous édifier.

Jaurès n'a pas volé l'argent du syndicat. Il s'est montré, à distance des boîtes qu'il ne manquera pas de recevoir dans le derrière, s'il se plaçait à bonne portée, aussi insolent, aussi dégoutant qu'on pouvait l'être.

Pour lui l'innocence de Dreyfus ne fait pas l'ombre d'un doute. Ce sont les cléricaux — parbleu ! — les jésuites — naturellement — les nationalistes — c'est entendu, qui ont fait condamner ce malheureux traître.

Tous ceux qui ne voient pas le complot tramé par cette nouvelle triple alliance, sont des lâches, des fourbes et des menteurs.

Jaurès traitait les autres de lâches. Non, c'est à se tordre.

Puis l'avocat du traître y est allé de sa larme de vieil alligator.

Il a représenté Dreyfus, dont ses amis nous ont décrit l'embouppement et le bel état de santé dès le premier jour, comme un spectre-martyr ayant enduré les plus affreuses souffrances et subi, pendant quatre ans, la plus douloureuse, la plus atroce des agonies.

Là-dessus, quelques dreyfusards amis de l'humanité, ont poussé des cris divers, parmi lesquels la *Dépêche* signale ceux-ci : « Au bagne, Mercier ! Fusillez-le ! »

— Oui, au bagne, a repris Jaurès ; mais, citoyens, nous ne sommes pas pour la férocité des moyens. Et, si nous voulons que Mercier aille au bagne, ce n'est pas pour le torturer ou le faire souffrir, c'est parce qu'il faut qu'un grand exemple soit fait contre un grand criminel, afin qu'il n'abuse pas de l'impunité pour renouveler son crime. »

Est-il possible, nous le demandons, d'être plus cyniquement cafard ?  
Le rendu a conclu son boniment en attribuant au peuple la victoire remportée par la justice et l'humanité sur le cléricisme et la réaction.

Si le peuple, que Jaurès mettait ainsi en cause, avait été convoqué en masse à la conférence d'hier, il est probable que le sire de Bessoulet aurait reçu plus de trognons de chou que de coups de chapeau.

Ce que nous voulons retenir de cette manifestation nouvelle du syndicat cosmopolite dont Jaurès est l'un des entraîneurs les plus autorisés, c'est la façon cavalière dont ces prétendus défenseurs de la justice traitent d'avance ses accusés.

La justice va prononcer demain, en toute liberté, nous l'espérons en dépit du parti-pris nettement établi du gouvernement de peser sur ses délibérations.

Si l'innocence de Dreyfus est manifeste, si elle doit éclater, lumineuse, indiscutable, à quel bon cette agitation, ces affirmations sans preuves, ces menaces contre les témoins les plus autorisés ?  
N'est-ce pas plutôt parce que l'on redoute l'arrêt de cette justice, tant de fois convoquée, que l'on essaie de soulever d'avance l'opinion contre son arrêt ?  
Mais l'opinion, n'en déplaise à l'avocat du syndicat de la trahison, ne se laisse point émouvoir par les salimbanques salarés lancés à ses trousses. Elle attend confiante le verdict de la justice militaire.

## TOUS DE MÊCHE

La *Dépêche*, qui annonce la nomination de M. Darlan, ancien garde des sceaux, à une perception parisienne, s'en indigne et tombe à bras raccourcis sur l'ancien député de Nérac, qu'elle qualifie de budgétivore.

Nous n'avons pas à protester contre cette qualification. Mais en fin de compte, qui a nommé M. Darlan, sinon le ministère cher à la *Dépêche* ?  
C'est donc le ministère qu'il faudrait accuser et non celui qui bénéficie de ses faveurs.

Au fond, tous ces gens-là s'entendent comme larons en foire. Ils ont doté Darlan sachant que l'on ne s'éternise guère au pouvoir sous ce régime, et avec l'espoir, fondé d'ailleurs, que les amis de Darlan les doteront à leur tour après la prochaine débacle.

« Donne-moi de ce que t'as, je te donnerai de ce que j'ai. »  
Tel est le principe.  
Et voilà, pourquoi ce sont toujours les mêmes qui vivent à nos crochets.  
J. R.-M.

## Lys ou Violettes

Un vieux républicain, qu'on ne saurait accuser de tiédeur, ni de reniement, me faisait part de son découragement.  
— Car le découragement est l'état d'âme de tous les républicains avisés et prévoyants, à cette heure troublée et incertaine du régime.

Suivant l'expression consacrée et devenue quelque peu banale, nous sommes à un tournant de l'histoire, et on se demande ce qu'on trouvera de l'autre côté.

« La France, me disait ce vieux républicain, ancien haut fonctionnaire du 4 Septembre, est en mal d'enfant. Elle est grosse d'un inconnu, qu'elle va mettre au monde avant longtemps : cela se voit à son masque défait et se sent à ses tressaillements. »

« Que sera-ce ?  
Un garçon ? une fille ? des jumeaux ? un monstre ? une souris, comme dans la fable ?  
Il avait raison.

Il n'est personne qui ne s'attende à quelque chose de nouveau, modifiant de fond en comble la situation présente.

En effet, la facilité avec laquelle on parle couramment de coup d'État, de conspirations, jusque dans le monde officiel, est le symptôme le plus curieux de cet état d'esprit.

Jusqu'à l'an dernier et pendant près de trente années, jamais, au grand jamais, on n'avait fait allusion à la possibilité d'un acte violent à commettre contre la République ; et même, durant l'aventure boulangiste, si mouvementée, si fiévreuse, c'étaient des mots qu'on ne prononçait pas et des choses auxquelles on ne pensait point.

Aussi, pour arriver à faire condamner l'infortuné général, fut-on obligé d'inventer des griefs ridicules et de suspendre de faux témoins.

M. Quesnay de Beaurepaire fut l'artisan de ce procédé ignominieux, que trop de gens lui ont pardonné.

Pas moi, je suis de ceux qui ne changent pas ; je fais partie des « immobiliers », comme disait Barbey d'Aurevilly, et suis imployable pour ceux qui méritèrent mon mépris.

Ce mépris, quand je l'ai donné, je ne le reprends jamais.

Or, je le répète, en plein boulangisme, en pleine effervescence populaire, on ne pouvait constater ce qu'on voit aujourd'hui partout : l'effacement du parti républicain, son inquiétude, sa peur.

esprits s'incarnera en une personnalité civile ou militaire.  
L'histoire est là, qui nous enseigne que, si lente et si tardive que paraisse la solution, elle ne fait cependant jamais défaut.

La crise actuelle aura fatalement, et bientôt, son dénouement.  
Je suis de ceux qui ne croient pas à la possibilité matérielle des combinaisons moyennes.

La révision de la Constitution me fait rire.  
La République plébiscitaire me fait hauser les épaules.

« Quand le fruit sera complètement mûr, il se détachera et tombera, sans qu'il soit obligé de secouer l'arbre. »  
On sera alors tout surpris de voir que l'homme attendu par les uns et redouté par les autres, qui signore lui-même, n'aura besoin que de peu de mois, voire de peu de jours, pour se lever et dépasser la foule de toute la hauteur de sa taille providentielle.

Trente années de République, c'est trente couches de fumier : il fécond et vivifiant sur lequel la Monarchie a déjà semé ses lys ou ses violettes.

Paul de Cassagnac.

## GALLIÉNI A TOULOUSE

Un Toast de Soldat

M. le général Gay de Taradel, commandant la brigade d'Auch, devait porter l'autre soir à la réception du général Gallieni, un toast qu'il avait bien voulu nous communiquer et qu'il n'a pu prononcer, le programme de la fête ayant été réglé d'avance.

Nous reproduisons ce toast au risque de commettre une indiscrétion, car il nous paraît combler une regrettable lacune, en rendant à nos héroïques missionnaires, trop oubliés, l'autre soir, la part de gloire et de justice qui leur est due dans notre expansion coloniale.

Voici donc le toast du général de Taradel :

Au nom de l'armée et en qualité d'ancien officier d'infanterie de marine, je demande le grand honneur de prendre la parole et de lever mon verre à M. le général de division Gallieni, au vainqueur au pacificateur de notre belle colonie de Madagascar. J'ai servi pendant treize ans dans cette belle arme de l'infanterie de marine, ces treize années de voyages, d'aventures, d'expéditions, de poésie et de lumière illuminent ma vie et m'aident à supporter le présent et les déboires de l'existence actuelle. Quel beau métier, quelle superbe tâche, quelle magnifique mission que celle qui est accomplie par l'infanterie de marine. Là, depuis le grade le plus élevé, chacun a sa part d'initiative, d'indépendance d'action, chacun tient dans sa main un peu du drapeau national et travaille à une manière effaçable à l'agrandissement de la patrie française.

De tout temps, cette arme, exceptionnellement brave et dévouée a accompli de grandes choses ; mais c'est grâce à vous, mon général, et à quelques uns de vos vaillants camarades que ces actes d'héroïsme accomplis si loin de la mère-patrie ont été dévoilés et se sont imposés à l'attention du pays.

De mon temps, on les tenait cachés presque comme de mauvaises actions. A peine échappé de l'école, j'ai été attiré par la Cochinchine nouvellement conquise. Tous les jeunes officiers demandaient à aller dans ce pays à peine soumis où il y avait encore quelques dangers à courir, quelques lauriers à récolter.

J'arrivai à temps pour assister à la prise des trois provinces de la rive droite du Mékong qui doublait l'étendue de notre possession.

L'amiral La Grandière demandait à grands cris à faire cette expédition nécessaire, le gouvernement lui répondit enfin : « Faites ce que vous voudrez ; mais l'empereur ne veut pas qu'on le sache en France et l'on ne vous fournira aucun subside. »

Les sans-patrie de l'époque avaient reproché au gouvernement impérial l'expédition du Mexique.

Les Américains se sont chargés depuis de nous apprendre que cette guerre n'était pas inutile.

La conquête fut pacifique, mais elle fut suivie de soulèvements sanglants et terribles. Les voix du vice-roi Phan-Thân-Siang avaient révolté le pays.

Vous avez eu les apprécier, les protéger et les défendre, mon général ; ils furent les premiers au danger, il est juste qu'ils soient à l'honneur.

Je veux parler de nos prêtres catholiques, qui se sont fait tant d'attaques, de persécutions et d'injures de la part des sans-patrie. Ils ignorent, ces gens-là, ce que font nos missionnaires ou plutôt ne veulent pas le savoir.

Quant le colonel Flatters a cherché une voie à travers le désert, il n'était pas le premier à avoir pénétré dans ces solitudes immenses et mystérieuses, plus loin que l'endroit où il a été assassiné. Les Pères Blancs étaient allés à Ghat et à Ghadames, ils y avaient été massacrés aussi ; mais d'autres les y avaient remplacés car le nombre des candidats au martyre ne diminue jamais.

Quant les explorateurs de Lagrée, Rieunart et d'Arfeuille ont cherché à atteindre les fleuves du Tonkin et de la Chine par la vallée du Mekong, ils ont trouvé des contrées empoisonnées par la fièvre où nul Européen ne peut séjourner, des missionnaires les ont repus ; ils n'y étaient pas devenus longtemps car les plus résistants n'y étaient que six mois ; mais ils sont remplacés par de nouveaux arrivants qui ambitionnent ces postes périlleux.

Ces sont ces héros inconnus et glorieux qui nous traient la route. Le soldat d'infanterie de marine les suit, il combat et soumet le pays qu'il a arrosé lui aussi de son sang, et quand le pays est pacifié, la population soumise, il court à d'autres conquêtes.

Soyez heureux et fier de votre rôle, mon général, il est pénible difficile et glorieux. C'est vain que les sans-patrie essayent de ternir nos gloires nationales et de cloisonner l'armée, il reste encore en France de braves gens dont le cœur s'élève pour les nobles causes et bondit à la vue du drapeau national. La preuve en est, dans cette réunion, dans cette manifestation grandiose, dans le choix que notre société a fait de vous, mon général, pour vous décerner le diplôme de reconnaissance que vous êtes l'émulation la plus pure, la plus belle et la plus héroïque.

Bravo, général !

## LE CRIME DE LILLE

La *Croix du Nord* publie les deux informations suivantes :  
« Nous apprenons avec plaisir que M<sup>e</sup> Chesnelong vient d'être élu bâtonnier de l'ordre des avocats. »

Qu'on le veuille ou non, cette nomination, au lendemain des événements auxquels l'éminent avocat a pris une part si active, aura aux yeux du public une signification particulière.

On y verra un hommage rendu par les pairs de M<sup>e</sup> Chesnelong à son talent et aussi à sa correction professionnelle.

Pour tout le monde, c'est une réponse élogieuse du barreau à la magistrature, et le *Progrès* le faisait pressentir lui-même, hier, en cherchant à peser dans un sens opposé sur le libre choix des avocats de Lille.

Nous surplombons le nouveau bâtonnier d'agréer l'hommage de nos sincères félicitations.

## DE DINARD A RENNES

De M. Ernest Judet, dans le *Petit Journal* :

Que signifie la coïncidence du procès de Rennes avec la présence de Guillaume II sur notre territoire, à vingt-cinq lieues de distance ? Quoi qu'on affirme, quoi qu'on invoque pour affaiblir la violence de cette singulière opposition, elle domine l'esprit, elle est incompréhensible, si elle n'est pas concertée. Quel est donc l'accord caché aux yeux des distraits ?

L'affaire Dreyfus est le point culminant d'une guerre d'espionnage dans laquelle l'Allemagne a eu plusieurs années le rôle brillant, le rôle prédominant des victorieux, et qui finit grâce à l'énergie de nos officiers par tourner contre elle ; or, elle n'entend pas supporter l'échec, à plus forte raison notre supériorité. De la son rôle inévitable dans les mouvements d'une campagne où l'Angleterre cherche simplement notre dissolution totale, tandis que l'Allemagne songe à exploiter nos embarras pour clore la période des ressentiments de 1870-71 et s'assurer notre vassalité.

L'inconscience des meneurs de la révision a autorisé et secondé toutes les espérances de la politique allemande. Ils ont pesé sur notre politique intérieure au point de la conduire dans les moindres détails. Du moment que le témoignage du pays qui a organisé la trahison chez nous est accepté comme valable par les victimes de la trahison, la défense devient difficile, presque impossible.

Ainsi l'ex-lieutenant-colonel Picouart a vu s'ouvrir les portes de sa prison, grâce à la promesse d'un document libérateur, signé du comte prussien Schartzkoppen ; ainsi s'est formée une véritable coalition des rapports internationaux destinés à sauver Dreyfus ; ils utilisent la complicité d'Estherazy, plus ou moins dans la main du syndicat, qui le tire de la coulisse, tantôt pour brouiller les cartes, tantôt pour troubler l'opinion, tantôt pour avouer volontairement le crime dont il faut qu'il soit coupable, pour dégager le commandement de ses responsabilités.

faire triompher une méthode contraire. Le général de Gallifet a pu dire à haute voix « que le conseil de guerre de Rennes aura pleine et entière liberté, jugera en toute indépendance. »

Ces belles paroles sont déjà contredites par les faits ; après une série de tentatives assez louches pour envelopper le conseil dans une atmosphère d'incertitudes et d'erreurs, favorable à la surprise d'un acquittement, ces précautions ont paru suffisantes. De là, ces instructions officielles, les ordres qui découvrent le jeu gouvernemental, le compromettent dans un grand système d'étouffement et d'étranglement. Ce qui était nié s'avoue désormais, s'affiche même avec éclat.

Il est visible que la crainte de la condamnation, oblige les partisans de Dreyfus à démasquer leurs batteries.

Ils prétendent disqualifier ou éloigner du débat tous les documents recueillis par l'état-major français ; ils n'accepteront plus que les renseignements fournis par l'Allemagne et notamment par Schwartzkoppen.

Le conseil de guerre est défilé dans son intelligence et sa dignité ; on le transforme en instrument de constatation, on lui demande un arrêt qui ne serait qu'un service : pour briser son veto on recourt au plus dangereux expédient.

Existe-t-il des Français assez dénués de scrupule et de sens commun, soignant que le voyage de l'empereur Guillaume II en Bretagne, aux portes de Rennes, sera l'argument irrésistible ? Songe-t-on à commander le silence sous ses yeux, sous sa surveillance, par terreur des complications extérieures, en réduisant nos officiers à l'immobilité forcée, en torturant leur conscience subordonnée à leur responsabilité ?

Cette supposition est tellement monstrueuse que le coup de Kaiser, inventé pour la minute suprême, semble une monstruosité. Cependant, des indices sérieux attestent que ce n'est pas une pure chimère : des ministres affirment que la « parole de l'empereur ne sera pas contestée » ; ils ajoutent même, comme s'ils étaient devenus ses alliés, ses agents, que « lui » ne permettra pas de révoquer, une discussion, lorsque sa personne sera découverte.

Le voyage annoncé à Dinard prend des allures si bizarres que le gouvernement, averti du rôle où ses amis enragés veulent l'engager, hésitera devant les conséquences fatales d'une imprudence ; si, comme nous le supposons, il est officiellement averti des idées de Guillaume II, il serait sage d'ajourner leur réalisation. Notre conseil ne craint aucun démenti...

## LE DERNIER OUTRAGE

De M. Henri Rochefort, dans *l'Intransigeant* :

Gallifet, le terrible Gallifet de la Muette et des Buttes-Chaumont, désigna sans cesse le général Cazou pour enlever sur ce fait grave ; le refus du colonel Latour d'Affaire de recevoir l'ex-directeur révoqué de la prison du Cherche-Midi.

Faut-il que le massacreur des Parisiens, transformé en massacré du prince de Monaco, se soit fait graisser ses pattes sanguinaires, tant par le syndicat juif de trahison que par les vitiatives de la Principauté ?

Le misérable a poussé l'ignominie et la soumission à l'égard du souverain du Trente-et-Quatre jusqu'à faire demander à M. Latour d'Affaire des « explications ». La seule explication que ce dernier doive à Albert (rouge, impair et manque), à Forzinetti et à Gallifet, c'est le mot de Camborne a réhabilité à Waterloo.

Gallifet, faisant passer un colonel français en garnison à Nice, c'est-à-dire aux portes mêmes de Monte-Carlo, sous les fourches caudines de deux tenanciers de tripot, aussi méprisables l'un que l'autre, est un acte que tous les citoyens de notre pays ont le droit de souligner pour avoir ainsi déshonoré la France à la face de l'Europe.

Et, affirme *le Drapeau*, c'est « par voie diplomatique », comme pour l'évacuation de Fashoda, que cette affaire s'est traitée. Nous nous en rapportons à Delcassé pour la platitude des excuses qu'il a adressées aux deux gouvernements.

Nous attendons maintenant la punition exemplaire que l'État-vendeur du ministère de la guerre ne peut manquer d'infliger au colonel Latour d'Affaire. Trente jours d'arrêt de forteresse me paraîtraient à peine suffisants.

L'armée a été, depuis deux ans, entraînée sur bien des clairs.

Mais, parmi ceux qui l'ont le plus grossièrement outragée, je ne crois pas qu'un seul n'ait jamais su imaginer l'injure que vient de lui infliger Gallifet ; l'abaissement du drapeau d'un régime français devant le drapeau du prince Rouge-et-Noir.

CHRONIQUE

## PRÉCAUTIONS CONTRE LA CHALEUR

C'est la lutte qui vient de commencer, la lutte contre la chaleur, cet ennemi d'autant plus redoutable qu'il est d'une trahison sans pareille et qu'il vous entraîne, si vous voulez en avoir raison, aux imprudences les plus folles.

On a chaud et on boit des boissons glacées. Imprudence ! grave imprudence ! vous crie la Faculté. La chaleur continue à vous abattre et vous établissez des courants d'air pour avoir plus frais. Nouvelle imprudence ! Enfin vous transpirez de plus belle et, de guerre lasse, vous vous dévêtez ! Folie encore, la pire des folies !

Mais alors ?... Dame ! je vous l'ai bien dit, la chaleur c'est l'ennemi au traitraire savante. Méfiez-vous-en et armez-vous de précautions. Elles sont, d'ailleurs, des plus simples.

Il faut se vêtir légèrement et de façon uniforme. Choisir les couleurs qui

et surtout le blanc. Rien n'est plus frais que le blanc. Eviter le noir à tout prix. Le noir absorbe et garde la chaleur. Ces observations s'adressent non seulement aux vêtements, mais aux chaussures et au chapeau. Chaussures claires, chapeau clair. Les personnes en deuil, qui sont obligées de porter des chapeaux de paille noirs, ont moins frais que ceux qui portent des chapeaux de paille blanche. Vous n'avez qu'à en faire l'essai pour vous en convaincre.

Que les ablutions se renouvelent le plus souvent possible. La douche, excellente par toutes les températures, est souveraine en été. Et le grand secret de trouver le sommeil par les nuits ultra-chaudes, comme celles que nous avons en ce moment, c'est de se faire régulièrement des ablutions le soir, avant de se coucher. Il n'est pas de promenade qui vaille cela.

Il faut dormir les fenêtres non pas ouvertes, mais entrouvertes, et les persiennes closes. La chaleur ne peut pas entrer, et vous bénéficiez d'une température égale qui se rafraîchit à la moindre brise. Boire le moins possible au lit. L'action de boire rafraîchit momentanément la bouche, mais elle fait transpirer, et la transpiration — la moindre — agit.

Et nous voici à la grosse question des boissons. Je vous entends ! Comment ne pas boire quand on a chaud ? Vous avez raison, si l'on s'écouait, on boirait des tonneaux. Heureusement, on ne s'écoute que très peu, mais on s'écoute encore trop. La vérité, c'est qu'on se trompe du tout au tout. En buvant glacé, on croit se rafraîchir et se désaltérer. Ce n'est qu'une illusion ! La sensation de fraîcheur qu'on éprouve est si courte, si passagère, et les résultats en sont si fâcheux ! D'abord, on transpire de plus belle et même davantage, et ensuite on est encore plus altéré après qu'avant. A cela vous me reprochez probablement qu'il n'y a qu'à récidiver ? Vous voyez bien que vous tombez de suite dans l'excès.

Voulez-vous écouter la Faculté ? Elle vous dit par ma bouche : « Oui, les orangées, les citronnades, les marquées, les groseilles, les claret-cups et les sherrygoblers qu'on vous offre dans les cafés et que même vous vous offrez chez vous sont tentants au suprême degré, mais aucune de ces boissons ne désaltère vraiment. A certains moments elles sont même dangereuses lorsque vous les prenez glacées — car, ne l'oubliez pas, les boissons glacées troublent la digestion. — Les deux seules boissons qui désaltèrent sont, dites-les vous bien, le thé et le café. Prenez le café, froid, si vous voulez ; je ne dis pas glacé, je dis froid. Quant au thé, n'hésitez pas ! prenez-le tiède ! »

Comment ! Le thé tiède comme aux *five o'clock* ? Oui, comme aux *five o'clock*. Le thé tiède est encore la boisson la plus rafraîchissante en été et certainement celle qui désaltère le mieux. Elle est même en cela supérieure au café froid. Vous en doutez ? Essayez !

Maintenant, si vous êtes, malgré tout, amateur de boissons glacées, nous allons vous donner une recette des plus simples qu'un médecin des colonies a bien voulu nous communiquer et qui est, paraît-il, tout simplement délicieuse. Cela s'appelle : boisson créole. Prenez un ananas, un citron, un demi-litre de lait. Ecrasez l'ananas, passez le jus dans un linge fin, et ajoutez-y le lait et le jus de citron... Prenez garde de ne pas laisser tomber les pépins dans le mélange. Faites glacer le tout et servez dans des verres où on aura mis un peu de sucre et de glace pilée. Les créoles ont, pour servir ces boissons fraîches, de grands brocs d'argent à double fond, où se met la glace. Chez nous, on trouve peu d'ananas frais, mais un ananas conservé peut très bien servir...

Chez un hygiéniste

Il va sans dire que juillet et août étant les mois des bains de mer, nous sommes allés consulter un hygiéniste sur les précautions que doivent prendre les baigneurs.

Voici ce que l'éminent praticien nous a dit :

« Les bains froids doivent être pris à une température variant de 18 degrés à 30 degrés. La durée du bain doit être réglée d'après la température de l'eau et de l'air ambiant. Mais il est prudent de sortir de l'eau dès que l'on éprouve un frisson. En général, un séjour d'un quart d'heure dans l'eau est très suffisant. Il est absolument urgent de quitter l'eau lorsque le deuxième frisson s'est fait sentir. Aussitôt qu'on l'a éprouvé, il faut sortir, s'essuyer promptement et ne point rester en repos. »

« Les moments les plus favorables pour se mettre au bain, sont le matin, avant le premier repas, et le soir, après le dernier repas. »

« Les moments les plus favorables pour se mettre au bain, sont le matin, avant le premier repas, et le soir, après le dernier repas. »

« Les moments les plus favorables pour se mettre au bain, sont le matin, avant le premier repas, et le soir, après le dernier repas. »

« Les moments les plus favorables pour se mettre au bain, sont le matin, avant le premier repas, et le soir, après le dernier repas. »

« Les moments les plus favorables pour se mettre au bain, sont le matin, avant le premier repas, et le soir, après le dernier repas. »

« Les moments les plus favorables pour se mettre au bain, sont le matin, avant le premier repas, et le soir, après le dernier repas. »

complètement terminée. C'est une erreur de croire qu'il est dangereux de prendre, pendant la canicule, des bains en plein air et au milieu de la journée.

Le seul inconvénient est d'être exposé à un soleil ardent et aux conséquences de l'insolation qui peut déterminer des méningites et des coups de soleil. Il vaut donc mieux, comme toute, s'abstenir de prendre des bains pendant que le soleil chauffe dans toute son intensité.

Il faut éviter d'entrer dans l'eau en état de transpiration, à cause de la répercussion qui pourrait se produire sur les organes internes. Il est bon, afin d'éviter une congestion de cerveau, de se mouiller la tête au moment d'entrer dans le bain froid.

Le bain froid au-dessous de 15 degrés est très dangereux. Il est bon de s'assurer, avant tout, de la température exacte de l'eau, qui doit être au moins de 18 degrés.

Les bains de mer ne conviennent pas à tous les tempéraments. C'est seulement pour les personnes autorisées à en user que je formule ces prescriptions. J'ai fait allusion tantôt aux insulations. A cette époque de l'année, les cas de ce genre sont très fréquents. Voici les moyens à employer pour les combattre :

Il faut transporter le malade au pas, l'étendre, enlever tous les vêtements qui gênent la circulation, faire des lotions fraîches et vinaigrées sur le cou, la poitrine, et des frictions énergiques sur les membres inférieurs. Si le malade peut boire, lui donner un peu de thé, de café léger ou d'eau alcoolisée. Le laisser au repos. Dans les cas plus graves, s'il y a perte de connaissance complète, il faut faire des ablutions froides sur la tête et le corps et mettre des sinapismes sur la moitié inférieure du corps. Enfin, pratiquer la respiration artificielle.

Si ces précautions d'hygiène vous intéressent, permettez-moi maintenant de vous parler de la question des fruits, autre grosse question. Méfiez-vous des fruits qui ne se pèlent pas. Mangez la pêche, mangez la reinclaude, sans excès bien entendu.

Pour la nourriture ordinaire, ne changez rien à vos habitudes en vous donnant pour règle cependant de manger le plus de légumes verts possible. Mais mangez-en le moins possible. Mangez plutôt souvent beaucoup à la fois. Imiter en cela les Anglais auxquels les longues fréquentations avec les colonies ont appris mille et un détails d'hygiène pour l'été. Les Anglais mangent quatre et cinq fois par jour. C'est une perte de temps assurément ; mais c'est, au point de vue hygiénique, assez pratique pendant les grandes chaleurs.

chaque chambre, quatre audiences hebdomadaires.

Dans les cours où ces quatre audiences existent déjà, il y aura lieu de créer des audiences supplémentaires et de constituer, si cela est nécessaire, pour écarter l'arrière, une chambre temporaire, par application de l'article 2 de la loi du 30 août 1893.

### ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

Paris, 23 juillet.

Hier, à l'Académie des beaux-arts, il a été procédé à l'élection d'un membre libre en remplacement du comte Delaborde, décédé. Après huit tours de scrutin auxquels ont pris part 42 votants (majorité 22, M. Philippe Gille a été élu par 23 voix contre 19 accordées à M. Ayraud et à M. Comte.

M. Philippe Gille, outre les nombreuses pièces de théâtre dont le succès lui est dû, a écrit, au bon sens et avec un certain talent, divers ouvrages d'art notamment sur Versailles, son château et ses collections.

Après cette élection l'Académie a décerné le prix Estrade-Delcor, de la valeur de 8,000 francs, à M. Dagnan-Bouveret pour l'ensemble de ses œuvres.

### POSTES ET TELEGRAPHES

Paris, 23 juillet.

La médaille d'argent des postes et télégraphes est décernée, à MM. :

Bastide, courrier auxiliaire à Montpellier ; Fraisse, facteur rural à Montréal (Aude) ; Mouton, facteur rural à Albi ; Barats, facteur rural à Valence ; Gaudier, facteur rural à Maulion-Magnoac (Hautes-Pyrénées) ; Benast-Bazaque, facteur rural à Castanet (Haute-Garonne) ; Bessières, courrier convoyeur à Toulouse ; Cambailan, courrier convoyeur à Perpignan ; Cossier, facteur receveur à Pamplona (Lot-et-Garonne) ; Delfez, facteur local à Mirande ; Denagré, courrier convoyeur à Agen ; Girion, facteur rural à Lacamp (Aveyron) ; Haurier, chef surveillant des télégraphes à Toulouse ; Jary, garde du bureau télégraphique de Toulouse ; Lestang, facteur local à Cazaban (Gers) ; Maury, facteur local à Caux (Hérault) ; Poyès, facteur local à Réalmont (Tarn) ; Royac, facteur local à Astaffort (Lot-et-Garonne).

M. Guisson, sous inspecteur à Lons-le-Saulnier est nommé à Limoges en remplacement de M. Nouaille nommé directeur à Cahors.

M. Peyraud, inspecteur à Albi est nommé à Toulouse en remplacement de M. Devals décédé.

M. Guisson, sous inspecteur à Lons-le-Saulnier est nommé à Limoges en remplacement de M. Nouaille nommé directeur à Cahors.

M. Peyraud, inspecteur à Albi est nommé à Toulouse en remplacement de M. Devals décédé.

### LES PRIX DU COLLEGE DE JULIY

Paris, 23 juillet.

Aujourd'hui, à une heure, a eu lieu la distribution des prix aux élèves du collège de July, sous la présidence de M. Ferdinand Brunetière, de l'Académie française, entouré du personnel de l'école et des Pères de l'Oratoire.

M. Brunetière a prononcé un discours. En débutant, M. Brunetière se félicite de la coïncidence qui lui fait retrouver la visite de P. Ollivier, directeur de l'Oratoire, au moment où, depuis quelque temps, il était plongé dans la lecture de *De incarnation verbi*, du P. Thomassin, de l'Oratoire, un des livres les plus complets qui aient jamais été écrits en cette matière.

Aussi bien, dit-il, comme tous ceux qui plaquent au dix-septième siècle la plus glorieuse époque de la grande France, ai-je éprouvé pour la congrégation de l'Oratoire que je ne sais quels sentiments très particuliers de sympathie, d'admiration et de respect. Je lui savais gré de ses origines très caractéristiques, comme la si bien dit le cardinal Perraud, par l'intention de désigner des missionnaires dans toutes les sciences, pour éclairer de toutes les lumières de la révélation. Je lui savais gré d'avoir profond Mallebranche et Massillon, le plus pur des métaphysiciens dont s'honore la pensée française et le prédicateur accompli auquel on ne peut reprocher que d'être un peu trop accompli, et je me rappelle qu'au lendemain de la Révolution, dans l'organisation de l'Université de France, on avait pris modèle sur les programmes de l'Oratoire.

M. Brunetière trouve qu'il y a aujourd'hui comme un jadis de grandes affinités entre l'existence de l'heure présente et l'esprit de l'Université de l'Oratoire.

N'ai-je pas lu quelque part, ajouta-t-il, que Napoléon avait eu un moment la pensée de confier à la congrégation de l'Oratoire la direction de l'enseignement secondaire du royaume. Nous devons être libres, nous devons être nous-mêmes. Nous nous devons à nos semblables et cependant nous avons des devoirs envers nous-mêmes. Si nous ne résistons pas aux entraînements de l'opinion et aux exemples de la coutume, nous en devenons des serviteurs, ce qui est une diminution de nous-mêmes ou les deux, ce qui est la ruine. Il nous faut donc nous donner cette louange à la congrégation de l'Oratoire qu'elle avait conciliés ces incompatibles et résolu la difficulté. Jeunes gens qui, tout à l'heure, quitterez cette maison pour ne plus y revenir qu'à de lointains intervalles, n'oubliez pas cette leçon. Il nous faut nous faire une volonté qui ne se soumette qu'à la raison et il nous faut nous faire une raison qui s'incline devant ce qui est la raison.

La liberté n'est pas elle-même son but. Elle ne se satisfait pas de son propre exercice. Nous n'en avons pas besoin que pour tendre à des fins plus hautes, moins personnelles, moins égoïstes et de dix ans d'éducation, quand vous n'emporterez que ce seul prix, je ne vous plaindrais pas et vos maîtres l'auraient perdu ni leur temps, ni leur dévouement.

Mais si vous ont appris autre chose et notamment qu'au-delà de vous mêmes, l'une des fins auxquelles vous devez travailler, est la prospérité, la grandeur, l'unité de la patrie.

Et M. Brunetière montre de quelle façon efficace les orateurs ont aidé à l'épanouissement de ces sentiments. Il rappelle les discours de Massillon pour la bénédiction des drapeaux du régiment de Malin et s'ajoute qu'il ne connaît pas de discours où ce sentiment vibre plus éloquemment à moins que ce ne soit dans le recueil de discours militaires de S. E. le cardinal Perraud.

Le discours de M. Brunetière a été fréquemment interrompu par les applaudissements.

### LE COMMANDANT MARCHAND

Paris, 23 juillet.

A un annonce que le commandant Marchand avait visité l'exposition de 1900 à Paris à des souvenirs depuis quelque temps dans un nombre de journaux allemands et étrangers. Voici, à ce propos, comment s'exprime un journal bien placé pour refléter l'opinion des cercles politiques et de la cour élie-méme.

On considère assez communément comme certain que l'empereur a l'intention d'aller visiter l'exposition l'an prochain. C'est une erreur. Il ne faut pas se dissimuler que, lors même que l'empereur ne serait personnellement pas éloigné d'envisager la possibilité de ce voyage, l'exécution du projet rencontrerait dès l'abord de grosses difficultés.

Le dernier, le projet d'un voyage impérial en Egypte, a dû être abandonné parce que certaines chanceries voulaient lui attribuer une signification politique qu'il ne devait pas avoir, à quelles interprétations ne donnerait pas lieu à fortiori une visite de l'empereur à Paris, outre que personne ne peut dire quelle sera la situation générale et quelle sera la situation en France, l'an prochain ; enfin, le gouvernement français sera-t-il en mesure de garantir efficacement la sécurité de l'empereur ?

### LES TRAVAUX DES COURS D'APPEL

Paris, 23 juillet.

La garde des sceaux a fait rendre compte de l'état des travaux des cours d'appel. Il constate que, dans un certain nombre de ressorts, l'expédition des affaires civiles ne se faisait pas avec la célérité suffisante et adresse aux premiers présidents des instructions en vue de remédier à cet état de choses.

Les cours d'appel qui ne tiennent pas un nombre suffisant d'audiences sont invités à modifier leur règlement et à fixer, pour

### LETTRE A GALLIFFET

Paris, 23 juillet.

Le comte de Malherbe, suspendu de ses fonctions de capitaine de la territoriale, par un avis en qualité de maire, interdit l'affichage, dans sa commune, de l'arrêt de la Cour de cassation, vient d'adresser au ministre de la guerre, la lettre suivante :

Saint-Hubert, 22 juillet.

Monsieur le ministre,

En lisant, dans les journaux, ma suspension de capitaine de la territoriale, j'ai tout d'abord eu une manœuvre de dreyfusard-honteux qui, n'osant vous demander, en face, cette mesure, que je ne qualifierai pas, entre gentils hommes on se comprend, la laïcité à tout hasard.

Notification de ma suspension étant par-

venue au corps d'armée, le doute ne m'est plus permis.

Comme maire, j'ai refusé de m'associer à une manœuvre odieuse et antipatriotique, dont le but évident était d'outrager et d'humilier l'armée. Ma suspension est-elle juste, méritée ? Je ne le sais, ni pendant une période d'incertitude, sur un point touchant de près ou de loin à mon service ; je n'ai pas fait suivre ma signature de mon grade militaire. Ma suspension est-elle même légal ? On pourra se le demander dans le public. Quant à moi, je n'ai jamais été le chercheur, cette mesure me plaçant en trop bonne et flatteuse compagnie, au milieu des officiers déjà frappés par vous.

Ma suspension de maire, même ma révocation m'ont peu ému. D'ouï les paraissent, vous le comprenez sans peine, monsieur le marquis, elles ne pouvaient m'atteindre ; il n'est pas de même de la suspension prononcée par vous. Elle me peine profondément parce qu'elle me vient de vous ; j'en souffre, non seulement parce qu'elle émane de l'ancien chef, à qui j'avais toute confiance et respect et qui, aujourd'hui, me contraint à modifier mes sentiments à son égard, mais surtout parce que, en mettant les règlements militaires au service des basses rancunes de quelques politiciens, vous diminuez le prestige du commandement et indigez à l'armée et à son état-major une nouvelle humiliation.

Retraité, vous ne pouvez être que ministre civil de la guerre, je le sais ; mais le souvenir des hauts grades que vous avez occupés, et des fonctions élevées que vous avez remplies, ne peut s'effacer d'un trait. Il subsiste et donne à vos actes, comme aux mesures que vous prenez, un caractère particulier, une portée spéciale, une signification plus cruellement douloureuse pour ceux qui ont gardé au cœur le respect et l'amour de l'armée.

Voilà ce que je tenais à vous dire. Le ministre civil, peut-être, ne m'entendra pas ; le général, lui-même, comprendra. Veuillez agréer, etc.

### COMTE DE MALHERBE.

### CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Brest, 23 juillet.

Ce matin a eu lieu, dans la grand salle des fêtes de l'hôtel de ville, la réunion annuelle de la Société des anciens combattants de 1870.

M. Robert Surcouf, père du député de Saint-Malo, président cette cérémonie patriotique, à laquelle assistaient six cents personnes, environ. Trois discours ont été prononcés et les orateurs ont été salués par le cri de : « Vive l'armée ! »

Au sortir de la réunion, M. Surcouf a recommandé le plus grand calme à ses amis. Après quoi, les anciens combattants se sont rendus en corps, et drapeaux déployés, sur les Champs-de-Mars, au pied du monument de la Défense nationale, où de nouveaux discours furent prononcés.

Quinze cents auditeurs environ. Grand enthousiasme. L'interromptus de : « Vive l'armée ! » Aucun incident.

### L'AFFAIRE DREYFUS

Paris, 23 juillet.

Le groupe parlementaire de la Défense nationale, présidé par M. Georges Berry, a voté hier l'ordre du jour suivant :

Considérant que le commandant du gouvernement sur la limitation du procès de Dreyfus à Rennes et sur la prétention de M. le ministre de la guerre de tracer des réquisitions toutes faites au commissaire du gouvernement du conseil de guerre est une attitude portée, non seulement à la liberté qui doit être laissée aux juges, mais encore à la loi elle-même, la commission a décidé à la France entière, cette tentative de main mise sur la justice militaire dans le but d'obtenir l'acquiescement de Dreyfus et d'axité tous les bons citoyens à protester par toutes les voies légales contre les agissements condamnables du gouvernement.

Ce n'est un mystère pour personne, maintenant que les dreyfusards tenteront tout pour sauver leur client. M. Joseph Reinach a jadis annoncé un « chambardement général » ; il a son plan, il veut laisser le public et l'effrayé.

Un correspondant de Marseille de la *Patrie* signale, il y a quelques jours, les manœuvres des agitateurs qui essaient de mettre en mouvement les masses socialistes. Ce qui se passe à Marseille est également visible dans toute la France. Partout les commissaires-voies en grève prêtent ouvertement la révolte ; ils ont la poche bien garnie, et le soir, au cabaret, ils trouvent des oreilles trop dociles. Un vaste mouvement de grève générale est en préparation. Nous avons déjà signalé une trentaine de grèves, notamment à Nantes, Beauvais, Nancy, Cannes, etc.

Comme on le voit, dans de nombreux centres, la grève est employée comme moyen d'agitation ; il y a là une situation grave qui, en d'autres termes, solliciterait l'attention des pouvoirs publics.

Dans les dernières nouvelles de Rennes, les débats de l'affaire Dreyfus commencent à reprendre, le 7 août. Le *Petit Bleu* fait observer à ce sujet que les assises, dont l'ouverture commence habituellement, à Rennes le premier lundi d'août, sont avancées cette année-ci et s'ouvriraient le lundi 31 juillet.

On suppose, dès lors, que les séances du conseil de guerre prendront la place de celles de la cour d'assises la semaine suivante. La date du 11 qui avait d'abord indiquée semblait y avoir été, elle a donc été vraisemblablement effacée.

Le *Matin*, lui, donne ferme cette date du lundi 7 août. M. Labori en aurait reçu avis télégraphiquement de son secrétaire, M. Hillauss est-il parti pour Rennes aujourd'hui même, il y séjournera, jusqu'à la fin du procès.

M. Demange, en ce moment absent de Paris, s'y rendra lui-même vers la fin de cette semaine avec son secrétaire, M. Colnot.

On ne peut évaluer qu'approximativement le nombre des audiences que dureront les débats, tant que la liste des témoins, soit à charge, soit à décharge, ne sera pas définitivement arrêtée.

M. Labori et Demange attendent, pour établir leur cause, que celle du commandant Carrière leur ait été communiquée.

Toutefois d'après le *Matin*, on estime toutefois, dès à présent, que les débats dureront au minimum dix jours.

La note officielle par laquelle il est rendu compte du conseil de cabinet, tenu hier, certain nombre de questions qui seront soumises au conseil mardi prochain.

Les journaux dreyfusards, ce matin, avec un ensemble éditorial, prétendent que ces mesures concernent :

Le capitaine Guyot de Villeneuve pour la courageuse lettre à M. Syveton.

Le général de Pellieux au sujet de l'enquête du général Duchesne.

Enfin le général de Boisdeffre à propos du voyage qu'il aurait fait à Rennes.

Cette décision sera prise au sujet de ces officiers, mardi prochain, dit la *Petite République*.

On fait remarquer, à ce sujet, que le voyage du général de Boisdeffre, à Rennes, a été purement et simplement démenti.

On connaît, d'autre part, les conclusions du général Duchesne, à l'égard du général de Pellieux.

### FAITS DIVERS

Explosion à bord.

Pola (Autriche), 23 juillet.

Une explosion de chaudière a eu lieu hier, à bord du bateau-torpilleur *Adler*, torpilleur autrichien, dans le canal de Gurlaja, près de l'île de Tercola.

L'enseigne de vaisseau Garbay et quatre hommes de l'équipage ont été tués ; deux ont été blessés. L'explosion a probablement été causée par la rupture de l'enveloppe de la chaudière. La chaudière a été projetée par dessus bord. La coque du bateau est gravement avariée.

Un suicide.

Paris, 23 juillet.

Une nouvelle sensationnelle s'est répandue, ce matin, rapidement sur les boulevards. On disait que l'abbé Dreyfus, cousin germain d'Alfred Dreyfus, se serait, dans un accès de fièvre chaude, jeté par la fenêtre de son appartement qu'occupait au premier étage, 9, rue Baudin.

Dans l'impossibilité d'obtenir aucun renseignement de la police, nous nous sommes immédiatement rendus à l'adresse dans le quartier et voici ce que nous avons appris :

Abraham Dreyfus, aujourd'hui âgé de 48 ans, habitait depuis 10 ans l'appartement où il s'est suicidé. Il était fort connu à la Bourse. Depuis de longues années il était associé avec son frère, dans une maison de misus du quartier du Saïnt-Louis.

Très intimement lié avec son cousin, Alfred Dreyfus, il y a quelques années, alors que tout était calme en Alsace, une rupture soudaine, dont les raisons sont demeurées mystérieuses, avait séparé irrémédiablement les deux hommes.

Abraham Dreyfus souffrait beaucoup de la rupture de leurs relations. Les formes de ce conseil de guerre, à l'Alsace, une rupture soudaine, avait séparé irrémédiablement les deux hommes.

Abraham Dreyfus souffrait beaucoup de la rupture de leurs relations. Les formes de ce conseil de guerre, à l'Alsace, une rupture soudaine, avait séparé irrémédiablement les deux hommes.

Abraham Dreyfus souffrait beaucoup de la rupture de leurs relations. Les formes de ce conseil de guerre, à l'Alsace, une rupture soudaine, avait séparé irrémédiablement les deux hommes.

Abraham Dreyfus souffrait beaucoup de la rupture de leurs relations. Les formes de ce conseil de guerre, à l'Alsace, une rupture soudaine, avait séparé irrémédiablement les deux hommes.

Abraham Dreyfus souffrait beaucoup de la rupture de leurs relations. Les formes de ce conseil de guerre, à l'Alsace, une rupture soudaine, avait séparé irrémédiablement les deux hommes.

Il semble donc que l'on se trouve en face d'une de ces campagnes d'infamie qui ont auxquels se complaisent les dreyfusards et qui ont, autant pour but, de mesurer sur le gouvernement que d'écraser l'opinion publique.

Le *Siecle*, ce matin, ne prenait-il pas à partie le général de Galliffet, pour n'avoir pas, immédiatement, frappé des arrêts de rigueur, le capitaine Guyot de Villeneuve et avoir ainsi permis, aux adversaires des dreyfusards de dire qu'il n'en avait rien.

A signaler, une autre campagne des dreyfusards : c'est celle qui a pour but d'obtenir du gouvernement d'accorder à Esterhazy un sauf conduit pour venir déposer à Rennes.

Le *Petit Bleu* annonçait même, hier, que l'ex-commandant se tenait à Bruxelles, prêt à se rendre à Rennes.

Ce matin, Clémenton reprend la thèse pour son compte. L'opportunité des prétendues révélations d'Esterhazy et cette campagne ont réveillé les soupçons sur le rôle d'Esterhazy.

A Rennes.

Rennes, 23 juillet.

La venue à Rennes du général Brugère a produit une mauvaise impression ; comme elle a coïncidé exactement avec les instructions ministérielles, on ne se gêne pas pour dire qu'il s'agit d'un complot. On affirme qu'il a été un prétexte. On confirme que ce furent de Paris ayant rendu visite à chacun des membres du conseil de guerre, qu'il avait une mission de la part du gouvernement.

On dit, d'autre part, que ces messieurs auraient reçu, par la poste, des brochures tendant à prouver l'innocence du condamné de 1894 et divers autres papiers de propagande dreyfusards.

M. de Beaurepaire, depuis son arrivée, n'a cessé d'être filé par la police tant parisienne que locale.

Une manifestation patriotique a eu lieu aujourd'hui. Les anciens combattants de 1870-71 ont parcouru la ville avec quatre drapeaux en tête. Une foule énorme les suivait, acclamait l'armée et conspuait les dreyfusards.

Le tribunal vient d'acquiescer le jeune Billange, ancien menuisier, âgé de 14 ans, qui avait pu voir des actes de pillerie contre les fenêtres du professeur israélite dreyfusard Basch lors des manifestations hostiles dont celui-ci fut l'objet. M. Basch avait dénoncé lui-même ce jeune garçon qu'il accusait d'avoir brisé une vitre. Le tribunal a pris en considération le patriotisme ardent dont l'accusé a fait preuve à l'audience. Cet acquiescement est un soufflet pour les dreyfusards.

Paris, 23 juillet.

On télégraphie de Rennes au *Courrier* :

Je puis vous donner, comme certains, la date du 7 août pour l'ouverture des débats qui seront particulièrement longs car, en raison de la chaleur, pour ne pas surmener les juges, avocats, témoins et l'inculpé lui-même, il se confirme qu'ils seront interrompus au milieu de la nuit.

Ces débats commenceront vers 9 h. 12 pour se terminer à midi. Cette décision aurait été prise par le général Lucas d'accord avec le colonel Jouaux.

On assure, dans les milieux nationalistes et je vous donne cette information sans avoir pu la contrôler, que M. Derouède viendrait donner son appui aux débats de l'Institut Pasteur et qu'un appartement lui aurait déjà été retenu chez un ami.

### NOUVELLES D'ESPAGNE

De nos correspondants particuliers.

Hendaye, 23 juillet.

Le marquis de Ceralbo a reçu vendredi à 8 heures notification officielle d'avoir à quitter la frontière pour résider au nord de la Loire.

Barcelona, 23 juillet.

L'escadre française a modifié son itinéraire. Elle ne fera pas escale à Palma et se rendra directement à Mahon. Aujourd'hui, les cuirassés *Gallie* et *Linois* ont quitté le cap St. Raphael. Hier soir l'amiral Fournier n'assistait pas à la réception du théâtre des Noïades.

On dit que cette décision a été prise pour éviter le renouvellement des manifestations régionalistes qui se sont produites vendredi au Tivoli, au moment où l'orchestre jouait la marche royale.

Madrid, 23 juillet.

A la Chambre des députés, M. Romero-Roblero, proteste contre la manifestation carliste, faite par l'archevêque de Séville, puis, il proteste avec indignation, contre les manifestations anti-espagnoles qui ont eu lieu au théâtre Tivoli, à Barcelone.

M. Romero-Roblero, qualifié de « misérables », ceux qui ont crié : « Vive la Catalogne indépendante ! vive la Catalogne française ! » et ont sifflé l'hymne royal espagnol.

Cet hymne avait été joué sur la prière de l'amiral français, qui a donné, à cette occasion, une preuve de courtoisie.

M. Robledo, espère que les Espagnols de toutes nuances, protesteront contre les cris séditieux poussés au théâtre Tivoli.

Les députés catalans demandent la parole pour protester contre de semblables manifestations et affirmer leurs sentiments de loyalisme espagnol.

Billbao, 23 juillet.

Les grèves sont au même point. On annonce plusieurs meetings socialistes pour demain en vue d'étendre la grève à tous les mineurs et autres industries.

Madrid, 23 juillet.

Une dépêche de Méjilla annonce que les chaloupes à vapeur de l'escadre ont fait, hier, des travaux de sondage sur la côte du Maroc, près Méjilla.

L'escadre anglaise, qui se trouvait devant cette plage, n'a pas pu voir et n'a fait aucune salve d'artillerie, bien que ce fut l'anniversaire de la régente. Ce fait est très commenté.

Par contre, l'escadre française, qui était à Barcelonne, est restée toute la journée paivoisée.

### UNIVERSITE DE MONTPELLIER

Faculté des sciences.

Baccalauréat, lettres mathématiques. — Sont définitivement admis :

Prat (bien), Forasté (assez bien), Leenhart (assez bien), Valat (assez bien), Lambert, Fulcrand, Pons, Sallet, Fize, Courtes, Fontana.

Faculté des lettres.

Baccalauréat moderne. (3e partie, 3e série. — Sont définitivement admis :

Laymarie (assez bien), Fournier, Crétion, Quilici, Guirand, Grégoire, Soulares, Damon, Mengothow, de Piarelli, Kruger, Marty, Moulinec.

Lettres, philosophie (2e série). — Sont définitivement admis :

Grasset (très bien), Burnand (assez bien), Galibert (assez bien), Cure (assez bien), Fabre (assez bien), Guichard, Gély, Delmas, Dubes, Gély, Déhan, Granier, Fauré, Chiffre, Girvés, Gaubert, Espinasse.

Baccalauréat classique (1re partie, 6e série, allemand. — Sont définitivement admis :

Vié (assez bien), d'Albenas (assez bien), Roussel, Barsalou, Lévêque, Montagré, Mas, Bedos, Abrio, Métraux.

### Violent incendie. — Onze maisons détruites

Un violent incendie s'est déclaré vendredi, à Calmont (Haute-Garonne), dans un grenier à fourrage.

Onze maisons ont été détruites, car on a dû se borner à faire la part du feu, ne disposant que de moyens insuffisants pour éteindre le foyer lui-même.

Le sinistre, frappe onze propriétaires et cinq locataires.

Les pertes, évaluées à 80,000 fr. environ, sont couvertes par diverses compagnies d'assurances.

### Bullein Météorologique

Paris, 23 juillet.

La température s'est abaissée sur nos bords. Elle était, ce matin, de 20° à Paris et Moscou, 23 à Alger, 16° au Puy-de-Dôme et l'Algoual, 7° au Pic-du-Midi. En France, des ondées orageuses sont probables avec temps chaud.

### FAITS DIVERS

Explosion à bord.

Pola (Autriche), 23 juillet.

Une explosion de chaudière a eu lieu hier, à bord du bateau-torpilleur *Adler*, torpilleur autrichien, dans le canal de Gurlaja, près de l'île de Tercola.

L'enseigne de vaisseau Garbay et quatre hommes de l'équipage ont été tués ; deux ont été blessés. L'explosion a probablement été causée par la rupture de l'enveloppe de la chaudière. La chaudière a été projetée par dessus bord. La coque du bateau est gravement avariée.

Un suicide.

Paris, 23 juillet.

Une nouvelle sensationnelle s'est répandue, ce matin, rapidement sur les boulevards. On disait que l'abbé Dreyfus, cousin germain d'Alfred Dreyfus, se serait, dans un accès de fièvre chaude, jeté par la fenêtre de son appartement qu'occupait au premier étage, 9, rue Baudin.

Dans l'impossibilité d'obtenir aucun renseignement de la police, nous nous sommes immédiatement rendus à l'adresse dans le quartier et voici ce que nous avons appris :

Abraham Dreyfus, aujourd'hui âgé de 48 ans, habitait depuis 10 ans l'appartement où il s'est suicidé. Il était fort connu à la Bourse. Depuis de longues années il était associé avec son frère, dans une maison de misus du quartier du Saïnt-Louis.

Très intimement lié avec son cousin, Alfred Dreyfus, il y a quelques années, alors que tout était calme en Alsace, une rupture soudaine, dont les raisons sont demeurées mystérieuses, avait séparé irrémédiablement les deux hommes.

Abraham Dreyfus souffrait beaucoup de la rupture de leurs relations. Les formes de ce conseil de guerre, à l'Alsace, une rupture soudaine, avait séparé irrémédiablement les deux hommes.

Abraham Dreyfus souffrait beaucoup de la rupture de leurs relations. Les formes de ce conseil de guerre, à l'Alsace, une rupture soudaine, avait séparé irrémédiablement les deux hommes.

Abraham Dreyfus souffrait beaucoup de la rupture de leurs relations. Les formes de ce conseil de guerre, à l'Alsace, une rupture soudaine, avait séparé irrémédiablement les deux hommes.

Abraham Dreyfus souffrait beaucoup de la rupture de leurs relations. Les formes de ce conseil de guerre, à l'Alsace, une rupture soudaine, avait séparé irrémédiablement les deux hommes.

Abraham Dreyfus souffrait beaucoup de la rupture de leurs relations. Les formes de ce conseil de guerre, à l'Alsace, une rupture soudaine, avait séparé irrémédiablement les deux hommes.

### CAUSERIE AGRICOLE

Ce que j'ai vu et entendu.

L'an passé, certaines de mes causeries où je racontais les épisodes de notre tournée en Bourgogne et en Anjou, en délégés viticoles de la Société des agriculteurs de France furent très goûtées de beaucoup de nos lecteurs. Cela sortait des descriptions techniques et des conseils agricoles. On sait que notre tournée s'est terminée par le remarquable rapport de M. Gevrais sur les hybridés bordelais qui a fait assez de bruit et modifié l'orientation des plantations dans les pays calcaires.

Je n'avais pas mission de la Société des agriculteurs de France, cette année, mais d'une autre Société. On conçoit cependant que dans des courses à travers les villes de l'est et du centre où j'avais eu à attendre, dans les châteaux où il m'était fallu aller recevoir l'inspecteur, je profitais de mon passage pour m'instruire de mon mieux dans les nouveautés agricoles, les résultats des expériences, etc. Pour voir aussi, chez mes aimables hôtes ou leurs voisins et puis, aussi (pourquoi ne le dirai-je pas) pour causer un peu des faits du jour, de la politique (que voulez-vous ? elle nous étroit) et quand je me trouvais avec des hommes du jour ou des personnes très considérables (j'en ai vu de nombreux) je cherchais à avoir des renseignements importants et des détails secrets.

Oh ! ne vous attendez pas à ce que je prenne comme l'an passé, mon itinéraire, par localités ou par vignobles.

J'aurais trop de détails à vous faire faire, et puis, je n'ai pas fini. J'écris cette causerie en attendant que le train, au buffet d'une gare, dans ce mauvais entrecuisse de chemins de fer départementaux du Cher qui a adopté le compagnie d'Orléans et qui concorde si mal, car pour faire moins de cent kilomètres

Cette nuit, vers une heure M. Abraham Dreyfus se leva ouvrir la fenêtre et se précipita dans le jardin. On entendit ses pas dans le jardin et on vit sa silhouette se découper sur le ciel étoilé. Il est parti sans dire un mot et on n'a plus rien vu de lui depuis.

Bien que s'étant dans sa chute fait une fracture de la base du crâne, il est encore blessé et se relève et de ramener chez lui sans doute pour recommencer sa tentative, mais la force lui manque. Il perd connaissance dans l'escalier ou une demi-heure plus tard on le releva. Son état paraît désespéré.

### CAUSERIE AGRICOLE

Ce que j'ai vu et entendu.

L'an passé, certaines de mes causeries où je racontais les épisodes de notre tournée en Bourgogne et en Anjou, en délégés viticoles de la Société des agriculteurs de France furent très goûtées de beaucoup de nos lecteurs. Cela sortait des descriptions techniques et des conseils agricoles. On sait que notre tournée s'est terminée par le remarquable rapport de M. Gevrais sur les hybridés bordelais qui a fait assez de bruit et modifié l'orientation des plantations dans les pays calcaires.

Je n'avais pas mission de la Société des agriculteurs de France, cette année, mais d'une autre Société. On conçoit cependant que dans des courses à travers les villes de l'est et du centre où j'avais eu à attendre, dans les châteaux où il m'était fallu aller recevoir l'inspecteur, je profitais de mon passage pour m'instruire de mon mieux dans les nouveautés agricoles, les résultats des expériences, etc. Pour voir aussi, chez mes aimables hôtes ou leurs voisins et puis, aussi (pourquoi ne le dirai-je pas) pour causer un peu des faits du jour, de la politique (que voulez-vous ? elle nous étroit) et quand je me trouvais avec des hommes du jour ou des personnes très considérables (j'en ai vu de nombreux) je cherchais à avoir des renseignements importants et des détails secrets.

Oh ! ne vous attendez pas à ce que je prenne comme l'an passé, mon itinéraire, par localités ou par vignobles.

J'aurais trop de détails à vous faire faire, et puis, je n'ai pas fini. J'écris cette causerie en attendant que le train, au buffet d'une gare, dans ce mauvais entrecuisse de chemins de fer départementaux du Cher qui a adopté le compagnie d'Orléans et qui concorde si mal, car pour faire moins de cent kilomètres

### CAUSERIE AGRICOLE

Ce que j'ai vu et entendu.

L'an passé, certaines de mes causeries où je racontais les épisodes de notre tournée en Bourgogne et en Anjou, en délégés viticoles de la Société des agriculteurs de France furent très goûtées de beaucoup de nos lecteurs. Cela sortait des descriptions techniques et des conseils agricoles. On sait que notre tournée s'est terminée par le remarquable rapport de M. Gevrais sur les hybridés bordelais qui a fait assez de bruit et modifié l'orientation des plantations dans les pays calcaires.

Je n'avais pas mission de la Société des agriculteurs de France, cette année, mais d'une autre Société. On conçoit cependant que dans des courses à travers les villes de l'est et du centre où j'avais eu à attendre, dans les châteaux où il m'était fallu aller recevoir l'inspecteur, je profitais de mon passage pour m'instruire de mon mieux dans les nouveautés agricoles, les résultats des expériences, etc. Pour voir aussi, chez mes aimables hôtes ou leurs voisins et puis, aussi (pourquoi ne le dirai-je pas) pour causer un peu des faits du jour, de la politique (que voulez-vous ? elle nous étroit) et quand je me trouvais avec des hommes du jour ou des personnes très considérables (j'en ai vu de nombreux) je cherchais à avoir des renseignements importants et des détails secrets.

Oh ! ne vous attendez pas à ce que je prenne comme l'an passé, mon itinéraire, par localités ou par vignobles.

J'aurais trop de détails à vous faire faire, et puis, je n'ai pas fini. J'écris cette causerie en attendant que le train, au buffet d'une gare, dans ce mauvais entrecuisse de chemins de fer départementaux du Cher qui a adopté le compagnie d'Orléans et qui concorde si mal, car pour faire moins de cent kilomètres

### CAUSERIE AGRICOLE

Ce que j'ai vu et entendu.

L'an passé, certaines de mes causeries où je racontais les épisodes de notre tournée en Bourgogne et en Anjou, en délégés viticoles de la Société des agriculteurs de France furent très goûtées de beaucoup de nos lecteurs. Cela sortait des descriptions techniques et des conseils agricoles. On sait que notre tournée s'est terminée par le remarquable rapport de M. Gevrais sur les hybridés bordelais qui a fait assez de bruit et modifié l'orientation des plantations dans les pays calcaires.

Je n'avais pas mission de la Société des agriculteurs de France, cette année, mais d'une autre Société. On conçoit cependant que dans des courses à travers les villes de l'est et du centre où j'avais eu à attendre, dans les châteaux où il m'était fallu aller recevoir l'inspecteur, je profitais de mon passage pour m'instruire de mon mieux dans les nouveautés agricoles, les résultats des expériences, etc. Pour voir aussi, chez mes aimables hôtes ou leurs voisins et puis, aussi (pourquoi ne le dirai-je pas) pour causer un peu des faits du jour, de la politique (que voulez-vous ? elle nous étroit) et quand je me trouvais avec des hommes du jour ou des personnes très considérables (j'en ai vu de nombreux) je cherchais à avoir des renseignements importants et des détails secrets.

Oh ! ne vous attendez pas à ce que je prenne comme l'an passé, mon itinéraire, par localités ou par vignobles.

J'aurais trop de détails à vous faire faire, et puis, je n'ai pas fini. J'écris cette causerie en attendant que le train, au buffet d'une gare, dans ce mauvais entrecuisse de chemins de fer départementaux du Cher qui a adopté le compagnie d'Orléans et qui concorde si mal, car pour faire moins de cent kilomètres

### CAUSERIE AGRICOLE

Ce que j'ai vu et entendu.

L'an passé, certaines de mes causeries où je racontais les épisodes de notre tournée en Bourgogne et en Anjou, en délégés viticoles de la Société des agriculteurs de France furent très goûtées de beaucoup de nos lecteurs. Cela sortait des descriptions techniques et des conseils agricoles. On sait que notre tournée s'est terminée par le remarquable rapport de M. Gevrais sur les hybridés bordelais qui a fait assez de bruit et modifié l'orientation des plantations dans les pays calcaires.

Je n'avais pas mission de la Société des agriculteurs de France, cette année, mais d'une autre Société. On conçoit cependant que dans des courses à travers les villes de l'est et du centre où j'avais eu à attendre, dans les châteaux où il m'était fallu aller recevoir l'inspecteur, je profitais de mon passage pour m'instruire de mon mieux dans les nouveautés agricoles, les résultats des expériences, etc. Pour voir aussi, chez mes aimables hôtes ou leurs voisins et puis, aussi (pourquoi ne le dirai-je pas) pour causer un peu des faits du jour, de la politique (que voulez-vous ? elle nous étroit) et quand je me trouvais avec des hommes du jour ou des personnes très considérables (j'en ai vu de nombreux) je cherchais à avoir des renseignements importants et des détails secrets.

Oh ! ne vous attendez pas à ce que je prenne comme l'an passé, mon itinéraire, par localités ou par vignobles.

J'aurais trop de détails à vous faire faire, et puis, je n'ai pas fini. J'écris cette causerie en attendant que le train, au buffet d'une gare, dans ce mauvais entrecuisse de chemins de fer départementaux du Cher qui a adopté le compagnie d'Orléans et qui concorde si mal, car pour faire moins de cent kilomètres

### CAUSERIE AGRICOLE

Ce que j'ai vu et entendu.

L'an passé, certaines de mes causeries où je racontais les épisodes de notre tournée en Bourgogne et en Anjou, en délégés viticoles de la Société des agriculteurs de France furent très goûtées de beaucoup de nos lecteurs. Cela sortait des descriptions techniques et des conseils agricoles. On sait que notre tournée s'est terminée par le remarquable rapport de M. Gevrais sur les hybridés bordelais qui a fait assez de bruit et modifié l'orientation des plantations dans les pays calcaires.

Je n'avais pas mission de la Société des agriculteurs de France, cette année, mais d'une autre Société. On conçoit cependant que dans des courses à travers les villes de l'est et du centre où j'avais eu à attendre, dans les châteaux où il m'était fallu aller recevoir l'inspecteur, je profitais de mon passage pour m'instruire de mon mieux dans les nouveautés agricoles, les résultats des expériences, etc. Pour voir aussi, chez mes aimables hôtes ou leurs voisins et puis, aussi (pourquoi ne le dirai-je pas) pour causer un peu des faits du jour







LE NUMERO 5 CENTIMES

Organe quotidien de Défense Sociale et Religieuse

LE NUMERO 5 CENTIMES

RÉDACTION ET ADMINISTRATION: Toulouse, rue Roquelaine, 25

ABONNEMENTS

Haute-Garonne et départements limitrophes...	Trois mois	Six mois	Un an
Départements non limitrophes...	6 fr. 44 fr.	12 fr. 88 fr.	24 fr. 48 fr.
Étranger (Union postale)...	7 fr. 48 fr.	14 fr. 88 fr.	28 fr. 56 fr.
Étranger (Union postale)...	10 fr. 20 fr.	20 fr. 40 fr.	40 fr. 80 fr.

ÉDITIONS RÉGIONALES

Lot, Aveyron, Corrèze Cantal	Tarn, Aude, Hérault, Pyrénées-Orientales
Gers, Htes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Landes	Haute-Garonne, Ariège
Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne	Edition du matin spéciale à Toulouse

ANNONCES & RÉCLAMES, FAITS DIVERS & LOCALES

Les annonces et réclames, faits divers et locaux sont reçus dans nos bureaux, 25, rue Roquelaine; à l'Agence Central, 36, rue Alsace-Lorraine, à Toulouse; chez nos correspondants, ainsi que dans toutes les agences de publicité de Paris, des départements et de l'étranger.

FIL TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Lundi 24 Juillet 1899. — 9<sup>e</sup> Année. — N° 2650.

Bureaux à Paris : 26, rue Feydeau

## Judas-Jaurès

Jaurès a fait, hier soir, une conférence au théâtre du Capitole. Le sujet annoncé était celui-ci : la Verrerie ouvrière d'Albi. La veille nous écrivions : « la Verrerie a bon dos. Elle n'est qu'un prétexte. » Jaurès parlait surtout de l'affaire Dreyfus, il est payé pour cela et le syndicat ne lui permettrait pas de voler son argent. Nos prévisions se sont réalisées à la lettre. Nous n'assistons pas à la conférence à laquelle nous n'avions pas été invités. Mais la *Dépêche* nous en donne un compte rendu suffisamment complet pour nous édifier. Jaurès n'a pas volé l'argent du syndicat. Il s'est montré, à distance des bottes qu'il ne manquerait pas de recevoir dans le derrière, s'il se plaçait à bonne portée, aussi insolent, aussi dégoutant qu'on pouvait l'être. Pour lui l'innocence de Dreyfus ne fait pas l'ombre d'un doute. Ce sont les cléricaux — parbleu ! — les jésuites — naturellement — les nationalistes — c'est entendu, qui ont fait condamner ce malheureux traître. Tous ceux qui ne voient pas le complot tramé par cette nouvelle triple alliance, sont des lâches, des fourbes et des menteurs. Jaurès traitait les autres de lâches. Non, c'est à se tordre. Puis l'avocat du traître y est allé de sa larme de vieil alligator. Il a représenté Dreyfus, dont ses amis nous ont décrit l'embonpoint et le bel état de santé dès le premier jour, comme un spectre-martyr ayant enduré les plus affreuses souffrances et subi, pendant quatre ans, la plus douloureuse, la plus atroce des agonies. La-dessus, quelques dreyfusards amis de l'humanité, ont poussé des cris divers, parmi lesquels la *Dépêche* signale ceux-ci : « Au bain, Mercier ! Fusillez-le ! » — On, au bain, a repris Jaurès ; mais, citoyens, nous ne sommes pas pour la férocité des moyens. Et, si nous voulons que Mercier aille au bain, ce n'est pas pour le torturer ou le faire souffrir, c'est parce qu'il faut qu'un grand exemple soit fait contre un grand criminel, afin qu'il n'abuse pas de l'impunité pour renouveler son crime. — Est-il possible, nous le demandons, d'être plus cyniquement cafard ? Le rendu a conclu son boniment en attribuant au peuple la victoire remportée par la justice et l'humanité sur le cléricisme et la réaction. Si le peuple, que Jaurès mettait ainsi en cause, avait été convoqué en masse à la conférence d'hier, il est probable que le sire de Bessoulet aurait reçu plus de trognons de chou que de coups de chapeau. Ce que nous voulons retenir de cette manifestation nouvelle du syndicat cosmopolite dont Jaurès est l'un des entretiens les plus autorisés, c'est la façon cavalière dont ces prétendus défenseurs de la justice traitent d'avance ses arrêtés. La justice va prononcer demain, en toute liberté, nous l'espérons en dépit du parti-pris nettement établi du gouvernement de peser sur ses délibérations. Si l'innocence de Dreyfus est manifeste, si elle doit éclater, lumineuse, indiscutable, à quoi bon cette agitation, ces affirmations sans preuves, ces menaces contre les témoins les plus autorisés ? N'est-ce pas plutôt parce que l'on redoute l'arrêt de cette justice, tant de fois convoquée, que l'on essaie de soulever d'avance l'opinion contre son arrêt ? Mais l'opinion, n'en déplaise à l'avocat du syndicat de la trahison, ne se laisse pas ébranler par les salimbanques salariales lancés à ses trousses. Elle attend confiante le verdict de la justice militaire. Elle attend que le général Mercier, que le clément, l'humanitaire, Jaurès veut envoyer au bain ou au poteau d'exécution, prenne à son tour la parole et foudroie les misérables insulteurs de l'armée. Or, Mercier parlera. Nous en avons la certitude aujourd'hui. Et alors ? — 1. Marthe II, à M. le duc de... — 2. Bianchetti, à M. Albert Mercier de Padate (Dordogne). — 3. M. le... — 4. M. le... — 5. M. le... — 6. M. le... — 7. M. le... — 8. M. le... — 9. M. le... — 10. M. le... — 11. M. le... — 12. M. le... — 13. M. le... — 14. M. le... — 15. M. le... — 16. M. le... — 17. M. le... — 18. M. le... — 19. M. le... — 20. M. le... — 21. M. le... — 22. M. le... — 23. M. le... — 24. M. le... — 25. M. le... — 26. M. le... — 27. M. le... — 28. M. le... — 29. M. le... — 30. M. le... — 31. M. le... — 32. M. le... — 33. M. le... — 34. M. le... — 35. M. le... — 36. M. le... — 37. M. le... — 38. M. le... — 39. M. le... — 40. M. le... — 41. M. le... — 42. M. le... — 43. M. le... — 44. M. le... — 45. M. le... — 46. M. le... — 47. M. le... — 48. M. le... — 49. M. le... — 50. M. le... — 51. M. le... — 52. M. le... — 53. M. le... — 54. M. le... — 55. M. le... — 56. M. le... — 57. M. le... — 58. M. le... — 59. M. le... — 60. M. le... — 61. M. le... — 62. M. le... — 63. M. le... — 64. M. le... — 65. M. le... — 66. M. le... — 67. M. le... — 68. M. le... — 69. M. le... — 70. M. le... — 71. M. le... — 72. M. le... — 73. M. le... — 74. M. le... — 75. M. le... — 76. M. le... — 77. M. le... — 78. M. le... — 79. M. le... — 80. M. le... — 81. M. le... — 82. M. le... — 83. M. le... — 84. M. le... — 85. M. le... — 86. M. le... — 87. M. le... — 88. M. le... — 89. M. le... — 90. M. le... — 91. M. le... — 92. M. le... — 93. M. le... — 94. M. le... — 95. M. le... — 96. M. le... — 97. M. le... — 98. M. le... — 99. M. le... — 100. M. le... — 101. M. le... — 102. M. le... — 103. M. le... — 104. M. le... — 105. M. le... — 106. M. le... — 107. M. le... — 108. M. le... — 109. M. le... — 110. M. le... — 111. M. le... — 112. M. le... — 113. M. le... — 114. M. le... — 115. M. le... — 116. M. le... — 117. M. le... — 118. M. le... — 119. M. le... — 120. M. le... — 121. M. le... — 122. M. le... — 123. M. le... — 124. M. le... — 125. M. le... — 126. M. le... — 127. M. le... — 128. M. le... — 129. M. le... — 130. M. le... — 131. M. le... — 132. M. le... — 133. M. le... — 134. M. le... — 135. M. le... — 136. M. le... — 137. M. le... — 138. M. le... — 139. M. le... — 140. M. le... — 141. M. le... — 142. M. le... — 143. M. le... — 144. M. le... — 145. M. le... — 146. M. le... — 147. M. le... — 148. M. le... — 149. M. le... — 150. M. le... — 151. M. le... — 152. M. le... — 153. M. le... — 154. M. le... — 155. M. le... — 156. M. le... — 157. M. le... — 158. M. le... — 159. M. le... — 160. M. le... — 161. M. le... — 162. M. le... — 163. M. le... — 164. M. le... — 165. M. le... — 166. M. le... — 167. M. le... — 168. M. le... — 169. M. le... — 170. M. le... — 171. M. le... — 172. M. le... — 173. M. le... — 174. M. le... — 175. M. le... — 176. M. le... — 177. M. le... — 178. M. le... — 179. M. le... — 180. M. le... — 181. M. le... — 182. M. le... — 183. M. le... — 184. M. le... — 185. M. le... — 186. M. le... — 187. M. le... — 188. M. le... — 189. M. le... — 190. M. le... — 191. M. le... — 192. M. le... — 193. M. le... — 194. M. le... — 195. M. le... — 196. M. le... — 197. M. le... — 198. M. le... — 199. M. le... — 200. M. le... — 201. M. le... — 202. M. le... — 203. M. le... — 204. M. le... — 205. M. le... — 206. M. le... — 207. M. le... — 208. M. le... — 209. M. le... — 210. M. le... — 211. M. le... — 212. M. le... — 213. M. le... — 214. M. le... — 215. M. le... — 216. M. le... — 217. M. le... — 218. M. le... — 219. M. le... — 220. M. le... — 221. M. le... — 222. M. le... — 223. M. le... — 224. M. le... — 225. M. le... — 226. M. le... — 227. M. le... — 228. M. le... — 229. M. le... — 230. M. le... — 231. M. le... — 232. M. le... — 233. M. le... — 234. M. le... — 235. M. le... — 236. M. le... — 237. M. le... — 238. M. le... — 239. M. le... — 240. M. le... — 241. M. le... — 242. M. le... — 243. M. le... — 244. M. le... — 245. M. le... — 246. M. le... — 247. M. le... — 248. M. le... — 249. M. le... — 250. M. le... — 251. M. le... — 252. M. le... — 253. M. le... — 254. M. le... — 255. M. le... — 256. M. le... — 257. M. le... — 258. M. le... — 259. M. le... — 260. M. le... — 261. M. le... — 262. M. le... — 263. M. le... — 264. M. le... — 265. M. le... — 266. M. le... — 267. M. le... — 268. M. le... — 269. M. le... — 270. M. le... — 271. M. le... — 272. M. le... — 273. M. le... — 274. M. le... — 275. M. le... — 276. M. le... — 277. M. le... — 278. M. le... — 279. M. le... — 280. M. le... — 281. M. le... — 282. M. le... — 283. M. le... — 284. M. le... — 285. M. le... — 286. M. le... — 287. M. le... — 288. M. le... — 289. M. le... — 290. M. le... — 291. M. le... — 292. M. le... — 293. M. le... — 294. M. le... — 295. M. le... — 296. M. le... — 297. M. le... — 298. M. le... — 299. M. le... — 300. M. le... — 301. M. le... — 302. M. le... — 303. M. le... — 304. M. le... — 305. M. le... — 306. M. le... — 307. M. le... — 308. M. le... — 309. M. le... — 310. M. le... — 311. M. le... — 312. M. le... — 313. M. le... — 314. M. le... — 315. M. le... — 316. M. le... — 317. M. le... — 318. M. le... — 319. M. le... — 320. M. le... — 321. M. le... — 322. M. le... — 323. M. le... — 324. M. le... — 325. M. le... — 326. M. le... — 327. M. le... — 328. M. le... — 329. M. le... — 330. M. le... — 331. M. le... — 332. M. le... — 333. M. le... — 334. M. le... — 335. M. le... — 336. M. le... — 337. M. le... — 338. M. le... — 339. M. le... — 340. M. le... — 341. M. le... — 342. M. le... — 343. M. le... — 344. M. le... — 345. M. le... — 346. M. le... — 347. M. le... — 348. M. le... — 349. M. le... — 350. M. le... — 351. M. le... — 352. M. le... — 353. M. le... — 354. M. le... — 355. M. le... — 356. M. le... — 357. M. le... — 358. M. le... — 359. M. le... — 360. M. le... — 361. M. le... — 362. M. le... — 363. M. le... — 364. M. le... — 365. M. le... — 366. M. le... — 367. M. le... — 368. M. le... — 369. M. le... — 370. M. le... — 371. M. le... — 372. M. le... — 373. M. le... — 374. M. le... — 375. M. le... — 376. M. le... — 377. M. le... — 378. M. le... — 379. M. le... — 380. M. le... — 381. M. le... — 382. M. le... — 383. M. le... — 384. M. le... — 385. M. le... — 386. M. le... — 387. M. le... — 388. M. le... — 389. M. le... — 390. M. le... — 391. M. le... — 392. M. le... — 393. M. le... — 394. M. le... — 395. M. le... — 396. M. le... — 397. M. le... — 398. M. le... — 399. M. le... — 400. M. le... — 401. M. le... — 402. M. le... — 403. M. le... — 404. M. le... — 405. M. le... — 406. M. le... — 407. M. le... — 408. M. le... — 409. M. le... — 410. M. le... — 411. M. le... — 412. M. le... — 413. M. le... — 414. M. le... — 415. M. le... — 416. M. le... — 417. M. le... — 418. M. le... — 419. M. le... — 420. M. le... — 421. M. le... — 422. M. le... — 423. M. le... — 424. M. le... — 425. M. le... — 426. M. le... — 427. M. le... — 428. M. le... — 429. M. le... — 430. M. le... — 431. M. le... — 432. M. le... — 433. M. le... — 434. M. le... — 435. M. le... — 436. M. le... — 437. M. le... — 438. M. le... — 439. M. le... — 440. M. le... — 441. M. le... — 442. M. le... — 443. M. le... — 444. M. le... — 445. M. le... — 446. M. le... — 447. M. le... — 448. M. le... — 449. M. le... — 450. M. le... — 451. M. le... — 452. M. le... — 453. M. le... — 454. M. le... — 455. M. le... — 456. M. le... — 457. M. le... — 458. M. le... — 459. M. le... — 460. M. le... — 461. M. le... — 462. M. le... — 463. M. le... — 464. M. le... — 465. M. le... — 466. M. le... — 467. M. le... — 468. M. le... — 469. M. le... — 470. M. le... — 471. M. le... — 472. M. le... — 473. M. le... — 474. M. le... — 475. M. le... — 476. M. le... — 477. M. le... — 478. M. le... — 479. M. le... — 480. M. le... — 481. M. le... — 482. M. le... — 483. M. le... — 484. M. le... — 485. M. le... — 486. M. le... — 487. M. le... — 488. M. le... — 489. M. le... — 490. M. le... — 491. M. le... — 492. M. le... — 493. M. le... — 494. M. le... — 495. M. le... — 496. M. le... — 497. M. le... — 498. M. le... — 499. M. le... — 500. M. le... — 501. M. le... — 502. M. le... — 503. M. le... — 504. M. le... — 505. M. le... — 506. M. le... — 507. M. le... — 508. M. le... — 509. M. le... — 510. M. le... — 511. M. le... — 512. M. le... — 513. M. le... — 514. M. le... — 515. M. le... — 516. M. le... — 517. M. le... — 518. M. le... — 519. M. le... — 520. M. le... — 521. M. le... — 522. M. le... — 523. M. le... — 524. M. le... — 525. M. le... — 526. M. le... — 527. M. le... — 528. M. le... — 529. M. le... — 530. M. le... — 531. M. le... — 532. M. le... — 533. M. le... — 534. M. le... — 535. M. le... — 536. M. le... — 537. M. le... — 538. M. le... — 539. M. le... — 540. M. le... — 541. M. le... — 542. M. le... — 543. M. le... — 544. M. le... — 545. M. le... — 546. M. le... — 547. M. le... — 548. M. le... — 549. M. le... — 550. M. le... — 551. M. le... — 552. M. le... — 553. M. le... — 554. M. le... — 555. M. le... — 556. M. le... — 557. M. le... — 558. M. le... — 559. M. le... — 560. M. le... — 561. M. le... — 562. M. le... — 563. M. le... — 564. M. le... — 565. M. le... — 566. M. le... — 567. M. le... — 568. M. le... — 569. M. le... — 570. M. le... — 571. M. le... — 572. M. le... — 573. M. le... — 574. M. le... — 575. M. le... — 576. M. le... — 577. M. le... — 578. M. le... — 579. M. le... — 580. M. le... — 581. M. le... — 582. M. le... — 583. M. le... — 584. M. le... — 585. M. le... — 586. M. le... — 587. M. le... — 588. M. le... — 589. M. le... — 590. M. le... — 591. M. le... — 592. M. le... — 593. M. le... — 594. M. le... — 595. M. le... — 596. M. le... — 597. M. le... — 598. M. le... — 599. M. le... — 600. M. le... — 601. M. le... — 602. M. le... — 603. M. le... — 604. M. le... — 605. M. le... — 606. M. le... — 607. M. le... — 608. M. le... — 609. M. le... — 610. M. le... — 611. M. le... — 612. M. le... — 613. M. le... — 614. M. le... — 615. M. le... — 616. M. le... — 617. M. le... — 618. M. le... — 619. M. le... — 620. M. le... — 621. M. le... — 622. M. le... — 623. M. le... — 624. M. le... — 625. M. le... — 626. M. le... — 627. M. le... — 628. M. le... — 629. M. le... — 630. M. le... — 631. M. le... — 632. M. le... — 633. M. le... — 634. M. le... — 635. M. le... — 636. M. le... — 637. M. le... — 638. M. le... — 639. M. le... — 640. M. le... — 641. M. le... — 642. M. le... — 643. M. le... — 644. M. le... — 645. M. le... — 646. M. le... — 647. M. le... — 648. M. le... — 649. M. le... — 650. M. le... — 651. M. le... — 652. M. le... — 653. M. le... — 654. M. le... — 655. M. le... — 656. M. le... — 657. M. le... — 658. M. le... — 659. M. le... — 660. M. le... — 661. M. le... — 662. M. le... — 663. M. le... — 664. M. le... — 665. M. le... — 666. M. le... — 667. M. le... — 668. M. le... — 669. M. le... — 670. M. le... — 671. M. le... — 672. M. le... — 673. M. le... — 674. M. le... — 675. M. le... — 676. M. le... — 677. M. le... — 678. M. le... — 679. M. le... — 680. M. le... — 681. M. le... — 682. M. le... — 683. M. le... — 684. M. le... — 685. M. le... — 686. M. le... — 687. M. le... — 688. M. le... — 689. M. le... — 690. M. le... — 691. M. le... — 692. M. le... — 693. M. le... — 694. M. le... — 695. M. le... — 696. M. le... — 697. M. le... — 698. M. le... — 699. M. le... — 700. M. le... — 701. M. le... — 702. M. le... — 703. M. le... — 704. M. le... — 705. M. le... — 706. M. le... — 707. M. le... — 708. M. le... — 709. M. le... — 710. M. le... — 711. M. le... — 712. M. le... — 713. M. le... — 714. M. le... — 715. M. le... — 716. M. le... — 717. M. le... — 718. M. le... — 719. M. le... — 720. M. le... — 721. M. le... — 722. M. le... — 723. M. le... — 724. M. le... — 725. M. le... — 726. M. le... — 727. M. le... — 728. M. le... — 729. M. le... — 730. M. le... — 731. M. le... — 732. M. le... — 733. M. le... — 734. M. le... — 735. M. le... — 736. M. le... — 737. M. le... — 738. M. le... — 739. M. le... — 740. M. le... — 741. M. le... — 742. M. le... — 743. M. le... — 744. M. le... — 745. M. le... — 746. M. le... — 747. M. le... — 748. M. le... — 749. M. le... — 750. M. le... — 751. M. le... — 752. M. le... — 753. M. le... — 754. M. le... — 755. M. le... — 756. M. le... — 757. M. le... — 758. M. le... — 759. M. le... — 760. M. le... — 761. M. le... — 762. M. le... — 763. M. le... — 764. M. le... — 765. M. le... — 766. M. le... — 767. M. le... — 768. M. le... — 769. M. le... — 770. M. le... — 771. M. le... — 772. M. le... — 773. M. le... — 774. M. le... — 775. M. le... — 776. M. le... — 777. M. le... — 778. M. le... — 779. M. le... — 780. M. le... — 781. M. le... — 782. M. le... — 783. M. le... — 784. M. le... — 785. M. le... — 786. M. le... — 787. M. le... — 788. M. le... — 789. M. le... — 790. M. le... — 791. M. le... — 792. M. le... — 793. M. le... — 794. M. le... — 795. M. le... — 796. M. le... — 797. M. le... — 798. M. le... — 799. M. le... — 800. M. le... — 801. M. le... — 802. M. le... — 803. M. le... — 804. M. le... — 805. M. le... — 806. M. le... — 807. M. le... — 808. M. le... — 809. M. le... — 810. M. le... — 811. M. le... — 812. M. le... — 813. M. le... — 814. M. le... — 815. M. le... — 816. M. le... — 817. M. le... — 818. M. le... — 819. M. le... — 820. M. le... — 821. M. le... — 822. M. le... — 823. M. le... — 824. M. le... — 825. M. le... — 826. M. le... — 827. M. le... — 828. M. le... — 829. M. le... — 830. M. le... — 831. M. le... — 832. M. le... — 833. M. le... — 834. M. le... — 835. M. le... — 836. M. le... — 837. M. le... — 838. M. le... — 839. M. le... — 840. M. le... — 841. M. le... — 842. M. le... — 843. M. le... — 844. M. le... — 845. M. le... — 846. M. le... — 847. M. le... — 848. M. le... — 849. M. le... — 850. M. le... — 851. M. le... — 852. M. le... — 853. M. le... — 854. M. le... — 855. M. le... — 856. M. le... — 857. M. le... — 858. M. le... — 859. M. le... — 860. M. le... — 861. M. le... — 862. M. le... — 863. M. le... — 864. M. le... — 865. M. le... — 866. M. le... — 867. M. le... — 868. M. le... — 869. M. le... — 870. M. le... — 871. M. le... — 872. M. le... — 873. M. le... — 874. M. le... — 875. M. le... — 876. M. le... — 877. M. le... — 878. M. le... — 879. M. le... — 880. M. le... — 881. M. le... — 882. M. le... — 883. M. le... — 884. M. le... — 885. M. le... — 886. M. le... — 887. M. le... — 888. M. le... — 889. M. le... — 890. M. le... — 891. M. le... — 892. M. le... — 893. M. le... — 894. M. le... — 895. M. le... — 896. M. le... — 897. M. le... — 898. M. le... — 899. M. le... — 900. M. le... — 901. M. le... — 902. M. le... — 903. M. le... — 904. M. le... — 905. M. le... — 906. M. le... — 907. M. le... — 908. M. le... — 909. M. le... — 910. M. le... — 911. M. le... — 912. M. le... — 913. M. le... — 914. M. le... — 915. M. le... — 916. M. le... — 917. M. le... — 918. M. le... — 919. M. le... — 920. M. le... — 921. M. le... — 922. M. le... — 923. M. le... — 924. M. le... — 925. M. le... — 926. M. le... — 927. M. le... — 928. M. le... — 929. M. le... — 930. M. le... — 931. M. le... — 932. M. le... — 933. M. le... — 934. M. le... — 935. M. le... — 936. M. le... — 937. M. le... — 938. M. le... — 939. M. le... — 940. M. le... — 941. M. le... — 942. M. le... — 943. M. le... — 944. M. le... — 945. M. le... — 946. M. le... — 947. M. le... — 948. M. le... — 949. M. le... — 950. M. le... — 951. M. le... — 952. M. le... — 953. M. le... — 954. M. le... — 955. M. le... — 956. M. le... — 957. M. le... — 958. M. le... — 959. M. le... — 960. M. le... — 961. M. le... — 962. M. le... — 963. M. le... — 964. M. le... — 965. M. le... — 966. M. le... — 967. M. le... — 968. M. le... — 969. M. le... — 970. M. le... — 971. M. le... — 972. M. le... — 973. M. le... — 974. M. le... — 975. M. le... — 976. M. le... — 977. M. le... — 978. M. le... — 979. M. le... — 980. M. le... — 981. M. le... — 982. M. le... — 983. M. le... — 984. M. le... — 985. M. le... — 986. M. le... — 987. M. le... — 988. M. le... — 989. M. le... — 990. M. le... — 991. M. le... — 992. M. le... — 993. M. le... — 994. M. le... — 995. M. le... — 996. M. le... — 997. M. le... — 998. M. le... — 999. M. le... — 1000. M. le... — 1001. M. le... — 1002. M. le... — 1003. M. le... — 1004. M. le... — 1005. M. le... — 1006. M. le... — 1007. M. le... — 1008. M. le... — 1009. M. le... — 1010. M. le... — 1011. M. le... — 1012. M. le... — 1013. M. le... — 1014. M. le... — 1015. M. le... — 1016. M. le... — 1017. M. le... — 1018. M. le... — 1019. M. le... — 1020. M. le... — 1021. M. le... — 1022. M. le... — 1023. M. le... — 1024. M. le... — 1025. M. le... — 1026. M. le... — 1027. M. le... — 1028. M. le... — 1029. M. le... — 1030. M. le... — 1031. M. le... — 1032. M. le... — 1033. M. le... — 1034. M. le... — 1035. M. le... — 1036. M. le... — 1037. M. le... — 1038. M. le... — 1039. M. le... — 1040. M. le... — 1041. M. le

complètement terminée. C'est une erreur de croire qu'il est dangereux de prendre, pendant la canicule, des bains en plein air et au milieu de la journée.

Le soleil inconvénient est d'être exposé à un soleil ardent et aux conséquences de l'insolation qui peut déterminer des méningites et des coups de soleil. Il vaut donc mieux, somme toute, s'abstenir de prendre des bains pendant que le soleil chauffe dans toute son intensité.

Il faut éviter d'entrer dans l'eau en état de transpiration, à cause de la répercussion qui pourrait se produire sur les organes internes. Il est bon, afin d'éviter une congestion de cerveau, de se mouiller la tête au moment d'entrer dans le bain froid.

Le bain froid au-dessous de 15 degrés est très dangereux. Il est bon de s'assurer, avant tout, de la température exacte de l'eau, qui doit être au moins de 18 degrés.

Les bains de mer ne conviennent pas à tous les tempéraments. C'est seulement pour les personnes autorisées à en user que je formule ces prescriptions. J'ai fait allusion tantôt aux insulations. A cette époque de l'année, les cas de ce genre sont très fréquents. Voici les moyens à employer pour les combattre :

Il faut transporter le malade au pas, l'étendre, enlever tous les vêtements qui gênent la circulation, faire des lotions fraîches et vinaigrées sur le cou, la poitrine, et des frictions énergiques sur les membres inférieurs. Si le malade peut boire, lui donner un peu de thé, de café léger ou d'eau alcoolisée. Le laisser au repos. Dans les cas plus graves, s'il y a une perte de connaissance complète, il faut faire des ablutions froides sur la tête et le corps et mettre des sinapismes sur la moitié inférieure du corps. Enfin, pratiquer la respiration artificielle. »

chaque chambre, quatre audiences hebdomadaires.

Dans les cours où ces quatre audiences existent déjà, il y aura lieu de créer des audiences supplémentaires et de constituer, si cela est nécessaire, pour écarter l'arrière, une chambre temporaire, par application de l'article 2 de la loi du 30 août 1933.

## ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

Paris, 23 juillet.

Hier, à l'Académie des beaux-arts, il a été procédé à l'élection d'un membre libre en remplacement du comte Desbarats, décédé. Après huit tours de scrutin auxquels ont pris part 42 votants (majorité 22, M. Philippe Gille a été élu par 22 voix contre 19 accordées à M. Aynard et à M. Guette).

M. Philippe Gille, outre les nombreuses pièces de théâtre dont le succès lui est dû pour une bonne part, a publié d'importants ouvrages d'art notamment sur Versailles, son château et ses collections.

Après cette élection l'Académie a décrété le prix Estrada Delors, de la valeur de 8.000 francs, à M. Dagnan-Bouveret pour l'ensemble de ses œuvres.

## POSTES ET TELEGRAPHES

Paris, 23 juillet.

La médaille d'argent des postes et télégraphes est décernée, à MM. :

Bastide, courrier auxiliaire à Montpellier; Fraisse, facteur rural à Montéale; Molinier, facteur en chef des Postes à Albi; Barats, facteur rural à Valence (Gers); Bégué, facteur rural à Mauzac (Hautes-Pyrénées); Bonnet-Bazac, facteur rural à Castanet (Hérault); Bessières, courrier convoyeur à Toulouse; Cambillau, courrier convoyeur à Perpignan; Couget, facteur receveur à Peyriac (Lot-et-Garonne); Deffès, facteur local à Mirande; Denègre, courrier convoyeur à Agen; Giron, facteur rural à Lacalm (Aveyron); Hauquier, chef surveillant des télégraphes à Toulouse; Juy, gardien de bureau ambulancier, ligne des Pyrénées à Toulouse; Lestrade, facteur local à Cazouan (Gers); Maury, facteur local à Cahors (Hérault); Portes, facteur local à Réalmont (Tarn); Royac, facteur local à Astaffort (Lot-et-Garonne).

M. Guasson, sous inspecteur à Lons-le-Saulnier est nommé à Limoges en remplacement de M. Nouaille nommé directeur à Cahors.

M. Deytraud, inspecteur à Albi est nommé à Toulouse en remplacement de M. Devais décédé.

## LES PRIX DU COLLÈGE DE JULLY

Paris, 23 juillet.

Aujourd'hui, à une heure, a eu lieu la distribution des prix aux élèves du Collège de Jully, sous la présidence de M. Ferdinand Brunetière, de l'Académie française, entouré du personnel de l'école et des Peres de l'Oratoire.

M. Brunetière a prononcé un discours. En débutant, M. Brunetière se félicite de la coïncidence qui lui fait recevoir la visite du P. Ollivier, directeur de l'Oratoire, au moment où, depuis quelque temps, il était plongé dans la lecture de *De incarnation verbi*, du P. Thomassin, de l'Oratoire, un des livres les plus complets qui aient jamais été écrits en cette matière.

Aussi bien, dit-il, comme tous ceux qui plaquent au dix-septième siècle la plus glorieuse époque de la grande France, a-t-il éprouvé pour ce collège de Jully une sympathie, d'admiration et de respect. Je lui saisis gré de ses origines mêmes, caractéristiques, comme l'a si bien dit le cardinal Perraud, par l'intention de désigner des missionnaires dans toutes les sciences, pour éclairer de toutes les lumières de la révélation. Je lui saisis gré d'avoir nourri Mallebranche et Massillon, le plus profond des métaphysiciens dont l'honneur la pensée française et le génie accompli ait jamais pu se retrouver que d'avoir été trop accompli, et je me rappelle au jour le jour de la Révolution, dans l'organisation de l'Université de France, on avait pris modèle sur vos programmes de l'Oratoire.

M. Brunetière trouve qu'il y a aujourd'hui comme jadis de grandes affinités entre l'exigence de l'heure présente et l'esprit de l'Oratoire.

N'ai-je pas lu quelque part, ajoute-t-il, que Napoléon avait eu un moment la pensée de confier la congrégation de l'Oratoire à la direction de l'enseignement secondaire de notre pays. Nous devons être libres, nous devons être nous-mêmes, nous devons à nos devoirs envers nous-mêmes. Si nous ne résistons pas aux entraînements de l'opinion et aux exemples de la coutume, nous en devenons des serviteurs, ce qui est une diminution de nous-mêmes ou les courtisans, ce qui est le principe de toutes les lâchetés. On a un donner cette lueur à la congrégation de l'Oratoire qu'elle avait concilié ces incompatibles et résolu la difficulté. Jeunes gens qui, tout à l'heure, quitterez cette maison bonne plus y revenir qu'à de lointains intervalles, n'oubliez pas cette leçon. Il nous faut nous faire une volonté qui ne se soumette qu'à la raison et il nous faut nous faire une raison qui s'incline devant ce qui la dépasse.

La liberté n'est pas elle-même son but. Elle ne se satisfait que par le progrès exact. Nous n'avons pas besoin que pour tendre à des fins plus hautes, moins personnelles, moins égoïstes et de dix ans d'éducation, quand vous n'oubliez pas ce que seul prix, je ne vous plaindrais pas et vos maîtres n'auraient perdu ni leur temps, ni leur dévouement.

Mais ils vous ont appris autre chose et notamment au-delà de vous-mêmes. L'une des fins auxquelles vous devez travailler, est la prospérité, la grandeur, l'unité de la Patrie.

M. Brunetière montre de quelle façon efficace les orateurs ont aidé à l'épanouissement de ces sentiments. Il rappelle le discours de Massillon pour « la bénédiction des drapeaux du régiment de Catinat » et ajoute qu'il ne connaît pas de discours où ce sentiment vibre plus éloquentement à moins que ce ne soit dans le recueil de discours militaires de S. E. le cardinal Perraud.

Le discours de M. Brunetière a été fréquemment interrompu par les applaudissements.

## CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Brest, 23 juillet.

Ce matin a eu lieu, dans la grande salle des fêtes de l'hôtel de ville, la réunion annuelle de la Société des anciens combattants de 1870.

M. Robert Surcouf, père du député de Saint-Malo, présidait cette cérémonie patriotique, à laquelle assistaient six cents personnes environ. Trois discours ont été prononcés et les orateurs ont été salués par le cri de : « Vive l'armée ! »

Au sortir de la réunion, M. Surcouf a recommandé le plus grand calme à ses amis. Après quoi, les anciens combattants se sont rendus en corps, et drapeaux déployés, sur le Champ-de-Mars, au pied du monument de la Défense nationale, où de nouveaux discours furent prononcés.

Quinze cents auditeurs environ. Grand enthousiasme. Cris interrompus de : « Vive l'armée ! » Aucun incident.

## L'AFFAIRE DREYFUS

Paris, 23 juillet.

Le groupe parlementaire de la Défense nationale, présidé par M. Georges Berry, a voté hier l'ordre du jour suivant :

Considérant que le communiqué du gouvernement sur la limitation du procès de Dreyfus à Rennes et sur la prétention de M. le ministre de la guerre de tracer des réquisitions toutes faites au commissaire du gouvernement, n'est que la liberté qui doit être laissée aux juges, mais encore à la loi elle-même, le comité dénonce à la France entière, cette tentative de main mise sur la justice militaire dans le but d'obtenir l'acquiescement de Dreyfus et invite tous les bons citoyens à protester par toutes les voies légales contre les agissements condamnation du gouvernement.

Ce n'est un mystère pour personne, maintenant, que les dreyfusards tentent tout pour sauver leur client. M. Joseph Reinach a jadis annoncé un « chambardement général » ; il a son plan, il veut laisser le public et l'étranger.

Un correspondant de Marseille de la Patrie signale, et à quelques jours, les manœuvres des dreyfusards qui essaient de mettre en mouvement les masses socialistes. Ce qui se passe à Marseille est également visible dans toute la France. Partout les communistes-voyageurs en grève préchant ouvertement la révolte; ils ont la poche bien garnie, et le soir, au cabaret, ils trouvent des oreilles trop dociles. Un vaste mouvement de grève générale est en préparation.

Nous avons déjà signalé une trentaine de grèves, notamment à Nantes, Beaune, Nancy, Caen, etc.

Comme on le voit, dans de nombreux centres la grève est employée comme moyen d'agitation; il y a là une situation grave qui, en d'autres temps, solliciterait l'attention des pouvoirs publics.

D'après les dernières nouvelles de Rennes, les débats de l'affaire Dreyfus commencent le lundi 7 août. Le Petit Bleu fait observer à ce sujet que les assises, dont le premier jour d'août, sont avancées cette année et s'ouvriraient le lundi 31 juillet.

On suppose, dès lors, que les séances du conseil de guerre prendront la place de celles de la cour d'assises la semaine suivante. La date du 11 août avait d'abord indiquée tombe un vendredi. Or, dit-on, quelle vraisemblance y a-t-il qu'on ouvre les débats l'avant-veille d'un dimanche pour assisiter les interruptions et puis, ajoutent les sursis, le vendredi est un mauvais jour qui porte malheur.

Le lundi, dit-on, donne ferme cette date du lundi 7 août. M. Labori en aurait reçu avis télégraphiquement de son secrétaire, M. Hill, aussi est-il parti pour Rennes aujourd'hui même. Il y séjournera, jusqu'à la fin du procès, avec sa famille.

M. Demange, en ce moment absent de Paris, s'y rendra lui-même vers la fin de cette semaine avec son secrétaire, M. Colletton.

On ne peut évaluer qu'approximativement le nombre des audiences qui duront les débats, tant que la liste des témoins, soit à charge, soit à décharge, ne sera pas définitivement arrêtée.

M. Labori et Demange attendent, pour établir la leur, que celle du commandant Carrière leur ait été communiquée.

Tousjours d'après le Matin, on estime toutefois, dès à présent, que les débats dureront au minimum dix jours.

La note officielle que j'ai dit être rendu compte de nos ministres se sont occupés d'un certain nombre de questions qui seront soumises au conseil mardi prochain.

Les journaux dreyfusards, ce matin, avec un ensemble éditant, prétendent que ces mesures concernent :

Le capitaine Guyot de Villeneuve pour la courageuse lettre à M. Syveton;

Le général de Polignac au sujet de l'enquête du général Duchesne;

Enfin le général de Boisdeffre à propos du voyage qu'il aurait fait à Rennes.

Une décision sera prise au sujet de ces officiers, mardi prochain, dit la Petite République.

On fait remarquer, à ce sujet, que le voyage du général de Boisdeffre, à Rennes, a été purement et simplement démenti.

On connaît, d'autre part, les conclusions du général Duchesne, à l'égard du général de Polignac.

## PAR FIL SPECIAL

## DÉPÊCHES

### EXERCICES DE DÉFENSE DES CÔTES

Toulon, 23 juillet.

Sont torpilleurs de défense mobile ont été mobilisés, hier matin, avec leur matériel de combat et deux torpilleurs de guerre ont appareillé sous les ordres du lieutenant d'assaut-major Robillard pour effectuer, en concert avec les torpilleurs de la défense mobile de Corse, venus sur rade, des exercices de défense des côtes.

Le matelot chauffeur auxiliaire Mestric a eu quatre doigts arrachés par l'hélice d'une torpille.

Le même accident est arrivé au quartier-maître mécanicien Marthey. Ces manœuvres ont duré vingt-quatre heures.

### APPROCHEMENT FRANCO-ALLEMAND

Berlin, 23 juillet.

La présence de la canonnière française *l'His*, dans le port de Geestmunde, a donné lieu à des fêtes. Les officiers de la marine allemande de la station ont invité, hier, à dîner les officiers de *l'His*; ces derniers leur ont donné également à dîner, hier soir, à bord de *l'His*.

*l'His* est la canonnière chargée de la surveillance de la pêche dans la mer du Nord. Elle est venue à Geestmunde pour prendre du charbon. C'est la première fois, depuis 1870, qu'un vaisseau de guerre français fait relâche à Geestmunde.

### LA QUESTION DE SAVOIR SI L'EMPEREUR GUILLAUME IRA VISITER L'EXPOSITION DE 1900 À PARIS A ÉTÉ SOULEVÉE DEPUIS QUELQUE TEMPS DANS UN NOMBRE DE JOURNAUX ALLEMANDS ET ÉTRANGERS. VOICI, À CE PROPOS, COMMENT S'EXPRIME UN JOURNAL BIEN PLACÉ POUR RÉFLÉTER L'OPINION DES CERCLES POLITIQUES ET DE LA COUR

On considère assez communément comme certain que l'empereur a l'intention d'aller visiter l'exposition l'an prochain. C'est une erreur. Il ne faut pas se dissimuler que, lors même que l'empereur ne serait personnellement pas éloigné d'envisager la possibilité de ce voyage, l'exécution du projet rencontrerait dès l'abord de grosses difficultés.

L'an dernier, le projet d'un voyage impérial en Égypte, a dû être abandonné parce que certaines chanceries voulaient lui attribuer une signification politique qu'il ne devait pas avoir, à quelles interprétations ne donnerait pas lieu *a fortiori* une visite de l'empereur à Paris, outre que personne ne peut dire quelle sera la situation générale et quelle sera la situation en France, l'an prochain; enfin, le gouvernement français sera-t-il en mesure de garantir efficacement la sécurité de l'empereur ?

### LES TRAVAUX DES COURS D'APPEL

Paris, 23 juillet.

Le garde des sceaux s'est fait rendre compte de l'état des travaux des cours d'appel. Il constate que, dans un certain nombre de ressorts, l'expédition des affaires civiles ne se faisait pas avec la célérité suffisante et adresse aux premiers présidents des instructions en vue de remédier à cet état de choses.

Les cours d'appel qui ne tiennent pas un nombre suffisant d'audiences sont invités à modifier leur règlement et à fixer, pour

venue au corps d'armée, le doute ne m'est plus permis.

Comme maire, j'ai refusé de m'associer à une manœuvre odieuse et antipatriotique, dont le but évident était d'outrager et d'humilier l'armée. Ma suspension est-elle juste, méritée? Je n'ai agi, ni pendant une période d'instruction, ni sur un point touchant de près ou de loin au service; je n'ai pas fait suivre ma signature de mon grade militaire. Ma suspension est-elle même légale? On pourra se le demander dans le public. Quant à moi, je n'ai gardé de le rechercher, cette mesure me plaçant en trop bonne et fautive compagnie, au milieu des officiers déjà frappés par vous.

Ma suspension de maire, elle ma révolation n'est nullement ému. D'où elles partaient, vous le comprenez sans peine, monsieur le marquis, elles ne pouvaient m'atteindre; il n'en est pas de même de la suspension prononcée par vous. Elle me peine profondément parce qu'elle me vient de vous; j'en souffre, non seulement parce qu'elle émane de l'ancien chef, à qui j'avais voué confiance et respect et qui, aujourd'hui, me contraint à modifier mes sentiments à son égard, mais surtout parce que, en mettant les règlements militaires au service des basses rancunes de quelques politiciens, vous diminuez le prestige du commandement et infligez à l'armée et à son état-major une nouvelle humiliation.

Retraité, vous ne pouvez être que ministre civil de la guerre, je le sais; mais le souvenir des hauts grades que vous avez occupés, et des fonctions élevées que vous avez remplies, ne peut s'effacer d'un trait. Il subsiste et donne à vos actes, comme aux mesures que vous prenez, un caractère particulier, une portée spéciale, une signification plus cruellement douloureuse pour ceux qui ont gardé au cœur le respect et l'amour de l'armée.

Voilà ce que je tenais à vous dire. Le ministre civil, peut-être, ne m'entendra pas; le général, lui-même, comprendra. Veuillez agréer, etc.

Comte DE MALHERBE.

Ce matin, Clémenceau reprend la thèse pour son compte. L'opportunité des précédentes révélations d'Estherazy et cette campagne ont réveillé les soupçons sur le rôle d'Estherazy.

A Rennes.

La venue à Rennes du général Brugère a produit une mauvaise impression; comme elle a coïncidé exactement avec les instructions ministérielles, on se gêne pas pour dire que l'inspection du corps d'armée a été d'un prétexte. On confirme que le gouverneur de Paris aurait rendu visite à chacun des membres du conseil de guerre, qu'il avait une mission de la part du gouvernement.

On dit, d'autre part, que ces messieurs auraient dit, par la poste, des brochures tendant à prouver l'innocence du condamné de 1894 et divers autres papiers de propagande dreyfusarde.

M. de Beaurepaire, depuis son arrivée, n'a cessé d'être filé par la police tant parisienne que locale.

Une manifestation patriotique a eu lieu aujourd'hui. Les anciens combattants de 1870-71 ont parcouru la ville avec quatre drapeaux en tête. Une foule énorme les suivait, acclamait l'armée et conspuait les dreyfusards.

Le tribunal vient d'acquiescer le jeune Bilange, apprenti menuisier, âgé de 14 ans, poursuivi pour avoir jeté des pierres contre les fenêtres du professeur israélite dreyfusard Basch lors des manifestations hostiles dont celui-ci fut l'objet. M. Basch avait dénoncé lui-même ce jeune garçon qui accusait d'avoir brisé une vitre. Le tribunal a eu en considération le patriotisme ardent dont l'accusé a fait preuve à l'audience. Cet acquiescement est un soulagement pour les dreyfusards.

Paris, 23 juillet.

Je vous prie de donner, comme certain, la date du 7 août pour l'ouverture des débats qui seront particulièrement longs car, en raison de la chance, pour ne pas surprendre les juges, avocats, témoins et linéaire inconnu. Il se confirme qu'il y aura audience que le matin.

Ces débats commencent vers 6 h. 12 pour se terminer à midi. Cette décision aurait été prise par le général Lucas d'accord avec le colonel Jouan.

On assure, dans les milieux nationalistes et je vous donne cette information sans avoir pu la contrôler, que M. Debove viendrait donner ces conférences au cours du procès Dreyfus et qu'un appartement lui aurait déjà été retenu chez un ami.

### SOCIÉTÉ NATIONALE DES CONFÉRENCES POPULAIRES

Paris, 23 juillet.

Aujourd'hui a eu lieu au grand amphithéâtre de la Sorbonne, l'assemblée générale de la Société nationale des conférences populaires.

15 médailles de vermeil, 100 d'argent et 620 de bronze ont été accordées aux instituteurs-conférenciers. Parmi les lauréats à la médaille d'or citons MM. Crous (Aude), et Valéry (Tarn).

### VACCINATIONS ANTIRIQUES

Paris, 23 juillet.

Le docteur Votavaïn vient de faire la statistique des vaccinations antiriques depuis 1893 jusqu'à cette année, avec le nombre des personnes traitées à l'Institut Pasteur, le nombre des morts et le pour cent de l'âge de la mortalité, année par année.

En 1893 sur 1485 personnes traitées à l'Institut de la rue Dutot, on en a guéri 1402. Les progrès réalisés dans les procédés d'inoculation depuis la fondation de l'Institut, sont prouvés par ces faits que la mortalité des personnes traitées qui fut en 1893 de 94 pour cent est descendue, l'an dernier, à 20 pour cent.

En treize ans, 21,631 personnes sont venues se faire traiter à l'Institut Pasteur. Il est en sort mort 99 en tout, encore plusieurs malades ont eu recours, trop tard, au traitement.

Les nombreuses succursales de cet établissement qui fonctionnent aujourd'hui dans le monde entier n'ont pas enregistré des résultats moins appréciables.

### LES SÉNÉGALAIS DE LA MISSION MARCHAND

Toulon, 23 juillet.

On dément formellement, de source autorisée, le bruit qu'on a fait courir d'une rixe survenue entre Soudanais et Congolais de la mission Marchand. La vérité est que, trompés par quelques marchands exploités, les noirs, croyant qu'on allait leur payer les terres arables, ont fait un certain nombre de rixes pendant qu'ils seraient payés avant leur départ.

Tel a été tout l'incident. Il n'y a eu aucune consigne car il n'y a eu ni rixe ni mutinerie, et les braves compagnons de Marchand ont continué, pendant toute la semaine, et chaque jour, à circuler dans les rues de Toulon où ils sont l'objet de chaleurs manifestations.

### EXPLOSION À BORD

Pola (Autriche), 23 juillet.

Une explosion de chaudière a eu lieu, hier, à bord du bateau-torpilleur *Adler*, torpilleur autrichien, dans le canal de Curzola, près de l'île de Porosia.

L'enseigne de vaisseau Grabmayr et quatre hommes de l'équipage ont été tués; deux ont été blessés. L'explosion a probablement été causée par une rupture de l'enveloppe de la chaudière. La chaudière a été projetée par dessus bord. Le coque du bateau est gravement avarié.

### UN SUICIDE

Paris, 23 juillet.

Une nouvelle sensationnelle s'est répandue, ce matin, rapidement sur les boulevards. On disait que Dreyfus, s'étant dans un accès de fièvre chaude jeté par la fenêtre de l'appartement qu'il occupait au premier étage, 9, rue Baudin.

Dans l'impossibilité de donner aucun renseignement précis, nous nous sommes immédiatement livrés à une enquête dans le quartier et voici ce que nous avons appris :

Abraham Dreyfus, aujourd'hui âgé de 48 ans, habitait depuis 10 ans l'appartement où il s'est tué. Il était fort connu à la Bourse. Depuis de longues années il était associé avec son frère dans une maison de tissus du quartier du Sentier.

Très intimement lié avec son cousin, Alfred Dreyfus, il se trouvait, au moment où il s'est tué, habitant à l'Alicia, une rupture soudaine, dont les raisons sont demeurées mystérieuses, avait séparé irrémédiablement les deux hommes. Abraham Dreyfus souffrait beaucoup de la rupture de leurs relations. Les affaires du conseil de guerre, la dégradation, enfin, le transport d'Alfred Dreyfus, avaient fortement ébranlé ses facultés mentales.

Les événements qui se sont déroulés rapidement, et en Angleterre, ont achevé de lui faire perdre toute sa raison.

Hier on le vit triste, préoccupé, la domestique qui le servait avait remarqué ses allures mélancoliques mais le sachant peu causeur, elle s'était dispensée de l'interroger.

### PEU DE NOUVELLES

Hendaye, 23 juillet.

Le marquis de Gerballo a reçu vendredi à 8 heures notification officielle d'avoir à quitter la frontière pour résider au nord de la Loire.

Barcelona, 23 juillet.

L'escadre française a modifié son itinéraire. Elle ne fera pas escale à Palma et se rendra directement à Mahon. Aujourd'hui, les cuirassés *Galibie* et *Lincol* mettront le cap sur Mahon. Hier soir l'amiral Fournier assistait pas à la réception du théâtre des Noctuides.

On dit que cette décision a été prise pour éviter le renouvellement des manifestations régionalistes qui se sont produites vendredi au Tivoli, au moment où l'orchestre jouait la marche royale.

Madrid, 23 juillet.

La Chambre des députés, M. Romero-Roblero, proteste contre la manifestation carliste, faite par l'archevêque de Séville, puis, il proteste avec indignation, contre les manifestations antiespagnoles qui ont eu lieu au théâtre Tivoli, à Barcelona.

M. Romero-Roblero, qualifié de « misérables », ceux qui ont crié : « Vive la Catalogne indépendante ! vive la Catalogne française ! » et ont sifflé l'hymne royal espagnol.

Cet hymne avait été joué sur la prière de l'amiral français, qui a donné, à cette occasion, une preuve de courtoisie.

M. Robledo, espère que les Espagnols de toutes nuances, protesteront contre les cris séditieux poussés au théâtre Tivoli.

Les députés catalans demandent la parole pour protester contre des semblables manifestations et affirmer leurs sentiments de loyalisme espagnol.

### BILBAO, 23 JUILLET.

Les grèves sont au même point. On annonce plusieurs meetings socialistes pour demain en vue d'étendre la grève à tous les mineurs et autres industries.

Madrid, 23 juillet.

Une dépêche de Méllila annonce que les chaloupes à vapeur de l'escadre ont fait, hier, des travaux de sondage sur la côte du Maroc, près Méllila.

L'escadre anglaise, qui se trouvait devant cette place, n'a pas pu entrer et n'a fait aucun saut d'artillerie, bien que ce fut l'anniversaire de la régente. Ce fait est très commenté.

Par contre, l'escadre française, qui était à Barcelona, est restée toute la journée paivoise.

### UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Faculté des sciences

Baccalauréat, lettres mathématiques. — Sont définitivement admis :

Prat (bien), Forasté (assez bien), Leenhardt (assez bien), Valat (assez bien), Lambert, Fulcrand, Pons, Sallat, Fize, Courtès, Fontana.

Faculté des lettres

Baccalauréat moderne. (1re partie, 5e série). — Sont définitivement admis :

Laymarie (assez bien), Fournier, Créton, Quilico, Guirand, Grégoire, Soulages, Damon, Mengabow, de Plarcelli, Kruger, Marty, Moulinet.

Lettres, philosophie (3e série). — Sont définitivement admis :

Grasset (très bien), Burraud (assez bien), Gaibier (assez bien), Cure (assez bien), Fabre (assez bien), Guichard, Gély, Deimas, Dubos, Gelly, Déhan, Granier, Faure, Chiffre, Girvés, Gaburet, Espinasse.

Baccalauréat classique (1re partie, 6e série), allemand. — Sont définitivement admis :

Nié (assez bien), d'Albenas (assez bien), Rousset, Barsalou, Lévéque, Montagné, Mas, Bedos, Abric, Métraud.

### VIOLENT INCENDIE. — CINZE MAISONS DÉTRUITES

Un violent incendie s'est déclaré vendredi, à Calmont (Haute-Garonne), dans un grenier à fourrage.

Onze maisons ont été détruites, car on a dû se borner à faire la part du feu, ne disposant de moyens suffisants pour éteindre le foyer lui-même.

Ce sinistre, frappe onze propriétaires et cinq locataires.

Les pertes, évaluées à 90.000 fr. environ, sont couvertes par diverses compagnies d'assurances.

### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Paris, 23 juillet.

La température s'est abaissée sur nos régions. Elle était, ce matin, de 23° à Paris et Moscou, 23° à Alger, 18° à Tur-de-Dôme et l'Aiguail, 7° au Pic-du-Midi. En France, des ondées orageuses sont probables avec temps chaud.

### CAUSERIE AGRICOLE

741

Ce que j'ai vu et entendu

L'an passé, certaines de mes causeries où je racontais les épisodes de notre tournée en Bourgogne et en Anjou, en dégringolant viticulteurs de la Société des agriculteurs de France, furent très goûtées de beaucoup de nos lecteurs. Cela sortait de descriptions techniques et de conseils agricoles. On sait que notre tournée s'est terminée par le remarquable rapport de M. Gervais sur les hybrides portogreffes qui a fait assez de bruit et modifié l'orientation des plantations dans les pays calcaires.

Je n'avais pas mission de la Société des agriculteurs de France, cette année, mais d'une autre Société. On conviendrait que dans ce genre de choses, à travers les villes de l'est et du centre où j'avais un but à atteindre, dans les châteaux où il me fallait aller recevoir l'hospitalité, je profitais de mon passage pour m'instruire de mon mieux dans les nouveautés agricoles, les résultats des expériences, etc. Pour voir aussi, chez mes aimables hôtes ou leurs voisins et puis, aussi (nourri du ne le dirai-je pas) pour causer un peu des faits du jour, de la politique (que voulez-vous ? elle nous étreint) et quand je me trouvais avec des hommes du jour ou des personnages considérables (j'en ai vu de tous les partis), je cherchais à avoir des renseignements importants et des détails secrets.

Oh ! ne vous attendez pas à ce que je prenne comme l'an passé, mon itinéraire, par localités ou par vignobles.

J'aurais trop de détours à vous faire faire, et puis, je n'ai pas fini. J'écris cette causerie en attendant le train, au buffet d'une gare, dans des mauvais trains à travers des chemins de fer départementaux du Cher qui adoptent la compagnie d'Orléans et qui concordent si mal, car pour faire moins de cent kilomètres

Cette nuit, vers une heure M. Abraham Dreyfus se leva ouvrit la fenêtre et se précipita dans le jardin la tête la première.

Bien que s'étant dans sa chute fait une fracture à la base du crâne, il eut encore l'énergie de se relever et de remonter chez lui sans doute pour recommencer sa tentative, mais la force lui manqua. Il perdit connaissance dans l'escalier ou une demi-heure plus tard on le releva. Son état paraît désespéré.

### NOUVELLES D'ESPAGNE

De nos correspondants particuliers.

Hendaye, 23 juillet.

Le marquis de Gerballo a reçu vendredi à 8 heures notification officielle d'avoir à quitter la frontière pour résider au nord de la Loire.

Barcelona, 23 juillet.

L'escadre française a modifié son itinéraire. Elle ne fera pas escale à Palma et se rendra directement à Mahon. Aujourd'hui, les cuirassés *Galibie* et *Lincol* mettront le cap sur Mahon. Hier soir l'amiral Fournier assistait pas à la réception du théâtre des Noctuides.

On dit que cette décision a été prise pour éviter le renouvellement des manifestations régionalistes qui se sont produites vendredi au Tivoli, au moment où l'orchestre jouait la marche royale.

Madrid, 23 juillet.

La Chambre des députés, M. Romero-Roblero, proteste contre la manifestation carliste, faite par l'archevêque de Séville, puis, il proteste avec indignation, contre les manifestations antiespagnoles qui ont eu lieu au théâtre Tivoli, à Barcelona.

M. Romero-Roblero, qualifié de « misérables », ceux qui ont crié : « Vive la Catalogne indépendante ! vive la Catalogne française ! » et ont sifflé l'hymne royal espagnol.

Cet hymne avait été joué sur la prière de l'amiral français, qui a donné, à cette occasion, une preuve de courtoisie.

M. Robledo, espère que les Espagnols de toutes nuances, protesteront contre les cris séditieux poussés au théâtre Tivoli.

Les députés catalans demandent la parole pour protester contre des semblables manifestations et affirmer leurs sentiments de loyalisme espagnol.

### BILBAO, 23 JUILLET.

Les grèves sont au même point. On annonce plusieurs meetings socialistes pour demain en vue d'étendre la grève à tous les mineurs et autres industries.

Madrid, 23 juillet.

Une dépêche de Méllila annonce que les chaloupes à vapeur de l'escadre ont fait, hier, des travaux de sondage sur la côte du Maroc, près Méllila.

L'escadre anglaise, qui se trouvait devant cette place, n'a pas pu entrer et n'a fait aucun saut d'artillerie, bien que ce fut l'anniversaire de la régente. Ce fait est très commenté.

Par contre, l'escadre française, qui était à Barcelona, est restée toute la journée paivoise.

### UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Faculté des sciences

Baccalauréat, lettres mathématiques. — Sont définitivement admis :

Prat (bien), Forasté (assez bien), Leenhardt (assez bien), Valat (assez bien), Lambert, Fulcrand, Pons, Sallat, Fize, Courtès, Fontana.

Faculté des lettres

Baccalauréat moderne. (1re partie, 5e série). — Sont définitivement admis :

Laymarie (assez bien), Fournier, Créton, Quilico, Guirand, Grégoire, Soulages, Damon, Mengabow, de Plarcelli, Kruger, Marty, Moulinet.

Lettres, philosophie (3e série). — Sont définitivement admis :

Grasset (très bien), Burraud (assez bien), Gaibier (assez bien), Cure (assez bien), Fabre (assez bien), Guichard, Gély, Deimas, Dubos, Gelly, Déhan, Granier, Faure, Chiffre, Girvés, Gaburet, Espinasse.

Baccalauréat classique (1re partie, 6e série), allemand. — Sont définitivement admis :

Nié (assez bien), d'Albenas (assez bien), Rousset, Barsalou, Lévéque, Montagné, Mas, Bedos, Abric, Métraud.

### VIOLENT INCENDIE. — CINZE MAISONS DÉTRUITES

Un violent incendie s'est déclaré vendredi, à Calmont (Haute-Garonne), dans un grenier à fourrage.

Onze maisons ont été détruites, car on a dû se borner à faire la part du feu, ne disposant de moyens suffisants pour éteindre le foyer lui-même.

Ce sinistre, frappe onze propriétaires et cinq locataires.

Les pertes, évaluées à 90.000 fr. environ, sont couvertes par diverses compagnies d'assurances.

### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Paris, 23 juillet.

La température s'est abaissée sur nos régions. Elle était, ce matin, de 23° à Paris et Moscou, 23° à Alger, 18° à Tur-de-Dôme et l'Aiguail, 7° au Pic-du-Midi. En France, des ondées orageuses sont probables avec temps chaud.

### CAUSERIE AGRICOLE

741

Ce que j'ai vu et entendu

L'an passé, certaines de mes causeries où je racontais les épisodes de notre tournée en Bourgogne et en Anjou, en dégringolant viticulteurs de la Société des agriculteurs de France, furent très goûtées de beaucoup de nos lecteurs. Cela sortait de descriptions techniques et de conseils agricoles. On sait que notre tournée s'est terminée par le remarquable rapport de M. Gervais sur les hybrides portogreffes qui a fait assez de bruit et modifié l'orientation des plantations dans les pays calcaires.

Je n'avais pas mission de la Société des agriculteurs de France, cette année, mais d'une autre Société. On conviendrait que dans ce genre de choses, à travers les villes de l'est et du centre où j'avais un but à atteindre, dans les châteaux où il me fallait aller recevoir l'hospitalité, je profitais de mon passage pour m'instruire de mon mieux dans les nouveautés agricoles, les résultats des expériences, etc. Pour voir aussi, chez mes aimables hôtes ou leurs voisins et puis, aussi (nourri du ne le dirai-je pas) pour causer un peu des faits du jour, de la politique (que voulez-vous ? elle nous étreint) et quand je me trouvais avec des hommes du jour ou des personnages considérables (j'en ai vu de tous les partis), je cherchais à avoir des renseignements importants et des détails secrets.

Oh ! ne vous attendez pas à ce que je prenne comme l'an passé, mon itinéraire, par localités ou par vignobles.

J'aurais trop de détours à vous faire faire, et puis, je n'ai pas fini. J'écris cette causerie en attendant le train, au buffet d'une gare, dans des mauvais trains à travers des chemins de fer départementaux du Cher qui adoptent la compagnie d'Orléans et qui concordent si mal, car pour faire moins de cent kilomètres

Cette nuit, vers une heure M. Abraham Dreyfus se leva ouvrit la fenêtre et se précipita dans le jardin la tête la première.

Bien que s'étant dans sa chute fait une fracture à la base du crâne, il eut encore l'énergie de se relever et de remonter chez lui sans doute pour recommencer sa tentative, mais la force lui manqua. Il perdit connaissance dans l'escalier ou une demi-heure plus tard on le releva. Son état paraît désespéré.

### NOUVELLES D'ESPAGNE

De nos correspondants particuliers.

Hendaye, 23 juillet.

Le marquis de Gerballo a reçu vendredi à 8 heures notification officielle d'avoir à quitter la frontière pour résider au nord de la Loire.

Barcelona, 23 juillet.

L'escadre française a modifié son itinéraire. Elle ne fera pas escale à Palma et se rendra directement à Mahon. Aujourd'hui, les cuirassés *Galibie* et *Lincol* mettront le cap sur Mahon. Hier soir l'amiral Fournier assistait pas à la réception du théâtre des Noctuides.

On dit que cette décision a été prise pour éviter le renouvellement des manifestations régionalistes qui se sont produites vendredi au Tivoli, au moment où l'orchestre jouait la marche royale.

Madrid, 23 juillet.

La Chambre des députés, M. Romero-Roblero, proteste contre la manifestation carliste, faite par l'archevêque de Séville, puis, il proteste avec indignation, contre les manifestations antiespagnoles qui ont eu lieu au théâtre Tivoli, à Barcelona.

M. Romero-Roblero, qualifié de « misérables », ceux qui ont crié : « Vive la Catalogne indépendante ! vive la Catalogne française ! » et ont sifflé l'hymne royal espagnol.

Cet hymne avait été joué sur la prière de l'amiral français, qui a

# TENTATIVE D'ASSASSINAT

## Sur un Député

Les journaux de l'Aveyron nous apportent des détails sur l'attentat dont a été victime M. Joseph Monssevin, le sympathique député de Rodez.

Jeu de nuit, vers 5 heures, Mme Monssevin se disposait à monter en voiture, devant le seuil de sa porte, un individu, vêtu d'une blouse et d'un pantalon de cuir, se précipita sur elle et parvint à saisir le bras de M. Monssevin, qui se précipita vers son interlocuteur.

M. Monssevin se précipita vers son interlocuteur, et, le saisissant par le bras, lui dit :

— C'est bien vous, monsieur Monssevin ?

— Oui, monsieur, répondit-il, mais je ne suis pas venu pour vous nuire, mais pour vous rendre à la suite de ce que j'ai vu dans votre journal, à propos de votre candidature à la députation, et de votre attitude à l'égard de la République.

— Fort heureusement, celui-ci vit le geste, et, apercevant l'arme, désarma aussitôt son adversaire.

Mme Monssevin accourut aux cris de son mari et, à son tour, appela au secours.

Des voisins arrivèrent et, tandis que les uns tentaient de rassurer le malade, d'autres tentaient d'appeler la gendarmerie.

M. Monssevin fut transporté à l'hôtel de la rue de la République, où il fut soigné par le docteur Costedoat, capitaine de gendarmerie et plusieurs gendarmes se rendirent sur les lieux et amenèrent au parquet l'auteur de ce lâche attentat.

En quittant la maison de M. Monssevin, le criminel s'écrit, dans un journal, qu'il regrette d'avoir manqué son coup et qu'il recommencera à l'occasion prochaine.

On parvient à le déclarer se nommer Astorg et être de Cadayrac, commune de Salles-la-Sourde.

Il a été trouvé porteur d'une somme de 200 fr.

Questionné sur les mobiles qui l'avaient poussé à un acte aussi coupable, on nous affirme qu'Astorg a déclaré qu'il voulait tuer M. Monssevin « parce que ce dernier était riche ».

Il aurait aussi tenu ce propos chez M. Monssevin.

Astorg ne paraissait nullement exalté et avait l'air d'avoir longuement et avec calme prémédité son coup.

Il a, d'ailleurs, lui-même dit qu'il avait cherché M. Monssevin en ville pendant toute la journée et que, ne le trouvant pas, il était allé à venir trouver chez lui le député de Rodez.

La nouvelle de cet odieux attentat a provoqué en ville une légitime émotion.

# UNE ARRESTATION

Sous ce titre, nous lisons dans la *Voix du Peuple*, d'Auch :

Il fallait s'y attendre.

L'affaire Fiamandini manquée, les franc-maçons devaient chercher à en faire naître de nouvelles et de même genre.

A la veille du jugement de Dreyfus, il s'agit à tout prix de distraire l'opinion publique de l'injustice que l'on se prépare à commettre.

Dans notre département du Gers, c'est la ville de Gimont qui paraissait toute indiquée en raison de la terrible concurrence que font aux écoles laïques les établissements libres, le collège et l'école des Frères de la doctrine chrétienne.

Sur la dénonciation de trois élèves ou anciens élèves de l'école chrétienne, le frère Edouard a été arrêté et incarcéré vendredi soir à la prison d'Auch sous l'inculpation de s'être livré ou d'avoir essayé de se livrer à des attentats à la pudeur.

Un juge d'instruction eut dans la soirée et surtout dans l'établissement par l'arrestation d'un de ses maîtres qui, depuis cinq ans qu'il est à Gimont, a été un modèle de tenue et de dévouement.

Le frère Edouard s'attendait si peu à être privé de la mannaie qu'il était en train de jouer de l'harmonium lorsque le paquet s'ouvrit et qu'il fut arrêté.

Cela n'a pas empêché certains simabes confères d'annoncer (sans en rien savoir) que l'inculpé était déjà habillé en civil et prêt à passer à l'étranger quand les magistrats sont arrivés.

Ces détails font toujours bien en pareille circonstance, et, quoi qu'il arrive, il en reste quelque chose après des niais.

Mais, que les catholiques se rassurent, le frère Edouard est absolument innocent; nous croyons savoir en effet, que les enfants auteurs de l'indélicat accusation ont obéi aux suggestions d'un odieux pérorateur, et que déjà ils reconnaissent spontanément avoir signé la plainte sur ses conseils et sans se rendre compte de la portée de leur mensonge.

Si le fait que nous ne pouvons contrôler à cette heure n'est pas accompli, il le sera sûrement dès que le parquet, mieux informé, aura reconnu le mal fondé de l'accusation et saisi les trames de l'odieuse machination.

Nous nous bornons en dire plus long si nous avions le souvenir de l'œuvre de la justice et aussi la certitude que nos magistrats auctaires ont de leurs hautes fonctions une conception tout autre que les collègues de Lille, les Delaë et les Tainturier.

Nous comptons sur leur diligence pour procurer l'innocence du prisonnier et sur leur esprit de justice pour le venger de ses infâmes dénonciateurs.

T. S.

# SPORT

## Courses de chevaux

### A VINCENTS

Paris, 23 juillet.

2<sup>e</sup> des Gobelins, à réclamer, 3,000 francs, 2,900 francs environ. — Bernigie, à M. Albert Menier (Franç.). — Indio, à M. Marguilloman (Angl.). — Little Daisy, à M. Th. Carter (Dés.).

Non placés : Audace, Sixpence, Glainville, Hourrah, Buedon, Léna, Carrière, Pan-de-Joie.

Mutuel : gagnant, 144; placé, Bernigie, 42 50; Indio, 20 50; Little Daisy, 32 50.

Prix de Luxembourg, 4,000 francs, 3,000 francs environ. — Lumbours, à M. J.-R. Hennessy (Dés.). — Thibet, à M. Camille de Bénéville (Dés.). — Gopernic, à M. Albert Menier (Franç.). Mutuel : gagnant, 27 50.

Prix de la Vallée, 2,500 francs, 2,200 francs environ. — 1. Domestique, à M. I. Wyszynski (Angl.). — 2. Paranthèse, à M. J. de Bremond (Belg.). — 3. Sans Vert, à M. H. Dolamaré (W. Watkins).

Non placés : Hervé d'Arbois, à M. Marguilloman (Angl.). Mutuel : gagnant, 26; placé, Domestique, 16 50; Paranthèse, 26 50.

Prix de Cluny, à réclamer, 8,000 fr., 1,300 francs environ. — 1. Abysse, à M. Gaston Dreyfus (Dés.). — 2. Balmora, à M. T. B. Watson (Angl.). — 3. Falerno, à M. J. Brocard (Angl.).

Non placés : — Oronogo, Irvac, Electric, Light, Dun, Oregon, Rabagas.

Mutuel : gagnant, 42 50; placé, Abysse, 15 50; Balmora, 25 50; Falerno, 16 50.

Prix de la Vallée, 2,500 francs, 2,200 francs environ. — 1. Valteline, à M. J. Gado (Belg.). — 2. Pate de la Vallée, à M. H. Petit (Dés.). — 3. Pate de la Vallée, à M. H. Petit (Dés.).

Non placés : Mau, Alaska, Liberté, Flan, Toleto, Willis.

Mutuel : gagnant, 47 50; placé, Valteline, 24 50; Pate de la Vallée, 30 50; Pate de la Vallée, 24 50.

Prix de la Vallée, 2,500 francs, 2,200 francs environ. — 1. Martha II, à M. le Duc de Broglie (Belg.). — 2. Bianchetto, à M. Albert Menier (Franç.). — 3. Fede-de-Portugal, à M. le Duc de Broglie (Belg.).

Mutuel : gagnant, 14.

Ne buvez que de l'eau du Boulou. Voir l'annonce 4<sup>e</sup> page.

# CHRONIQUE DE TOULOUSE

## La Conférence Jaurès

Bien que la salle ait été soigneusement faite, un grand nombre d'interruptions ont couru le boniment de Jaurès, lequel se sentant sûr d'une majorité suffisamment étendue, faisait le pendant sur la scène, disant qu'il ferait promptement justice de toutes les interruptions.

On avait déployé pour protéger le black-boulevard de Carmaux, des forces de police considérables, bien intentionnées d'ailleurs, car en dépit des pressantes invitations de la *Député*, le public toulousain a répondu par une abstention qui faisait mériter aux appels réitérés de Jaurès, le surnom de « grand vide ».

L' *Alégramme* constate que ce fut un jour colossal dont la Verrière pourrait faire son profit.

L'appréciation est exacte.

Maintenant, sans être curieux, nous voudrions bien savoir quelle somme a été encaissée à l'entrée.

Puis-je on faisait que pour la location, au dire des amis de Jaurès, la recette doit avoir été considérable.

Enfin, que ces chiffres ne seront jamais donnés.

Autre chose :

A la municipalité les avis étaient partagés sur la question de savoir si l'on donnerait ou si l'on renfermerait la salle du Capitole à l'avocat du syndicat.

C'est le premier avis qui l'emporta, grâce à l'insistance de M. Serres ; mais ce n'a pas été sans une vive opposition.

Il reste donc avéré que M. Serres est dreyfusard, mais que plusieurs de ses adjoints ne le sont pas.

## A Saint-Sernin

### UNE PREMIÈRE MESSE

A 9 h. 42, dimanche, la basilique de Saint-Sernin était en fête.

M. Labbé Guérin, fils du sympathique caissier de la banque de France, célébrait sa première messe.

M. le doyen de Saint-Sernin l'assistait à l'autel ; un de ses frères remplissait les fonctions de sous-diacre ; un de ses amis faisait diacre ; des abbés du grand séminaire étaient acolytes ; un nombreux clergé occupait les stalles.

Au devant du sanctuaire, M. et Mme Guérin, ses parents et les amis remplaçant le chœur.

A l'offertoire, la *Cœcilia* voulant acquiescer à une dette de reconnaissance, a chanté, comme sait chanter cette société hors pair, un *Sanctus*, de Mendelssohn.

Cette musique sublime montait, s'enlevait vers la voûte, s'irradiant à travers les nefs, symbole et expression de la prière qui s'élevait vers le ciel, et se répandait en fraîche rosée au milieu de l'humanité qu'elle purifie.

L'émotion gagne les cœurs, au moment de l'élevation, alors que le nouveau prêtre, dépositaire de la parole toute puissante et créatrice, fait pour la première fois descendre Dieu sur l'autel.

L'émotion redouble quand le fils vient communier son père, sa mère et les siens.

Il est de ces hauteurs que le catholicisme seul peut atteindre.

Après la messe, M. l'abbé Guérin donne la bénédiction du Saint-Sacrament.

L'orgue joue une marche triomphale et le cortège se rend à la sacristie.

En tête, la croix de la paroisse, la maîtrise, le clergé, les officiers du célébrant ; M. le doyen de Saint-Sernin, l'officiant ; les vœux baissés, son frère aîné, illuminé à la fois par le grandeur de son ministère.

Derrière lui, M. et Mme Guérin, rayonnant d'une sainte joie et d'un noble orgueil, pénètrent dans la sacristie bientôt trop étroite pour les parents et les amis qui se pressent pour recevoir les premières bénédictions et l'Oint du Seigneur.

## Une fête militaire

Les distributions des récompenses aux lauréats des concours de tir, de gymnastique et de marche a eu lieu hier, dimanche, dans la vaste cour de l'école d'artillerie.

A quatre heures précises, M. le général de Sémaisons, commandant en chef le 17<sup>e</sup> corps, fait son entrée aux accents de la *Marseillaise*, tandis que les clairons de la Société des Toulousains sonnent aux chams.

Il va prendre place sur l'estrade, où MM. Mauré frères, deux artistes, ont décoré avec l'élegance et le bon goût dont ils sont coutumiers.

A ses côtés, nous remarquons MM. Molinié-Paget, lieutenant au 17<sup>e</sup> territorial d'artillerie, vice-président de la Société mixte de tir ; de Saint-Cyr, vice-président du conseil de préfecture ; le colonel Lande, chef d'état-major du 17<sup>e</sup> corps ; Fonfrède, procureur de la République ; de La Brousse de Veyrazet, colonel du 12<sup>e</sup> de ligne ; Causse, vice-président de la Société des Toulousains ; Valès, président d'honneur et fondateur de cette Société ; Saint-Sernin, capitaine de réserve au 12<sup>e</sup> de ligne, trésorier de la Société de tir ; Siambelli, capitaine au 12<sup>e</sup> de ligne ; Jacques Maurel, lieutenant au 13<sup>e</sup> territorial d'infanterie, secrétaire-général de la Société mixte de tir et secrétaire-adjoint des Toulousains ; Laporte, lieutenant d'artillerie de réserve, secrétaire-général des Toulousains ; de Saunzy, capitaine d'état-major ; Gautié, Francis Villemour, membres du comité, etc., et bien d'autres dont les noms nous échappent.

Après les divers exercices de gymnastique que nos excellents gymnastes exécutent avec un ensemble et une précision dignes de tous les éloges, sous l'habile direction de M. Sagasan, M. Molinié-Paget, vice-président de la Société mixte de tir, du 13<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie de Toulouse, récite à son tour le lieutenant-colonel de Saint-Roman, commandant le régiment, prend la parole :

Mon général, mesdames, messieurs.

Permettez-moi, en quelques mots, de vous dire ce que est la Société mixte de tir, quelles sont ses origines, quel est son but, et ce qu'elle a fait jusqu'à présent.

Après 1870, chacun comprit qu'une guerre ne s'organise pas en quelques mois et que ce n'est que par une préparation de tous les instants que l'on peut avoir au moment voulu une armée prête et entraînée. C'est la firme devise de notre Société *Si vis pacem para bellum* devenant le mot d'ordre de tous ceux qui aiment à la fois le relèvement de la patrie, le Nord, l'Est, qui avaient vu l'ennemi sur leur frontière, et qui avaient vu l'ennemi sur leur frontière, et qui avaient vu l'ennemi sur leur frontière.

Permettez-moi, mon général, de vous citer les deux hommes qui par leur activité incessante, ont permis à la Société de réussir. Je veux parler de M. le capitaine Saint-Sernin et du lieutenant Maurel.

L'installation des cibles, tournantes qui a formé les bases de la Société mais qui a formé le compte du résultat de son tir nous a amené un nombre jusqu'ici inconnu de tireurs.

La Société qui comprend 515 caporaux et soldats, fait à ses membres de 200 tirades par an, et aux épreuves de concours et la lecture du programme et le nombre de prix offerts vous édifieront mieux que je ne saurais le faire sur les résultats.

M. Molinié-Paget remercie les généraux donateurs et la Société colombophile dont le

## but patriotique est bien connu et qui rehausse par sa présence l'éclat de cette fête.

Les jeunes gens viennent à nous de jour en jour plus nombreux. La Société de gymnastique sous la direction dévouée de MM. Laporte et Sagasan a obtenu des succès remarquables. Les résultats obtenus sont des plus satisfaisants.

M. Molinié-Paget remercie MM. Sagasan et Laporte :

Notre regretté camarade Vignarieu, enlevé il y a quelques jours à l'affection des siens et dont le nom laissera dans notre comité un vide irréparable, ne cessait de nous répéter que la discipline était la grande force.

Par discipline il entendait la cohésion parfaite entre les supérieurs qui donnaient ordres et les inférieurs qui les exécutent. Aujourd'hui en France on ne connaît plus la discipline.

Un pays où possédait des soldats comme les nôtres, accablé M. Molinié ne peut regarder avec confiance l'avenir et si le patriotisme peut parfois paraître assourdi, il n'est qu'un écho pour le réveiller ; pour grouper autour du drapeau tous ses défenseurs.

Hier encore, à Toulouse, et il y a quelques jours à Paris, les acclamations qui saluaient le général Gallieni, Marchand et ses troupiers, étaient la juste récompense de la bravoure de nos soldats, mais c'était en eux l'idée de la Patrie que l'on acclamait, et ceux-ci, heureux de la satisfaction que donne le noble noblement accompli, oubliant dans la joie de l'heure présente, les fatigues passées et les dangers courus.

Les leçons du passé nous autorisent donc à regarder avec confiance l'avenir, et nous continuerons à rester fidèles à notre devise.

Permettez-moi, mon général, au nom de la Société mixte de tir, en vous remerciant d'avoir bien voulu présider cette séance, de vous adresser nos respectueuses félicitations à l'occasion de la haute promotion qui vient d'être accordée à votre mérite et qui honore à la fois le corps et la personne de son chef. (Vifs applaudissements.)

Après M. Molinié, M. Causse, président de la société de gymnastique « des Toulousains », prend la parole :

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, Jeunes camarades.

Par suite de l'absence de notre cher président, M. Plassan, nous les obligations de son mandat ont été remplies par M. Fonfrède, qui nous a fait l'honneur de prendre la parole, dans cette solennelle, au nom de la société de gymnastique « des Toulousains ».

Mais la lecture impatience des lauréats, le désire adresser un salut respectueux à ceux qui nous ont fait l'honneur de nous accompagner à cette cérémonie l'éclat de leur présence. Je salue M. le commandant du 17<sup>e</sup> corps, qui a tenu à honorer de sa présence, et nous nous inclinons devant la haute bienveillance. Je ne pourrais ajouter de faibles éloges à tout ce qui a été dit des mérites de notre distingué général en chef.

M. Causse remercie M. le président et MM. les membres de la Société de tir, qui, en joignant les deux sociétés, ont permis de réunir, dans la distribution des récompenses, ceux qui ont fait toute l'année la communauté des exercices.

Les sympathies s'accroissent autour de notre jeune Société (1883), affiliée à l'Union des Sociétés de gymnastique de France en 1887, les Toulousains ont pris part à la X<sup>e</sup> Fête fédérale à Paris en 1889 ; ils ont eu l'honneur, en 1893, d'organiser à Toulouse une nouvelle Fête fédérale qui vint présider M. l'amiral Rieunier, alors ministre de la marine et de garder pendant un an, selon la tradition, le drapeau de l'Union, qu'ils allèrent remettre, l'année suivante, dans les mains de leurs camarades lyonnais.

Le succès de la XIX<sup>e</sup> Fête fédérale fit naître dans notre région de nombreuses Sociétés de gymnastes dont nous constituons une nouvelle Fédération Association du Midi.

Nous retrouvons « les Toulousains » à la XX<sup>e</sup> Fête fédérale à Lyon, en 1894 ; en 1895, ils sont à Perpignan ; partout ils remportent les succès que leur patriotisme et leur entraînement ont mérités de nos exercices et du dévouement de leurs moniteurs.

En 1896, Alger offre aux gymnastes l'hospitalité de ses blancs terrasses. Notre drapeau s'élève au-dessus de la mer et nous nous inclinons devant les nobles initiatives trouvent toujours des encouragements.

Est-il une idée plus noble que celle qui préside à la création des sociétés de gymnastes ? — Encourager la jeunesse sous ses différents drapeaux, travailler au développement harmonique de ses forces physiques, la soustraire à l'action déprimante des heures oisives et lui faire goûter le bien-être que procure le complément de la beauté du corps.

Habituer, cette vive jeunesse, à la discipline, au respect des ordres donnés, à la méthode, à la tenue, comme le souhaitait l'impitoyable général Chanzy, tel est le but de nos sociétés.

Le but des organisateurs des sociétés de gymnastique est de donner à nos jeunes gens la force, la santé, grâce auxquelles leur vie sera belle, la fermeté du cœur nécessaire à des citoyens libres.

En 1898, Saint-Denis fait trêve à la vie laborieuse de ses usines pour ouvrir ses portes à la Fédération...

## Grand concours régional de pêche à la ligne

Le concours de pêche organisé par la Société des Pêcheurs à la ligne de la Haute-Garonne, a eu lieu, le dimanche 22 juillet, sur toute la ligne.

Le vent, la pluie tour à tour frappaient aux portes, hurlant, pleurant « tu ne pêcheras pas demain ».

Mais vent et pluie sont faibles adversaires pour l'équipe de nos roseaux.

Les 263 concurrents inscrits se sont présentés à la seconde fixée.

Vent le matin, pluie l'après-midi. Les pêcheurs ont eu raison. Le concours a réussi sur toute la ligne.

Le tirage au sort des emplacements est terminé un quart d'heure avant le commencement du concours. Les concurrents se rendent à leurs poteaux (des roseaux). Ils sont alignés des deux côtés du canal Latéral, des Ponts-Jumeaux — deux cents mètres après le pont — au nord de Ginestous.

A 6 h. 25, un coup de feu annonce aux concurrents qu'ils peuvent amorcer leurs lignes.

A 6 h. 42, Pan : Trempez lignes ! Les lignes s'abattent. La manœuvre est admirable. Pendant la durée du concours — article 9 — tout colloque bruyant entre pêcheurs ou avec les promeneurs est interdit, sous peine de perdre le droit aux récompenses. Aussi entendrait-on un poisson volant.

Les poissons capturés sont accrochés aux enfileurs fixés aux poteaux. Les membres du jury veillent.

A 9 heures. Pan. C'est la clôture du concours du matin.

Les concurrents plient armes et bagages. L'après-midi est bien gagné.

Vous entendez d'ici les conversations animées. Mais tout le monde est content.

Il a été pris exactement 381 poissons. Poids : 2 kilos 545 grammes.

La création des sociétés de pêcheurs au plus, n'est pas plus long qu'une épingle ordinaire.

On le pourrait monter en éponge.

Cet après-midi — on nous le présente fixé, par une éponge, sur un bout de papier — âgé d'un mois environ, a mordu résolument à l'hameçon nos gros que sa tête qu'il a dû laisser d'ailleurs à l'hameçon quand il a été plus d'un mois environ. Avant maintenant ne plus croire aux histoires de pêcheurs.

A table, quatre-vingts convertis environ. La plus grande cordialité et M. Joulin, président.

M. Joulin a à ses côtés MM. Santeix (d'Auch), Rey (de Montauban), Thomas (de Grisolles), Labat, secrétaire général. La presse est représentée.

## MENU :

- Potage Pêcheur
- BOISSONS-DÉJEUNER
- Rouif, Beurres, Saucissons
- Radis, sauce à la Bienné
- Cassoulet de l'embouchure
- ROTI
- Volailles à la Pinaguel
- BOISSONS
- Produits de la Barrière
- DESSERT
- Fraises, Fruits de saison
- Café, Cognac, Rhum, etc.

## LES TOASTS

M. Joulin s'exprime ainsi :

Messieurs,

Si notre beau concours a en tant de succès, si les concurrents ont été nombreux, nous le devons certainement aux marques de bienveillance que nous les avons reçus de partout et surtout à celles qui nous ont été données par les pouvoirs publics, la belle médaille d'or qui nous est offerte par M. le ministre de l'Agriculture aurait suffi seule à stimuler les convoitises des concurrents à la cause de notre patrie. Bien plus, il est à noter qu'il n'est pas un pêcheur qui aurait été fier de conserver ce souvenir précieux. En offrant à notre Société ce beau prix, M. le ministre nous a donné un geste de bienveillance qui lui porte à cœur.

Les associations. C'est une récompense accordée à notre passé et un encouragement pour l'avenir, nous continuerons, n'est-ce pas, mes chers collègues, notre tâche si bien commencée, notre devoir de faire de notre pays un pays de pêcheurs à la ligne, guère au maraudeurs.

Joignez-vous donc à moi et adressez à M. le ministre de l'Agriculture, de chaleureux remerciements, levons nos verres et buvons à la santé de notre développement, à leur prospérité.

Portons aussi la santé de tous nos protecteurs, de tous nos amis, ils sont nombreux, vous le savez, d'abord à nos présidents d'honneur, M. le maréchal de Toulouse, M. le préfet, MM. les députés de la Haute-Garonne, MM. les maires, MM. les conservateurs des forêts, à M. l'ingénieur des travaux, à M. l'inspecteur de Lapasse, à MM. les ingénieurs, à M. Ehrli, président du Comité de l'Union des pêcheurs de France, un de nos bons amis calicé, à nos corps élus et à nos pouvoirs publics, à la presse toulousaine, dont le concours nous a toujours été si précieux, et enfin à tous les amis qui nous ont offert les beaux lots qui seront distribués tout à l'heure aux lauréats de notre beau concours.

Et maintenant, je lève encore mon verre et le bois aux sociétés fédérées, à leur président, à leur développement, à leur prospérité.

MM. Santeix, Rey, Thomas prennent tour à tour la parole. Nos regrets de ne pouvoir, faute de place, donner leurs toasts à la Société de Toulouse, à la prospérité de la Fédération.

## 2<sup>e</sup> Gaillardie, 2<sup>e</sup> Cantegril, 4<sup>e</sup> Molinié, 5<sup>e</sup> Albert Fourré, 6<sup>e</sup> Darbel, 7<sup>e</sup> Lucien Fourré, 8<sup>e</sup> Bladiv, 9<sup>e</sup> Darne, 10<sup>e</sup> Robert Fourré, 11<sup>e</sup> Gautié, 12<sup>e</sup> Babin.

13<sup>e</sup> Quercy, 14<sup>e</sup> Costa, 15<sup>e</sup> Bénazet, 16<sup>e</sup> Demer, 17<sup>e</sup> Saint-Sernin, 18<sup>e</sup> Naudin, 19<sup>e</sup> Deliz, 20<sup>e</sup> Hugue, 21<sup>e</sup> Cambelli, capitaine au 13<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup> Laige, 23<sup>e</sup> France, 24<sup>e</sup> Buisson.

Championnat de l'Est. Local (series illimitées de 10 balles, aux deux meilleures séries). — Prix offert par la ville de Belfort en souvenir de la participation des artilleurs mobiles de la Haute-Garonne à la défense du siège de cette cité : M. Gaillardie.

Voici la liste des récompenses du concours de fin d'année de la Société de gymnastique :

Pupilles (M. A. Palmade, moniteur). — 1<sup>er</sup> prix Marcel Maurel, 2<sup>e</sup> Jean Vidal, 3<sup>e</sup> François Barthélemy, 4<sup>e</sup> mention Hippolyte Fouché, 5<sup>e</sup> Paul Maurel, 2<sup>e</sup> Edmond Bernon.

Membres adultes (M. A. Palmade, moniteur). — 1<sup>er</sup> prix Marcel Maurel, 2<sup>e</sup> Jean Vidal, 3<sup>e</sup> François Barthélemy, 4<sup>e</sup> mention Hippolyte Fouché, 5<sup>e</sup> Paul Maurel, 2<sup>e</sup> Edmond Bernon.

Groupes A : 1<sup>er</sup> prix Marcellin Babin, 2<sup>e</sup> Eugène Babin ; 2<sup>e</sup> mention Victor Chaudard, 3<sup>e</sup> Louis Babin.

Groupes B : 1<sup>er</sup> prix Théodore Marchand, 2<sup>e</sup> ce groupe Auguste Andrieu et Edmond Eychenne, 3<sup>e</sup> Henri Delpech, 4<sup>e</sup> Louis Ramond, 5<sup>e</sup> Louis Fontez ; 2<sup>e</sup> mention Paul Mandement, 2<sup>e</sup> Pierre Barthelemy.

Caïrons. — Rappel de 1<sup>er</sup> prix Philippe Sauvage et Diez Viallelle.

1<sup>er</sup> prix Martin Mathieu, 2<sup>e</sup> Adolphe Truc.

Le comité décerne des félicitations aux gymnastes qui ont pris part aux concours hors concours, pour leur assiduité aux exercices, leur dévouement et leurs progrès incessants.

Nous avons donné, en temps et lieu, les résultats des quatre concours de marche organisés par la Société, ainsi que les noms des divers lauréats.

Il est donc inutile d'y revenir aujourd'hui.

La fin de cette solennité, à laquelle l'excellent musicien du 5<sup>e</sup> de ligne, sous la direction de M. le capitaine de France, sous-chef, prêtait son précieux concours, malheureusement été contrariée par la pluie.

## Grand concours régional de pêche à la ligne

Le concours de pêche organisé par la Société des Pêcheurs à la ligne de la Haute-Garonne, a eu lieu, le dimanche 22 juillet, sur toute la ligne.

Le vent, la pluie tour à tour frappaient aux portes, hurlant, pleurant « tu ne pêcheras pas demain ».

Mais vent et pluie sont faibles adversaires pour l'équipe de nos roseaux.

Les 263 concurrents inscrits se sont présentés à la seconde fixée.

Vent le matin, pluie l'après-midi. Les pêcheurs ont eu raison. Le concours a réussi sur toute la ligne.

Le tirage au sort des emplacements est terminé un quart d'heure avant le commencement du concours. Les concurrents se rendent à leurs poteaux (des roseaux). Ils sont alignés des deux côtés du canal Latéral, des Ponts-Jumeaux — deux cents mètres après le pont — au nord de Ginestous.

A 6 h. 25, un coup de feu annonce aux concurrents qu'ils peuvent amorcer leurs lignes.

A 6 h. 42, Pan : Trempez lignes ! Les lignes s'abattent. La manœuvre est admirable. Pendant la durée du concours — article 9 — tout colloque bruyant entre pêcheurs ou avec les promeneurs est interdit, sous peine de perdre le droit aux récompenses. Aussi entendrait-on un poisson volant.

Les poissons capturés sont accrochés aux enfileurs fixés aux poteaux. Les membres du jury veillent.

A 9 heures. Pan. C'est la clôture du concours du matin.

Les concurrents plient armes et bagages. L'après-midi est bien gagné.

Vous entendez d'ici les conversations animées. Mais tout le monde est content.

Il a été pris exactement 381 poissons. Poids : 2 kilos 545 grammes.

La création des sociétés de pêcheurs au plus, n'est pas plus long qu'une épingle ordinaire.

On le pourrait monter en éponge.

Cet après-midi — on nous le présente fixé, par une éponge, sur un bout de papier — âgé d'un mois environ, a mordu résolument à l'hameçon nos gros que sa tête qu'il a dû laisser d'ailleurs à l'hameçon quand il a été plus d'un mois environ. Avant maintenant ne plus croire aux histoires de pêcheurs.

A table, quatre-vingts convertis environ. La plus grande cordialité et M. Joulin, président.

M. Joulin a à ses côtés MM. Santeix (d'Auch), Rey (de Montauban), Thomas (de Grisolles), Labat, secrétaire général. La presse est représentée.

## MENU :

- Potage Pêcheur
- BOISSONS-DÉJEUNER
- Rouif, Beurres, Saucissons
- Radis, sauce à la Bienné
- Cassoulet de l'embouchure
- ROTI
- Volailles à la Pinaguel
- BOISSONS
- Produits de la Barrière
- DESSERT
- Fraises, Fruits de saison
- Café, Cognac, Rhum, etc.

## LES TOASTS

M. Joulin s'exprime ainsi :

Messieurs,

Si notre beau concours a en tant de succès, si les concurrents ont été nombreux, nous le devons certainement aux marques de bienveillance que nous les avons reçus de partout et surtout à celles qui nous ont été données par les pouvoirs publics, la belle médaille d'or qui nous est offerte par M. le ministre de l'Agriculture aurait suffi seule à stimuler les convoitises des concurrents à la cause de notre patrie. Bien plus, il est à noter qu'il n'est pas un pêcheur qui aurait été fier de conserver ce souvenir précieux. En offrant à notre Société ce beau prix, M. le ministre nous a donné un geste de bienveillance qui lui porte à cœur.

Les associations. C'est une récompense accordée à notre passé et un encouragement pour l'avenir, nous continuerons, n'est-ce pas, mes chers collègues, notre tâche si bien commencée, notre devoir de faire de notre pays un pays de pêcheurs à la ligne, guère au maraudeurs.

Joignez-vous donc à moi et adressez à M. le ministre de l'Agriculture, de chaleureux remerciements, levons nos verres et buvons à la santé de notre développement, à leur prospérité.

Portons aussi la santé de tous nos protecteurs, de tous nos amis, ils sont nombreux, vous le savez, d'abord à nos présidents d'honneur, M. le maréchal de Toulouse, M. le préfet, MM. les députés de la Haute-Garonne, MM. les maires, MM. les conservateurs des forêts, à M. l'ingénieur des travaux, à M. l'inspecteur de Lapasse, à MM. les ingénieurs, à M. Ehrli, président du Comité de l'Union des pêcheurs de France, un de nos bons amis calicé, à nos corps élus et à nos pouvoirs publics, à la presse toulousaine, dont le concours nous a toujours été si précieux, et enfin à tous les amis qui nous ont offert les beaux lots qui seront distribués tout à l'heure aux lauréats de notre beau concours.

Et maintenant, je lève encore mon verre et le bois aux sociétés fédérées, à leur président, à leur développement, à leur prospérité.

MM. Santeix, Rey, Thomas prennent tour à tour la parole. Nos regrets de ne pouvoir, faute de place, donner leurs toasts à la Société de Toulouse, à la prospérité de la Fédération.

## Les promeneurs sont très nombreux sur les bords du canal. Une barque fait le service entre les deux rives. Le silence le plus profond est observé. La pluie survient malheureusement vers la fin.

Le concours d'hier, nous le répétons, a été très réussi. Nous félicitons les organisateurs qui ont été si agréablement surpris.

Nous souhaitons prospérité à la Fédération.

Liste des récompenses :

Première catégorie. — Au plus grand nombre : 1<sup>er</sup> prix, une médaille d'or offerte par M. le ministre de l'Agriculture, 2<sup>e</sup> prix, des Chalets ; 3<sup>e</sup> prix, deux canots de Branne, 2<sup>e</sup> 20 fr. — Quercy, place Saint-Etienne ; 4<sup>e</sup> un cabaret, Pignemie, à la Salade ; 5<sup>e</sup> une boîte pâte fine gras, Léon Bousquet, rue Denfert-Rochereau ; 6<sup>e</sup> un rasoir mécanique, Bégué, place Arnaud-Bernard ; 7<sup>e</sup> une canne à pêche, à brins, premier corps, à la Salade ; 8<sup>e</sup> une canne à pêche, à brins, premier corps, à la Salade ; 9<sup>e</sup> une canne à pêche, à brins, premier corps, à la Salade ; 10<sup>e</sup> une canne, rentrait pour demoiselle, Marquet.

2<sup>e</sup> catégorie. — Au plus fort poids : 1<sup>er</sup> prix, 30 fr., Larroux ; 2<sup>e</sup> 20 fr., Barrière ; 3<sup>e</sup> un panier à légumes, Pélissier ; 4<sup>e</sup> un roseau bicyclette avec pédales aluminium, Vergé ; 5<sup>e</sup> deux couteaux, Andraud fils ; 6<sup>e</sup> une boîte biscuits, J. P. Barban ; 7<sup>e</sup> deux bouteilles champagne, Subra ; 8<sup>e</sup> une canne à pêche, Dupuy ; 9<sup>e</sup> une canne à pêche, à brins, à la Salade ; 10<sup>e</sup> deux bouteilles la Becane, Mercier.

11<sup>e</sup> deux bouteilles de muscat, Paul Gay ; 12<sup>e</sup> un roseau chemin de fer, Garnier ; 13<sup>e</sup> un panier pêche, Guillaume Bergès ; 14<sup>e</sup> un chapeau de pluie, à brins, à la Salade ; 15<sup>e</sup> un panier pique-nique voyageurs, Roux ; 17<sup>e</sup> trois litres asticoles Léopold Viguié ; 18<sup>e</sup> trois litres asticoles, Charles Merle ; 19<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 20<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 21<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 22<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 23<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 24<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 25<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 26<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 27<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 28<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 29<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 30<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 31<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 32<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 33<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 34<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 35<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 36<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 37<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 38<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 39<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 40<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 41<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 42<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 43<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 44<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 45<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 46<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 47<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 48<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 49<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 50<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 51<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 52<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 53<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 54<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 55<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 56<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 57<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 58<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 59<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 60<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 61<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 62<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 63<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 64<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 65<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 66<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 67<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 68<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 69<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 70<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 71<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 72<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 73<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 74<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 75<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 76<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 77<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 78<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 79<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 80<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 81<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 82<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 83<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 84<sup>e</sup> une bouteille de quinquina, Lafume ; 85<sup>e</sup>

